

COMPAGNIE LEBON

Société anonyme au capital de 13 359 500 €

Siège social : 24, rue Murillo – 75008 Paris

552 018 731 – RCS Paris

Tél : 01 44 29 98 00

EXERCICE 2009

SOMMAIRE	<u>Pages</u>
Editorial	3
Organigramme	4
Chiffres clés	5
Capital investissement	9
Hôtellerie	21
Rapport de gestion sur les comptes consolidés et sociaux	24
Descriptif du programme de rachat d'actions	28
Gouvernement d'entreprise	29
Vie administrative	40
Comptes consolidés	42
Comptes sociaux	79
Résolutions	99
Renseignements concernant la société et son Capital	105
Renseignements concernant l'activité de l'Emetteur	111
Documents accessibles au public	115
Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	117
Tableau de concordance	119

**Assemblée générale mixte
du 2 juin 2010**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT
Président-directeur général

FRANCE PARTICIPATIONS
Représentée par M. Christophe PALUEL-MARMONT
Vice-président

M. Claude JANSSEN (*)

M. Daniel LEBARD (**)

M. Arnaud LIMAL

M. Christian MAUGEY (*)

M. Augustin PALUEL-MARMONT

M. Pascal PALUEL-MARMONT (***)

M. Henri de PRACOMTAL (**)

CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion)
représenté par M. Guy GERVAIS

GIGE
représentée par M. Alain SOURISSEAU

INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS
représentée par M. Pierre GIRARDIN

Président d'honneur

M. Roger PALUEL-MARMONT

(*) *Membre du comité des rémunérations et des nominations.*

(**) *Membre du comité des comptes*

(***) *A compter du 2 juin 2010*

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :
MAZARS
CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Suppléants :
M. Hervé HELIAS
Société COEXCOM

Responsable de la communication financière
Frédérique DUMOUSSET
Tél. 01 44 29 98 05
f.dumousset@lebon.fr

Site : www.lebon.fr

Editorial

Madame, Monsieur,

La crise que nous vivons, à la fois financière, économique, environnementale et sociale a forcément des conséquences sur notre société.

Nous nous efforçons de distinguer le court terme, c'est-à-dire la variation des valeurs d'actifs à un instant donné, des préoccupations de plus long terme qui portent sur l'avenir des métiers de la Compagnie Lebon.

Cette année, les opérations réalisées ou dénouées durant l'exercice ont permis de réaliser un bénéfice de 13,8 M€ malheureusement diminué par les changements d'évaluation des titres, des immobilisations incorporelles et des fonds de commerce pour 14,8 M€. Notre résultat est donc négatif de 1 M€.

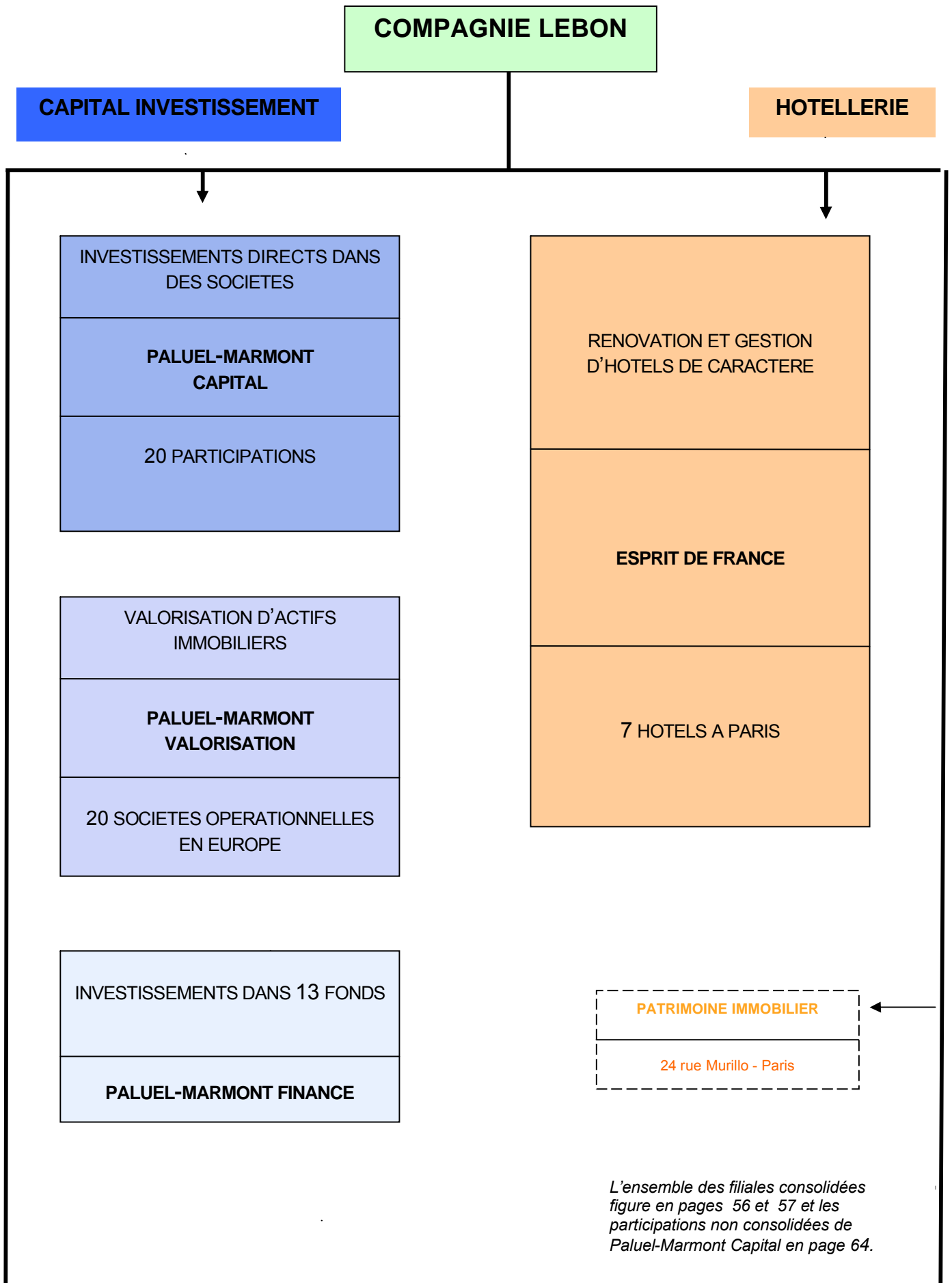
En regard de la profondeur de la crise et, conforté par la quasi stabilité de notre actif net réévalué de 157,1 € par action contre 158,8 € l'année dernière, on peut estimer que la Compagnie Lebon passe sans trop de dommage cette période troublée.

Mais cette situation nous incite aussi à entreprendre une réflexion stratégique approfondie sur les métiers de la société. Comment mieux faire, et comment adapter nos activités au nouvel environnement qui se dessine : voilà la mission que se fixent les dirigeants de votre société.

La Compagnie Lebon a la volonté et les moyens financiers de se projeter dans l'avenir.

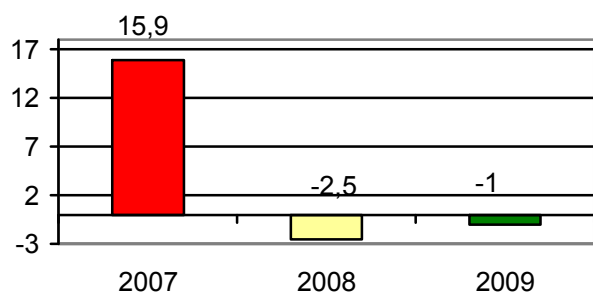
Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Organigramme simplifié du groupe au 31 décembre 2009



Chiffres clés

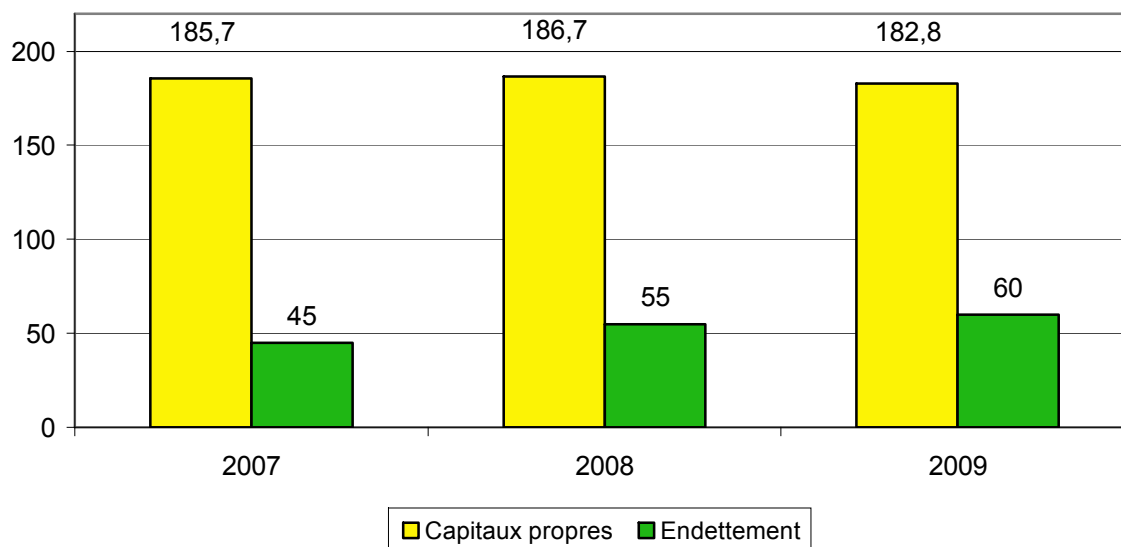
Résultat consolidé part du groupe : -1 M€



Contribution au résultat net part du groupe des entreprises intégrées

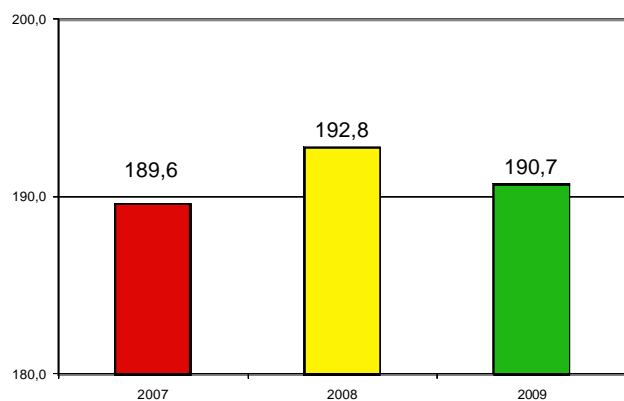
	Capital investissement	Hôtellerie	Sous-total	Patrimoine immobilier et divers	Total groupe
2009	-7,3 M€	1,3 M€	-6,0 M€	5,0 M€	-1,0 M€
2008	1,1 M€	2,6 M€	3,7 M€	-6,3 M€	-2,5 M€
2007	10,5 M€	2,5 M€	13,0 M€	2,9 M€	15,9 M€

Capitaux propres consolidés et endettement en M€ (*)

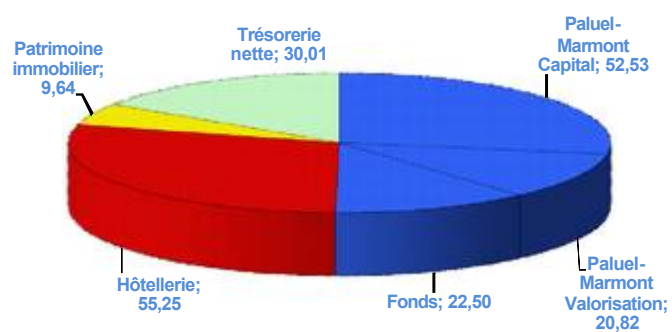


(*) Capitaux propres du groupe et minoritaires

Actif net réévalué en M€

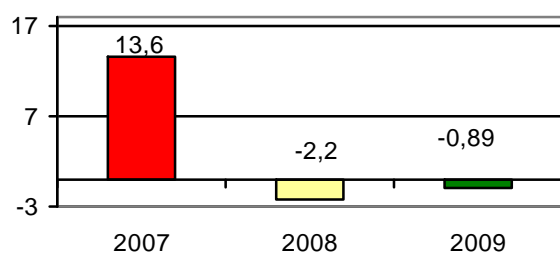


Répartition de l'ANR en M€



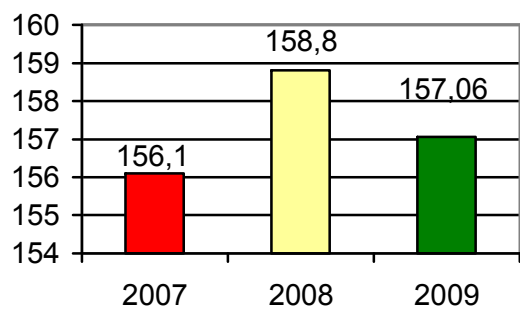
Chiffres clés par action en €

Résultat consolidé (*)

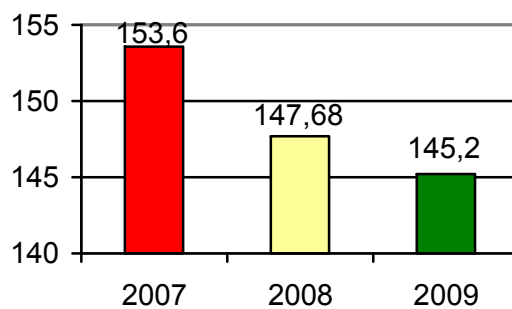


(*) Après annulation des actions auto détenues au 31 décembre

Actif Net Réévalué (*)



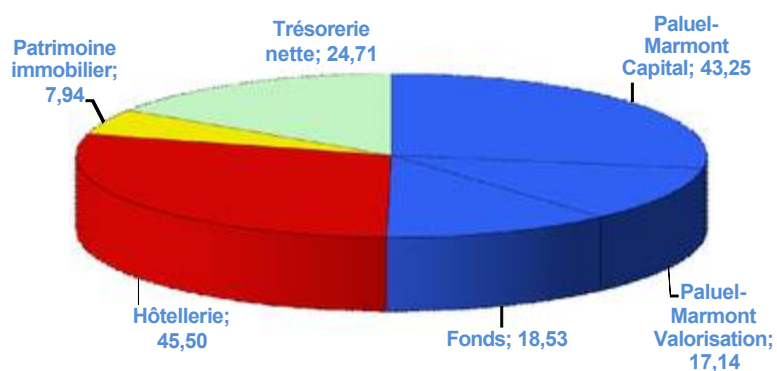
Capitaux propres part du groupe (**)



(*) Les méthodologies de calcul et la nature composite de l'ANR sont précisées page 111.

(**) Après annulation des titres auto détenus

Répartition de l'Actif net Réévalué



Dividende par action		
2007	2008	2009 *
3,20 €	1,60 €	1,60 €

(*) Montant proposé à l'assemblée générale mixte du 2 juin 2010

Données boursières sur l'exercice 2009

Cotation sur la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris - Compartiment C) - Code EUROCLEAR 012129
- Code ISIN FR000012129

Dernier cours du 31 décembre 2009	80,10 €
Cours le plus haut (15 septembre 2009)	92,00 €
Cours le plus bas (31 mars 2009)	53,00 €
Nombre d'actions	1 214 500
Capitalisation boursière au 31 décembre 2009	97 281 450 €
Rotation du capital sur l'année	7,65%

Cours de bourse en 2009

COMPAGNIE LEBON — SBF 250



Cours de bourse sur cinq ans

COMPAGNIE LEBON — SBF 250



Source www.fininfo.fr

Capital investissement

Le capital investissement, avec 95,8 M€ investis, représente 50 % de l'actif net réévalué de la COMPAGNIE LEBON. Des équipes sont dédiées à l'investissement industriel et immobilier.

Le capital investissement consiste à investir en fonds propres ou en quasi-fonds propres dans des actifs choisis pour leur potentiel de valorisation à court ou moyen terme. La durée d'investissement, le potentiel d'évaluation de l'actif au regard des cycles sectoriels, les fondamentaux du marché, la qualité des hommes, sont autant d'éléments de la création de valeur.

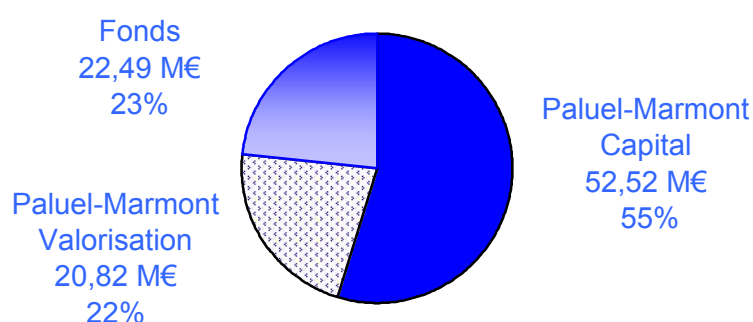
Pour assurer une diversification des risques, la COMPAGNIE LEBON a fait le choix d'investir dans deux secteurs : l'industrie et les services avec PALUEL-MARMONT CAPITAL et l'immobilier avec PALUEL-MARMONT VALORISATION :

- PALUEL-MARMONT CAPITAL investit principalement en direct au capital de PME dans le cadre d'opérations de transmission. Son équipe dédiée de quatre professionnels gère un portefeuille de 15 à 20 lignes.
- PALUEL-MARMONT VALORISATION intervient directement ou indirectement dans des opérations d'acquisition et de restructuration d'actifs immobiliers.
- PALUEL-MARMONT FINANCE souscrit à des fonds permettant à la COMPAGNIE LEBON d'investir dans le capital-risque (création d'entreprise) ou les grandes entreprises et de tester des marchés nouveaux. PALUEL-MARMONT FINANCE a été un léger contributeur au résultat consolidé de la COMPAGNIE LEBON (+0,37 M€) tout en permettant une remontée de liquidités nette de 0,8 M€.

Dans un environnement difficile, cette activité termine l'année avec une perte de 7,3 M€ du fait des dépréciations de la valeur de lignes du portefeuille ou d'actifs immobiliers.

Toutefois, il faut noter que les cessions réalisées l'ont toujours été à des prix supérieurs aux justes valeurs de nos comptes.

Il est possible que, même avec une conjoncture économique médiocre en 2010, le niveau des valeurs se stabilise comme semble le suggérer l'évolution récente de l'immobilier. La concurrence sur nos marchés existe car ils sont ouverts et organisés mais la taille modeste de nos opérations est moins recherchée. Plusieurs acteurs du capital investissement se trouveront en difficulté en raison des limites de durée de vie de leurs fonds, ce qui n'est pas le cas pour PALUEL-MARMONT CAPITAL et PALUEL-MARMONT VALORISATION.



Répartition de la valeur du capital investissement : 95,8 M€

PALUEL-MARMONT CAPITAL

PALUEL-MARMONT CAPITAL est la structure de capital-investissement dédiée aux entreprises petites et moyennes. Elle investit en direct dans le cadre d'opérations dans lesquelles les financiers sont majoritaires.

Depuis près de 20 ans, PALUEL-MARMONT CAPITAL structure des opérations de transmission et investit ses fonds propres aux côtés des dirigeants de ces entreprises. Les opérations portent sur des filiales de groupe, des entreprises familiales ou des sociétés répondant principalement aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires de 10 à 100 M€ ;
- une stratégie de développement industriel clairement définie ;
- un projet d'entreprise partagé avec une équipe qui a démontré sa qualité entrepreneuriale et convaincu de sa capacité à réaliser ;
- une rentabilité et une situation financière permettant de mettre en place un montage avec effet de levier qui n'obère pas le projet industriel.

En investissant ses fonds propres, PALUEL-MARMONT CAPITAL a toujours souhaité privilégier le calendrier spécifique de chaque projet industriel avant toute autre contrainte externe.

L'activité en 2009

L'exercice a été marqué par une activité qui est restée ralentie, au moins en termes de nouveaux investissements, et ce évidemment du fait d'une conjoncture très heurtée et généralement défavorable. Plusieurs lignes du portefeuille ont néanmoins confirmé une très bonne performance, même en période de crise.

PALUEL-MARMONT CAPITAL a enregistré sur l'exercice trois cessions de participations, dont deux ont donné lieu à un investissement dans la nouvelle holding de reprise. Deux opérations déjà, pour l'essentiel, réalisées ont été soldées pour leur reliquat.

Une participation a fait l'objet d'un refinancement rendu possible par une très bonne performance à ce jour.

En fin d'année 2009, le portefeuille comptait 20 participations et la société reste ainsi bien dans l'objectif d'un portefeuille compris entre 15 et 20 lignes.

L'évolution des participations du portefeuille est restée assez satisfaisante sur l'année, en dépit d'une conjoncture défavorable tant d'un point de vue économique que financier qui s'est *in fine* traduite par le passage de provisions. Les provisions concernent essentiellement des lignes dans lesquelles PALUEL-MARMONT CAPITAL est intervenue en co-investissement, sur des dossiers d'une taille supérieure aux investissements menés en direct. Dans le même temps, la valorisation des opérations menées en direct s'est globalement accrue, du fait principalement de la très bonne performance de trois des investissements.

Les Investissements

Les investissements et réinvestissements de l'exercice 2009 ont représenté un montant de 6,4 M€ contre 8,7 M€ sur l'exercice précédent.

- en mars, SAMTOP a été constituée en vue de participer au financement de FINANCIERE SAMARIUM, société holding de reprise de SAM+, entreprise de métallerie/serrurerie dans laquelle PALUEL-MARMONT CAPITAL était déjà intervenue sur les opérations primaire et secondaire. L'investissement de 1,5 M€ réalisé par PALUEL-MARMONT CAPITAL l'a été conjointement avec ses co-actionnaires financiers précédents et derrière un nouveau chef de file financier;
- en juillet, QUEMCO a été constituée en tant que holding de reprise de QUADRIMEX, sociétés de distribution de produits chimiques et de produits de déneigement. L'investissement de 1,5 M€ réalisé par PALUEL-MARMONT CAPITAL, précédemment seul investisseur aux côtés du management de la société, l'a été derrière un nouveau chef de file financier;

- en décembre, dans le cadre du refinancement de LABELS PARTICIPATIONS, PALUEL-MARMONT CAPITAL a réinvesti 2,5 M€, soit un montant équivalent au montant antérieur, dans la nouvelle holding constituée pour l'occasion, LABELS DEVELOPPEMENT. PALUEL-MARMONT CAPITAL, demeure seul investisseur aux côtés du management.

Les réinvestissements, pour des montants unitaires faibles, ont porté sur le refinancement en complément de certaines opérations et sur le rachat de lignes précédemment détenues par un groupe précédemment co-investisseur en 2008.

Les Cessions

Le montant total des cessions de 2009 s'élève à 16,4 M€.

- en janvier, MURIJET, holding de reprise de BILCOCQ a été cédé dans le cadre d'un nouveau LBO auquel PALUEL-MARMONT CAPITAL n'a pas participé ;
- en mars, comme indiqué, SAM+ a fait l'objet d'une opération tertiaire dans laquelle PALUEL-MARMONT CAPITAL est revenue ;
- en juillet, QUADRIMEX INVEST a fait l'objet d'une opération secondaire dans laquelle PALUEL-MARMONT CAPITAL est revenue ;
- en décembre, le refinancement de LABELS PARTICIPATIONS a permis à PALUEL-MARMONT CAPITAL d'encaisser un produit supérieur au montant investi avant de réinvestir dans la nouvelle holding qui associe, pour l'essentiel, les mêmes actionnaires.

Les Provisions

Le solde des dotations net des reprises s'établit à -6,4 M€, dont 50% passées sur une seule ligne de co-investissement.

Les résultats

Le résultat social de l'exercice est de 2,1 M€, composé d'un résultat financier largement positif pour ce qui est des cessions enregistrées, mais fortement obéré par les dotations aux provisions. Les capitaux propres restent stables à 47 M€.

La contribution de PALUEL-MARMONT CAPITAL au résultat consolidé 2009 de COMPAGNIE LEBON est négative de 1,7 M€.

Une partie du résultat des cessions enregistrées sur l'exercice avait déjà été constatée en Juste Valeur dans le résultat consolidé des années précédentes.

Marché et perspectives

L'année a bien évidemment été marquée par les très forts soubresauts enregistrés par la conjoncture économique et financière.

La poursuite de la crise initiée au second semestre 2007 sur l'année, et ses conséquences sur l'activité du capital-investissement (baisse des résultats, baisse des multiples, forte baisse de la dette disponible et du levier) ont changé la donne et même parfois contribué à remettre en cause son rôle, que cela soit sur des critères justifiés ou non.

Dans le même temps, des actionnaires traditionnels des fonds de capital-investissement (assurances, groupes bancaires...) ont revu leur exposition à la baisse sur ce secteur, que ce soit en fonction d'une volonté de réaffectation d'actifs ou de contraintes de ratios.

L'exposition des opérations les plus petites à cet environnement plus défavorable est resté moindre du fait de multiples d'acquisition inférieurs et d'effets de levier d'autant plus mesurés que la proportion de dette amortissable y est plus importante.

PALUEL-MARMONT CAPITAL continuera d'investir sur le marché du capital-transmission sur le segment des opérations d'une valorisation de 10 à 40 M€.

Résultats enregistrés sur longue période

Sur les investissements réalisés entre 2001 et fin 2009, soit sur une période de 9 ans, les résultats font apparaître, compte tenu des cessions déjà constatées et des valorisations actuelles :

- un multiple de x2,8 sur les participations déjà cédées, et
- un multiple de x1,6 sur l'ensemble du portefeuille.

Sur le seul segment des petites opérations, cible principale de PALUEL-MARMONT CAPITAL, les résultats sont équivalents :

- multiple de x2,7 sur les participations déjà cédées,
- multiple de x1,7 sur l'ensemble du portefeuille,
- TRI de 38% sur les opérations cédées à ce jour.

BARBARIE

Fabrication de palox et palettes

Année d'investissement : 2008

Types d'investissement : OBO

CA 2009 (Est.) : 16 M€

Leader français de la fabrication de palox, caisses en bois pour le transport et le stockage des fruits et légumes et fabricant de palettes pour le transport de marchandises.

CESA DEVELOPPEMENT

Installations électriques

Année d'investissement : 2006

Type d'investissement : OBO

CA 2009 : 37 M€

Le groupe est constitué du rapprochement de trois sociétés d'installation électrique intervenant en courant fort, en courant faible et habitat social.

CORNILLEAU

Tables de tennis de table

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2009 (Est.) : 23 M€

CORNILLEAU conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de tables de tennis (ping-pong), de raquettes et d'accessoires ; les produits sont destinés essentiellement à la clientèle grand public.

La société est le leader européen dans son secteur et la référence en termes de qualité.

CONSOLIS

Fabrication de produits en béton préfabriqué

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2009 (Est.) : 1 322 M€

Le groupe CONSOLIS est le leader européen de la fabrication d'éléments en béton préfabriqué à destination de la construction, des travaux publics, des réseaux ferrés, de l'assainissement et du traitement de l'eau et mobilier urbain.

CONVERTEAM

Fabrication de moteurs et générateurs électriques

Année d'investissement : 2008

Type d'investissement : MBO

CA 2009 (est.) : 1 163 M€

CONVERTEAM est spécialisé dans la conception, la fabrication de moteurs, générateurs et amortisseurs électriques.

DELSEY

Maroquinerie de voyage

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2009 : 99,5 M€

Le groupe DELSEY est le numéro deux mondial du secteur de la maroquinerie de voyage et co-leader en France.

EDIMARK SANTE

Presse médicale spécialisée

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2009 : 15,5 M€

EDIMARK SANTE est un groupe qui édite des titres de presse médicale spécialisée, des brochures sur mesure et des supports de communication scientifique.

IMPRESSION

Impression d'affiches publicitaires

Année d'investissement : 2000

Type d'investissement : MBI

CA 2009 (Est) : 22 M€

IMPRESSION, groupe européen d'impression d'affiches publicitaires, est une société belge avec des intérêts minoritaires en Tchéquie et en Grande Bretagne.

IMPRIMERIE ETIENNE

Etiquettes de vin

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBI

CA 2009 : 12 M€

Le groupe IMPRIMERIE ETIENNE conçoit et imprime des étiquettes et des supports marketing dans le domaine viticole, à partir de quatre sites en France.

INTERPROMOTION / HABIVA

Maisons individuelles et promotion immobilière

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBI

CA 2009 (Est.) : 27 M€

INTER PROMOTION est un constructeur de maisons individuelles, présent également en promotion immobilière et opérations de promotion de résidences services (seniors, étudiants, tourisme).

LOGFI

Services informatiques

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2009 : 7 M€

LOGFI est une SSII spécialisée dans les solutions informatiques du domaine bancaire et financier.

MEDI PARTENAIRES

Cliniques

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2009 (Est.) : 487 M€

Troisième groupe français de gestion de cliniques assurant des prestations de soins de court séjour MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique).

PALINAC

Equipements de signalisation

Année d'investissement : 2001

Type d'investissement : MBO

CA 2009 (Est.) : 12,7 M€

Leader français des équipements de signalisation lumineuse et sonore pour véhicules prioritaires et de service.

L'ORFEVRERIE D'ANJOU

Produits de luxe en étain brillant

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : OBO

CA 2009 (Est.) : 3,5 M€

L'ORFEVRERIE D'ANJOU conçoit et fabrique des produits de prestige en étain massif. Elle intervient pour le compte des plus grands noms de l'industrie du luxe et développe ses propres produits à l'aide de grands designers contemporains.

PAPREC

Recyclage de déchets

Année d'investissement : 2008

Type d'investissement : MBO

CA 2009 : 266 M€

Le groupe PAPREC collecte et recycle des déchets notamment du papier pour le compte de clients industriels et collectivités.

QUADRIMEX

Produits chimiques et sel de déneigement

Année d'investissement : 2009

Type d'investissement : MBO

CA 2009 : 47 M€

QUADRIMEX distribue à une clientèle industrielle diversifiée un large éventail de produits chimiques de base et de produits de déneigement.

SAM +

Métallerie

Année d'investissement : 2009

Type d'investissement : MBI

CA 2009 : 44 M€

SAM+ est le leader en Ile de France des travaux de métallerie et serrurerie du bâtiment. Les réalisations sont intégrées dans des équipements collectifs, dans des ensembles immobiliers.

TERREAL

Fabrication de tuiles et briques

Année d'investissement : 2005

Type d'investissement : LBO

CA 2009 (Est.) : 186 M€

TERREAL est le numéro deux en France de la fabrication de tuiles et briques en argile et commercialise ses produits essentiellement auprès de distributeurs de matériaux pour le bâtiment.

WHEELABRATOR ALLEVARD

Fabrication de grenailles abrasives et coupantes

Année d'investissement : 2005

Type d'investissement : LBO

CA 2009 (est.) : 311 M€

Le groupe WHEELABRATOR est le leader mondial de la fabrication de grenailles métalliques destinées au décapage et au traitement de surface de pièces métalliques et également le numéro 3 mondial de la production d'outils diamantés destinés à la découpe de pierres et aux activités de construction.

WICHARD

Accastillage

Année d'investissement : 2002

Type d'investissement : MBI

CA 2009 (est.) : 15 M€

WICHARD est le leader mondial de l'accastillage marin et réalise également des pièces de sécurité en inox, en titane ou aciers alliés pour d'autres secteurs d'activités comme le médical, l'automobile, l'aéronautique...

PALUEL-MARMONT VALORISATION

Valorisation d'actifs immobiliers

- *Acquisition, promotion, restructuration, rénovation, et cession d'actifs ;*
- *de manière opportuniste dans tous les types d'actifs : bureaux, activité, logistique, commerce et résidentiel ;*
- *en France, et principalement en région parisienne.*

Les familles d'investissements :

- **Colombus** Co-investit depuis 2000 dans des opérations de valorisations d'actifs existants aux cotés d'importants investisseurs institutionnels dont l'asset management (ou gestion d'actif) est confié à notre partenaire DTZ Asset Management.
- **Champollion** reprend, depuis 2003, les thèmes d'investissement de Colombus mais en étant majoritaire.
- **Pythéas**, en partenariat avec le promoteur Constructa depuis 2008, investit dans des opérations de promotion résidentielle, en général en majoritaire.
- Les **Développements** intègrent la promotion de projets Commerce et Logistique en gestion directe

Dans la continuité de l'exercice précédent et dans un contexte de crise immobilière et financière profonde, le management a privilégié de façon générale la sécurisation des revenus du portefeuille existant et la cession des éléments ayant gardé une liquidité dans ce contexte.

Colombus

Ce véhicule très diversifié a été très fortement impacté par le ralentissement du marché en 2009, ce qui a ralenti le plan de cessions, mais au final le portefeuille, s'est correctement tenu. Les lignes de financement ont dans l'ensemble pu être restructurées pour accompagner ces évolutions d'environnement, à l'exception de l'une d'entre elles.

En effet, une dette n'a pas encore été restructurée à la clôture de l'exercice et les discussions avec le partenaire bancaire s'avèrent difficiles. L'investisseur chef de file a pris la position de provisionner 100% du montant investi, par prudence, Colombus en a fait de même. Le montant de la provision pour Colombus est de 6,2 M€.

Aucune nouvelle opération n'a été initiée depuis 2008.

Champollion

Au sein de Champollion, restent 2 investissements:

- **Champollion 21**, propriétaire d'un actif industriel à Compiègne. Dans le contexte actuel, la revente serait particulièrement défavorable. La dette a été prorogée dans des conditions satisfaisantes et l'actif se porte avec une rentabilité triple nette de plus de 7 %.

- **Champollion 24**, propriétaire de résidences de tourisme à Aix en Provence et La Plagne. Des négociations sur une vente en bloc de La Plagne n'ont pas pu aboutir en 2009, une cession par lots sera lancée en 2010 si les conditions de marché le permettent.

Compte-tenu du peu de visibilité actuelle sur les rythmes de sortie, le management a fait le choix de substituer à la valeur de stock une valeur d'expertise sur base d'un portage pendant 3 ans puis d'un plan de cessions par lots. Sur base de cette valeur, l'actif a été provisionné pour un montant de [3,5] M€.

Aucune nouvelle opération n'a été lancée en 2009.

Pythéas

A fin 2009, trois opérations sont en cours de construction et de commercialisation à Plan de la Tour (83), Boulogne (92) et Marseille (13). Dans l'ensemble les commercialisations sont très avancées malgré le contexte et les constructions sont maîtrisées. L'impact reste faible dans les comptes consolidés à ce jour.

Une quatrième opération, à Ivry sur Seine a déjà été validée, les autorisations sont en cours d'instruction et le programme devrait être lancé en 2010.

FOCUS :

Villa Blanche Promotion de 26 logements rue du Fief à Boulogne

Livraison au Troisième trimestre 2010

Au 31/12/2009 :

80% du CA sous engagement

62% d'avancement des travaux

Investissement Quote-part du Groupe : 1M€

- Retour sur fonds propres attendu : 1,7

TRI attendu : > 20%

Développements

Malgré des avancées opérationnelles substantielles, les opérations de développement ont un impact marginal dans les comptes consolidés cette année. En effet, sur le Retail Park d'Orchies, des baux ont été régularisés avec deux enseignes majeures : la jardinerie Point Vert pour 1 890 m² et le distributeur Lidl pour 1 400 m² ; cependant ces contrats ne seront valorisés qu'à la livraison des bâtiments qui devrait intervenir courant 2010

Nature des projets	Nombre de projets	Valeur du portefeuille	Investissements	Cash reçu	Variation juste valeur	Valeur du portefeuille
		31/12/2008				31/12/2009
Colombus	12	12,5 M€	0,1 M€	1,5 M€	-6,3 M€	5,2 M€
Champollion	3	16,9 M€	0,2 M€	2,0 M€	-5,4 M€	10,4 M€
Développements	5	9,3 M€	3,3 M€	1,6 M€	-0,2 M€	10,7 M€
Total	20	38,7 M€	3,6 M€	5,1 M€	-11,9 M€	26,3 M€

Résultats 2009

Un impact fort des provisions pour risque

Le résultat de l'exercice est très fortement impacté par les deux provisions évoquées précédemment au sein des portefeuilles Colombus et Champollion, avec des provisions cumulées de 11,5 M€ au total.

Le chiffre d'affaires est en baisse de 3% à 13,5M€

La contribution de PALUEL-MARMONT VALORISATION au résultat consolidé du groupe est de - 6 M€.

Perspectives 2010

De façon générale, le marché immobilier a semblé amorcer une reprise, au moins en termes de volumes, au dernier trimestre 2009. Le management reste concentré sur un objectif d'optimisation des valeurs du portefeuille détenu. Les axes principaux étant la cession dans de bonnes conditions des actifs dont le travail de valorisation est terminé et l'avancement dans le développement au travers des autorisations administratives et de la contractualisation de nouveaux baux pour le Retail Park d'Orchies.

Contrairement à ce qui pouvait être anticipé, le marché de 2009 n'a présenté que peu d'opportunités d'investissements intéressantes, il semblerait qu'elles se soient reportées sur 2010.

PALUEL-MARMONT FINANCE

PALUEL-MARMONT FINANCE investit dans des fonds pour élargir les interventions de la COMPAGNIE LEBON dans le capital investissement.
PALUEL-MARMONT FINANCE est présent dans 13 fonds en activité regroupés en trois pôles.
Aucun nouvel engagement n'a été souscrit en 2009.

Création d'entreprise :

La COMPAGNIE LEBON a développé une très ancienne relation avec le groupe Sofinnova qui intervient en amorçage dans les secteurs des technologies de l'information et des sciences de la vie, avec des équipes d'investissement basées à Paris et à San Francisco (USA).

L'année 2009 a été marquée par la liquidation des fonds SOFINNOVA VENTURE III et IV. Des remboursements de capital ont été réalisés pour 2,8 M€ par SOFINNOVA CAPITAL IV, dont la valorisation a augmenté de 19 %.

Ce portefeuille se valorise à 7,6 M€

Grandes entreprises :

La COMPAGNIE LEBON intervient également au travers de fonds spécialisés gérés par LBO France, CHEQUERS PARTNERS et COBALT CAPITAL dont le portefeuille est composé de grandes entreprises.

La fin de l'année 2009 montre dans certains secteurs une sortie de crise et dans d'autres une stabilisation des marchés. Cette année, l'activité est restée atone. En effet, le début de reprise économique semble très lié à des mesures de soutien public temporaires qui ne sont pas encore relayées par un redémarrage des investissements. L'ensemble des fonds est de nouveau sollicité pour de nouvelles opérations mais à des prix de transactions à un niveau relativement élevé.

L'investissement dans ces fonds a été de 1,8 M€. La valorisation du portefeuille s'établit à 11,8 M€ enregistrant une baisse de 1,6 M€.

Autres fonds :

Enfin, les 2 fonds immobiliers sont restés quasiment stables, tandis que le fonds de créance a vu la valeur de son portefeuille coté se réapprécier de 300 000 € retrouvant ainsi son équilibre. Il a été investi cette année 500 000 €.

Chiffres clés

Nature des fonds	Nombre de fonds	Valeur du portefeuille	Investissements	Cash reçu	Variation juste valeur	Valeur du portefeuille	Engagements restants dus
		31/12/2008				31/12/2009	
Création	3	9,3 M€	0,1 M€	3,0 M€	1,4 M€	7,6 M€	0,1 M€
Grandes entreprises	7	11,8 M€	1,8 M€	0,2 M€	-1,6 M€	11,8 M€	10,7 M€
Autres fonds	3	3,1 M€	0,5 M€	-	0,4 M€	3,9 M€	1,5 M€
Total	13	24,2 M€	2,3 M€	3,1 M€	0,2 M€	23,3 M€	14,6 M€

Résultat

La valorisation du portefeuille étant légèrement positive, la contribution au résultat consolidé de la COMPAGNIE LEBON est de 0,4 M€.

Perspectives d'avenir

Si la crise financière semble aujourd'hui derrière nous, la crise économique se prolongera vraisemblablement en 2010 voire au-delà, au fur et à mesure que les effets des plans de relance s'atténueront.

Les grandes entreprises sous LBO arriveront à surmonter cette période grâce à la mondialisation de leurs marchés, mais il reste aux actionnaires la difficulté de renégocier les conditions de la dette. En 2010, les variations de valeur dépendront de ces nouveaux accords.

Hôtellerie

ESPRIT DE FRANCE

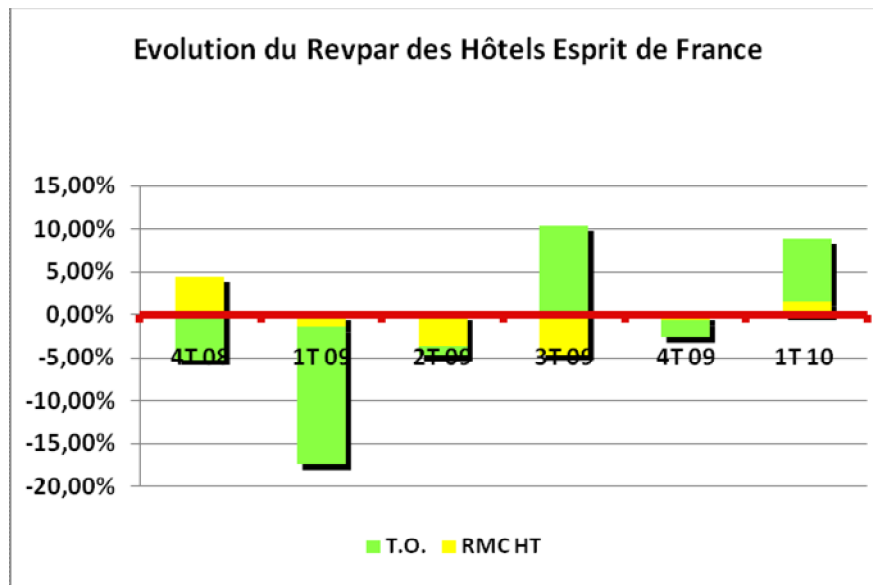
ESPRIT DE FRANCE, filiale à 95 % de la COMPAGNIE LEBON, rénove et exploite des hôtels en s'inspirant de l'esprit des lieux et fidélise sa clientèle par une grande attention à la qualité du service.

2009 : une année en demi-teinte

Sensible aux cycles économiques, l'hôtellerie parisienne a souffert en 2009 : la clientèle « affaires » réduisant ses dépenses et la durée de ses déplacements ; la clientèle « tourisme », à la recherche de promotions, diminuant son budget loisirs.

Les Hôtels Esprit de France ont donc vu leur chiffre d'affaires baisser de 5% sur l'année, après un premier trimestre très difficile (-17%).

Le taux d'occupation moyen annuel de l'ensemble des hôtels Esprit de France ressort à 75,32 (-1,9 %), le RMC ressort à 161 €/HT (-2,6 %) et le Revpar à 122 €/HT (-4,5 %).



Le chiffre d'affaires d'Esprit de France a été de 13,7 M€ en 2009 (-4,9 %)

Les charges d'exploitation, bien maîtrisées, ressortent à 10,2 M€ contre 10,3 M€ en 2008 (-1,4 %)

Le résultat d'exploitation ressort à 3,6 M€ contre 4,1 M€ en 2008 (-12,6 %).

Après une provision exceptionnelle de 1,5 M€, une reprise d'impôts différés de 0,5 M€ liée à la provision, des impôts courants de 1,3 M€, le résultat net des sociétés intégrées ressort à 1,4 M€ contre 2,7 M€.

Le résultat consolidé d'Esprit de France, après intérêt des minoritaires, s'élève à 1,4 M€ contre 2,7 M€ (-48 %) dont 1,3 M€ part du groupe Compagnie Lebon.

Deux faits significatifs marquent l'exercice :

- Une réduction provisoire des travaux de rénovation, les autres charges étant bien maîtrisées,
- Une provision exceptionnelle sur la valorisation du fonds de commerce de l'Hôtel Aiglon.

Au cours de l'exercice, les montants des investissements pour travaux se sont élevés à 0,9 M€ /HT dont 0,4 M€/HT pour l'Hôtel Aiglon.

Nous avons donc décidé de provisionner pour un montant de 1,5 M€ le fonds de commerce de l'Hôtel Aiglon, la crise ne permettant pas de réaliser, comme espéré, une hausse du chiffre d'affaires qui aurait permis de valoriser les travaux de rénovation entrepris depuis l'acquisition (2004). Cette provision exceptionnelle impacte les comptes de façon significative.

Tendance 2010.

Le retour de la croissance dans les principaux pays dont sont originaires nos clients devrait permettre une amélioration, à la fois des taux d'occupation et des prix moyens de vente. Le premier trimestre 2010 a enregistré une progression de + 10 % du chiffre d'affaires.

Hôtels ESPRIT DE FRANCE

Rive gauche

HOTEL AIGLON ***
232, boulevard Raspail
75014 Paris
Tél : 01 43 20 82 42

HOTEL D'ORSAY ***
93, rue de Lille
75007 Paris
Tél : 01 47 05 85 54

HOTEL DES SAINTS-PERES ***
65, rue des Saints-Pères
75006 Paris
Tél : 01 45 44 50 00

HOTEL PARC ST SEVERIN ***
22, rue de la Parcheminerie
75005 Paris
Tél : 01 43 54 32 17

Rive droite

HOTEL BRIGHTON ****
218, rue de Rivoli
75001 Paris
Tél : 01 47 03 61 61

HOTEL MANSART ***
5, rue des Capucines
75001 Paris
Tél : 01 42 61 50 28

HOTEL DE LA PLACE DU LOUVRE ***
21, rue des Prêtres St-Germain l'Auxerrois
75001 Paris
Tél : 01 42 33 78 68

LEXIQUE DES PRINCIPAUX TERMES UTILISES DANS LE RAPPORT ANNUEL

ACTIVITES FINANCIERES

Actif net comptable	Actif brut comptable moins amortissements et provisions
Actif net réévalué	Estimation de la valeur des capitaux propres donnant une valeur d'usage
AFIC	Association Française des Investisseurs en Capital
EVCA	European Venture Capital Association
IFRS	International Financial Reporting Standards
JUSTE VALEUR	Montant pour lequel un actif peut être échangé entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.
TRI	Taux de Rentabilité Interne, soit le taux de rentabilité annuel d'un investissement exprimé en pourcentage.
Dettes senior :	Lors d'une opération de LBO, la dette senior désigne la dette de la société envers les établissements bancaires. Il s'agit de la dette classique de la société. Son nom provient du fait qu'elle doit être remboursée avant la dette junior.
Dettes junior :	Dans la structure de financement d'un LBO, la dette junior désigne la partie de la dette apportée par un tiers ou une société financière et qui ne se rembourse qu'après la dette senior. Cette dette, également appelée la « dette mezzanine » est mieux rémunérée que la dette senior. La dette junior apparaît souvent lorsque les fonds propres de la société sont insuffisants et ne lui permettent pas d'obtenir un emprunt suffisant auprès des établissements bancaires pour couvrir le rachat total de la société.

OPERATIONS A EFFET DE LEVIER :

LBO (Leveraged Buy-Out) :	Acquisition d'une société à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.
MBO (Management Buy-Out) :	Acquisition d'une société avec un ou plusieurs de ses cadres dirigeants existants à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.
MBI (Management Buy-In) : externes	Acquisition d'une société avec un ou plusieurs cadres dirigeants à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.
OBO (Owner Buy-Out) : ou transmission progressive	Acquisition d'une société par une holding de reprise, financée partiellement par endettement, regroupant l'ancien dirigeant actionnaire et un ou plusieurs financiers.
LBU (Leveraged Build-up) :	Constitution d'un groupe par acquisitions successives à partir d'une première société reprise par une holding financée partiellement par endettement.
BIMBO : (Buy-In Management Buy-Out)	Combinaison d'un MBO et d'un MBI.

ACTIVITES HOTELIERES

TO	Taux d'Occupation
RMC	Recette Moyenne par Chambre louée
REVPAR	Revenu moyen par chambre disponible
REVENU MANAGEMENT	Gestion tarifaire adaptée aux variations des demandes

RAPPORT DE GESTION

COMPTES CONSOLIDES

Faits marquants de l'exercice

Le résultat net part du groupe, après prise en compte des minoritaires, est de -1 M€ contre -2,5 M€ en 2008.

L'évaluation des titres en juste valeur ainsi que les « impairment test » sur les goodwill et les fonds de commerce font baisser le résultat de 14,8 M€ nets d'impôt, alors que les opérations réalisées ou dénouées durant l'exercice ont permis de réaliser un bénéfice de 13,8 M€.

Le périmètre de consolidation a été modifié par l'intégration globale des 15 filiales opérationnelles des 5 holdings détenues majoritairement par PALUEL-MARMONT CAPITAL intégrées en 2008. La consolidation des filiales opérationnelles, détenues à plus de 50 % par Paluel-Marmont Capital modifie fortement la présentation des comptes consolidés. Les postes dont l'évolution est sensible sont : les actifs corporels +8,5 M€, les écarts d'évaluations +39,9 M€, les clients +19 M€, les dettes +28 M€, les titres en juste valeur -40,4 M€. Le compte de résultat s'accroît de 80,7 M€ de chiffre d'affaires, de 72,7 M€ de charges d'exploitation, et d'une charge financière nette de 1,4 M€.

L'immeuble de placement du 26, rue Murillo a été cédé et une plus-value de 4,6 M€ a été constatée.

*

Contribution au résultat des secteurs

Le Capital Investissement est composé de trois activités : l'investissement dans les PME, par sa filiale Paluel-Marmont Capital détenant directement ses participations, l'investissement dans des grandes entreprises et en capital risque, en investissant dans des fonds spécialisés et dans la Valorisation d'actifs Immobiliers diversifiés.

PALUEL-MARMONT CAPITAL fait ressortir une perte, part du groupe de 1,7 M€, s'analysant comme suit :

- Des frais de gestions de 1,9 M€ contre 2 M€ en 2008,
- Le bénéfice opérationnel des filiales consolidées est de 4,6 M€ dont 2,5 M€ de quote-part minoritaire. La contribution bénéficiaire ressort à 2 M€ avant prise en compte d'un montant de 1,5 M€ de dépréciation des Goodwill (constaté lors des tests de valeurs, du fait du ralentissement de l'activité en 2009)
- Une perte sur l'activité financière de 0,4 M€ qui s'explique par : des plus values de +2,2 M€ réalisées sur la cession de 6 lignes du portefeuille, plus 1,7 M€ de revenus financiers et de 4,4 M€ de dépréciation des titres en Juste Valeur.

Au sein du pôle « fonds », l'année 2009 a été très marquée par un attentisme prudent. Les gestionnaires sont confrontés à une visibilité de l'activité économique et des valorisations encore hautes des projets proposés.

Les appels de fonds ont été modestes, 2,3 M€, et les retours sur investissements de 3,1 M€.

La crise financière a été ressentie différemment suivant le secteur d'activité concerné. En effet, les grands fonds LBO ont été provisionnés pour 1,6 M€ alors que les fonds de capital risque et autres fonds s'appréciaient de 1,8 M€. Globalement la juste valeur des fonds reste à l'équilibre.

La contribution de ce secteur ressort à 0,4 M€.

Le pôle «valorisation d'actifs immobiliers », en perte de 5,9 M€ a été très fortement impacté par la crise financière bancaire, et l'arrêt quasi-total des ventes d'immeuble. La filiale Columbus Partners Europe a dû provisionner plus de 6 M€ soit 100% de notre quote-part du projet Atlantis, projet dont les financements sont remis en cause par la banque et dont l'issue de la négociation demeure très incertaine. Le projet touristique de La Plagne, a également été provisionné pour plus de 3,9 M€ en conformité avec l'expertise immobilière qui acte la forte variation des taux de rendement et des délais supplémentaires pour que le marché retrouve son activité.

Le chiffre d'affaires des hôtels ESPRIT DE FRANCE de 13,7M€ est en baisse de 5 % malgré une baisse de 17 % au premier trimestre. Le résultat du pôle, après la provision dotée sur l'hôtel Aiglon, ressort à 1,33 M€.

Après la plus-value de cession sur l'immeuble du 26 rue Murillo, le résultat net du groupe est à l'équilibre ; après prise en compte de la quote-part des minoritaires, il ressort à - 1 M€.

En M€	2009					2008				
	Capital Investissement	Hôtellerie	SOUS TOTAL	Patrimoine immobilier et divers	TOTAL	Capital Investissement	Hôtellerie	SOUS TOTAL	Patrimoine immobilier et divers	TOTAL
Résultat courant	2,7	3,6	6,3	-1,5	4,8	-1,1	4,1	3,0	-1,0	2,0
Dépréciation des fonds de commerce et goodwill	-2,0	-1,5	-3,5		-3,5					
Résultat financier	-9,4	0,0	-9,3	0,1	-9,3	1,1	0,0	1,1	-7,4	-6,3
Résultat Immeubles de placement	0,2	-	0,2	4,6	4,7	1,2	-	1,2	-0,7	0,5
Impôts et autres postes	1,2	-0,8	0,4	1,8	2,2	-0,1	-1,5	-1,6	2,8	1,2
Part du groupe	-7,3	1,3	-6,0	5,0	-1,0	1,1	2,6	3,7	-6,3	-2,5

A l'**actif**, les variations les plus significatives proviennent de la consolidation des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL cités ci-dessus. Les immeubles de placement d'une valeur 20,1 M€ ont enregistré la cession de l'immeuble rue Murillo. Les écarts d'acquisition sont composés de 37,6 M€ de goodwill sur les filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL, après 2,3 M€ de dépréciation et de 10,1 M€ d'écarts d'évaluation sur les hôtels ESPRIT DE FRANCE. Les immobilisations incorporelles de 19,6 M€ ont diminué de 1,5 M€ du fait de la dépréciation du fonds de commerce de l'hôtel Aiglon et augmenté de 4 M€ de par l'intégration des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL.

Il a été acquis pour 9,6 M€ et cédé pour 19,9 M€ de titres de capital investissement. Après annulation de 40 M€ de juste valeur des titres des holdings des filiales consolidées de PALUEL-MARMONT CAPITAL. Concomitamment, la valorisation des titres a baissé de 12 M€ dont 7,6 M€ sur le secteur Valorisation d'actifs immobiliers.

Les stocks, principalement composés d'immeubles, ont augmenté de 10 M€ grâce à de nouveaux programmes d'investissement, notamment dans la filiale PYTHEAS.

Les **Capitaux propres**, part du groupe, après prise en compte du résultat de l'exercice, de la distribution effectuée en 2009 et des titres d'auto détention annulés en consolidation, sont d'un montant de 168,8 M€ au 31 décembre, ils représentent 145,2 € par action contre 147,7 € au 31 décembre 2008.

Les principales variations des dettes proviennent de la consolidation des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL et du financement des programmes immobiliers.

Aucun risque de liquidité immédiate ne pèse sur le groupe à la clôture de l'exercice.

Le ratio d'endettement consolidé (dettes bancaires sur capitaux propres part du groupe et minoritaires) est de 28,15 % contre 22,11 % en 2008 et 16,7 % en 2007. Les ratios de gestion et de solvabilité ne sont pas appropriés pour la COMPAGNIE LEBON.

Les risques auxquels le groupe pourrait être confronté sont décrits dans l'annexe consolidée et pages 116 et 117 du présent document.

Evolution des affaires (article L.225-100, alinéa 3 du code de commerce) et Perspectives d'avenir

L'année 2009 a été celle de la prise en compte, à travers les valorisations d'actifs, de la sévérité de la crise économique traversée.

En 2010, la stabilisation, voire le rebond espéré de la croissance économique, reste à être confirmé. De plus, les mesures de relance prises ont un coût de financement dont l'impact est à venir.

Toutefois, même dans un contexte général incertain, la valorisation des actifs et la possibilité de réaliser de nouveaux investissements devraient s'améliorer sensiblement et la crainte d'une récession mondiale s'estomper. Cet environnement sera favorable à la reprise de nos activités d'investissement.

COMPTES SOCIAUX

La volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des participations présentes ou à venir, et sur les conditions de sortie.

En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises et la volatilité de cet environnement est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui résultent de modèles de valorisation.

L'Actif immobilisé de la COMPAGNIE LEBON est de 98,2 M€ contre 108,4 M€ en 2008. Cette diminution provient d'une part de la cession de l'immeuble du 26 rue Murillo, suivie de la fusion entre la COMPAGNIE LEBON et MURILLO 26 SAS ; La cession de l'immeuble pour 11,5 M€ a permis de dégager une plus-value de 3 M€ ; d'autre part il a été doté une provision de 5,3 M€ sur PALUEL-MARMONT VALORISATION du fait de pertes importantes enregistrées dans sa filiale COLOMBUS PARTNERS EUROPE, mise en difficulté par la renégociation d'un emprunt immobilier sur le projet ATLANTIS SUPER TOPCO détenue à 7,5 %.

L'Actif circulant

Les *Autres créances* de 14,3 M€ sont principalement constituées de la créance « carry-back » pour 3,4 M€ et d'un prêt de 10,6 M€ accordé à la société MURILLO INVESTISSEMENTS, société gérant la trésorerie à très court terme du groupe.

Le poste *Actions propres* a augmenté de 1,6 M€ par rachat d'actions destinée à la croissance externe et diminué de 0,6 M€ du fait de l'exercice de 11 900 options d'achat.

Les valeurs mobilières de placements :

Représentent 21,2 M€ de valeur nette et sont constituées de sicav de trésorerie à court terme. Leur valeur boursière s'établit au 31 décembre 2009 à 21,5 M€.

Au **Passif**, les *capitaux propres* s'élèvent à 127,7 M€ contre 128 € après prise en compte du bénéfice de l'exercice de 1,6 M€ et de la distribution du dividende 2008 pour 1,9 M€. L'actif net comptable par action ressort à 105,18 € par action pour 1 214 500 actions. La répartition du capital est fournie en page 108 du présent document.

L'ensemble des *dettes* passent de 5,1 M€ en 2008 à 10,1 M€ ; elles sont essentiellement constituées des impôts à payer sur la cession de l'immeuble 26 rue Murillo pour 3,7 M€, des passifs d'impôts sur les filiales pour 4,6 M€, des emprunts bancaires pour 0,9 M€.

Le **résultat d'exploitation**, représentant les frais de gestion de la COMPAGNIE LEBON s'élèvent à – 1,7 M€ contre – 1,8 M€ en 2008.

Le résultat financier de 1,9 M€ comprend 3,7 M€ de revenus et dividendes sur titres immobilisés, 3 M€ sur la cession de l'immeuble du 26 rue Murillo, 0,7 M€ de plus-values et reprises sur valeurs mobilières de placement, diminués de 5,4 M€ sur l'ensemble du portefeuille immobilisé et 0,1 M€ de charges financières courantes.

Après un produit d'impôts de 1,4 M€ constitué de 3,4 M€ de « carry-back » (dont 1,9 M€ revenant aux filiales fiscalement intégrées), le **résultat de l'exercice est bénéficiaire de 1,6 M€** contre 2,8 M€ l'an dernier.

Information diverse

La COMPAGNIE LEBON, en tant que holding, n'a pas de clients externes. Les montants dus aux fournisseurs au 31 décembre 2009 étaient de 0,1 M€ à échéance moins d'un mois. En 2008, le montant était de 0,03 M€ à échéance moins d'un mois et sont réglés dans ce délai.

Filiales

La société PYTHEAS a acquis 31,50 % de la SCCV rue d'Hozier.

Affectation du résultat

Après prise en compte du Report à nouveau antérieur, majoré de la somme de 78 896 € correspondant au dividende non versé aux actions auto détenues, le résultat distribuable s'élève à 13 046 481 €.

La proposition du conseil d'administration sur l'affectation du résultat est la suivante :

- à la distribution d'un dividende d'un montant de	1 943 200 €
soit 1,60 € par action,	
- au Report à nouveau	<u>11 103 281 €</u>
	13 046 481 €

Ce dividende sera mis en paiement le 10 juin 2010.

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % en vertu de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice	Dividende net en €
2006	3.00*
2007	3,20*
2008	1,60*

* abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Rachat d'actions

Au 31 décembre 2009, compte tenu des actions détenues au titre du programme de rachat, la société possédait 52 030 actions propres, représentant 4,28 % du capital, pour une valeur comptable nette de 4 106 025 €.

Le bilan de son utilisation au 31 décembre 2009 est le suivant :

▪ Nombre d'actions annulées	néant
▪ Nombre de titres détenus en portefeuille	52 030
▪ Valeur de marché du portefeuille	4 167 603 €

Descriptif du nouveau programme soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 2 juin 2010

L'assemblée générale mixte du 30 avril 2009 a autorisé la COMPAGNIE LEBON, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, à racheter ses propres actions.

Il est demandé à l'assemblée générale du 2 juin 2010 d'autoriser un nouveau programme de rachat d'actions. Les principales caractéristiques de ce nouveau programme de rachat d'actions sont les suivantes :

Part du capital détenu et répartition par objectifs :

A la date du 31 mars 2010 la société détient 56 608 actions propres, soit 4,66 % du capital.

- 20 000 options d'achat d'actions sont attribuées aux salariés et mandataires sociaux du groupe et des sociétés liées après l'exercice de 11 900 options d'achat en 2009. 1 000 actions n'ont pas été exercées du fait du départ d'un bénéficiaire ; elles sont en instance de réaffectation.

- Le solde des actions auto détenues, soit 36 608 actions, est affecté à l'animation du titre par le biais d'un contrat de liquidité AMAFI pour 1 295 actions et 35 313 actions à des opérations d'échange.

Objectifs du programme :

Les objectifs sont les suivants par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AMAFI,
- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, et plus généralement dans le cadre d'une transaction,
- de l'annulation éventuelle des actions en vue d'optimiser la rentabilité des fonds propres sous réserve du vote de la dix-septième résolution soumise à cette Assemblée, statuant en matière extraordinaire et ce pendant une période de 24 mois,
- de l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Part maximale du capital, nombre maximal, prix maximal et caractéristiques :

Le pourcentage de rachat maximum de capital à autoriser par l'assemblée générale est de 10 %, soit 121 450 actions. La COMPAGNIE LEBON détient, au 31 mars 2010, 56 608 actions propres, soit 4,66 % du capital, qui seront prises en compte pour le calcul de ce seuil. Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat est donc de 64 842 actions, correspondant à un prix maximal de 7 781 040 € sur la base d'un prix d'achat maximum de 120 € prévu dans la seizième résolution de l'assemblée générale du 2 juin 2010.

Les actions pourront être rachetées ou cédées, par intervention sur marché ou hors marché, par blocs de titres.

La Société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Tableau synthétique des opérations effectuées lors du précédent programme de rachat au 31 mars 2010

En €	FLUX BRUTS CUMULES		POSITIONS OUVERTES AU JOUR DU DESCRIPTIF DU PROGRAMME			
	ACHATS	VENTES/TRANSFERTS	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	32 126	24 850				
Cours moyen de la transaction	76,97 €	66,44 €				
Montants	2 472 868 €	1 651 133 €				

Le Conseil d'administration

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président du conseil d'administration, en vertu de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce

Le Président déclare que la COMPAGNIE LEBON se conforme à la gouvernance décrite dans le rapport MIDDLENEXT de décembre 2009 et au cadre de référence du contrôle interne élaboré par l'Autorité des Marchés Financiers le 9 janvier 2008. Le Conseil d'administration a pris connaissance des points de vigilance dudit code.

A) Travaux et organisation du conseil d'administration

En 2009, le conseil d'administration était composé de 11 membres. Certains administrateurs sont considérés comme indépendants, au sens du code de gouvernement des entreprises, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation avec la société ou son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Dans ce sens sont considérés comme administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration de la COMPAGNIE LEBON, soit 4 administrateurs sur 11.

Les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale ne sont pas dissociées.

Chaque administrateur bénéficie d'une information étendue à sa demande. Les documents soumis à son analyse et sa décision lui sont transmis préalablement à chaque séance du conseil.

Il s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice, en présence de 90 % des administrateurs ; des réunions informelles avec l'ensemble ou une partie des administrateurs peuvent être tenues sur des sujets particuliers. Le conseil s'est réuni avec comme but de procéder à :

- l'examen des comptes annuels et semestriels ;
- la revue de l'activité des filiales ;
- l'examen et l'autorisation des conventions réglementées ;
- l'examen de toute question pouvant entraîner un éventuel conflit d'intérêt ;
- l'examen des recommandations des différents comités ;
- une réflexion stratégique pour la COMPAGNIE LEBON et ses filiales.

En 2009, les membres du conseil ont bénéficié de jetons de présence de 100 000 euros.

Pour susciter une réflexion sur une adaptation du mode de gouvernance de la COMPAGNIE LEBON à la situation de crise actuelle, un comité ad hoc d'administrateurs a été créé.

Il a été établi un règlement intérieur du conseil d'administration en décembre 2006 qui sera aménagé en fonction du code de gouvernance Middlenext. Il n'existe pas de limitations d'interventions des administrateurs.

En 2009, les performances du conseil d'administrations évaluées en 2008 ont donné lieu à des améliorations.

Deux comités sont institués :

1 - Le comité des rémunérations et des nominations.

Il est composé de deux membres et s'est réuni 2 fois en présence de l'ensemble de ses membres et du Président.

La rémunération des mandataires sociaux a fait l'objet de recommandations du comité qui a souhaité fixer des critères d'intéressement, pour le Président-directeur général en fonction des performances de la société, des résultats par secteurs, de la contribution personnelle de ce mandataire à la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration et de l'encadrement du personnel des secteurs. Certains mandataires ou cadres de filiales bénéficient de la retraite de l'article 39 du code général des impôts refacturée aux filiales au prorata des droits à la retraite de chacun.

Ce comité ne délibère pas sur les indemnités de départ des mandataires sociaux, celles-ci n'étant pas appliquées dans le groupe.

2 - Le comité des comptes

Il est composé de 2 membres (dont un administrateur indépendant) qui ont toute capacité pour juger de l'information financière. ; il a pour but le suivi de l'élaboration des comptes, du processus de l'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques, de l'indépendance des commissaires aux comptes ; il bénéficie de toutes les informations nécessaires à cette mission. Il facilite ainsi le travail du conseil qui garde seul la responsabilité d'arrêter les comptes sociaux et les comptes consolidés. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice en présence du Président, du responsable interne de la comptabilité (2 séances) et de la totalité de ses membres à l'exception d'une séance.

B) Limitations de pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration du 30 avril 2009 a donné pouvoir au Président de consentir, sans autorisation préalable, toutes cautions, avals ou garanties dans la limite d'une somme n'excédant pas 5 000 000 €, sans que les engagements unitaires soient eux-mêmes plafonnés dans leur montant. Les limitations de pouvoirs du Président-directeur général ne sont que celles prévues par la loi concernant les cautions, avals et garanties.

C) Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

D) Procédures de contrôle interne

1 - Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer la conformité aux lois et règlements, l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale, le bon fonctionnement des processus internes de la société, la fiabilité des informations financières et d'une manière générale, il contribue à la maîtrise des activités. Il contribue à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société tels que décrits dans l'annexe consolidée et page 113 du présent document. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La perte subie en 2008 sur la Sicav Luxalpha, bien que du fait d'une fraude, a conduit la direction de la COMPAGNIE LEBON à réexaminer sur la prévention du risque de signature des dépositaires et la qualité des Sicav utilisées dans le cadre de la gestion de trésorerie.

Une revue régulière de ces risques est dorénavant exercée et une recherche systématique de répartition des risques par limitation des encours par produits ou dépositaires a été mise en place.

Les codes de déontologie applicables à chacun des secteurs d'investissement sont respectés par les filiales.

Les mesures prises en matière sociale et environnementale sont décrites pages 115 et suivantes.

La direction générale étudie chaque nouvelle réglementation et leurs incidences en termes d'organisation et de présentation de l'information financière.

La structure du capital est citée dans le rapport social et figure page 108.

2 – Filiales du Groupe

Pour PALUEL-MARMONT CAPITAL, un code de procédures a été mis en place dès 2001. Ces procédures ont été revues et écrites en 2003 et élargies en 2004, 2005 et début 2010. Elles ont de plus été mises en place dans le cadre des normes de la profession du capital investissement. PALUEL-MARMONT CAPITAL est membre de l'AFIC.

Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général sont dissociées et une procédure spécifique traite de leurs pouvoirs respectifs, notamment en matière d'engagement de dépenses.

Les investissements, le suivi des participations et les désinvestissements font l'objet de procédures précisément décrites:

- Toute étude d'un investissement éventuel fait l'objet d'un comité de pré-investissement.. La décision de celui-ci est formalisée par un relevé de décision, de même que la décision de procéder ensuite à l'investissement.
- Lorsque l'investissement est réalisé, il fait l'objet d'un suivi par 2 responsables nommés au sein de l'équipe de PALUEL-MARMONT CAPITAL avec, notamment, l'établissement de divers documents (fiches titre et juridique, note de suivi, fiche de valorisation ...). Une nouvelle procédure d'évaluation des sociétés en portefeuille, dans le cadre de l'évaluation semestrielle des participations, a été mise en place en 2005 et revue en 2010.

Le comité d'investissement est composé du Président du conseil d'administration, du directeur général, des directeurs de participations et des administrateurs.

Le comité hebdomadaire est composé du Président du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs de participations.

Le code de procédures précise les méthodes appliquées pour l'évaluation des investissements et ce dans l'esprit des normes comptables IFRS. Il précise également l'application des recommandations du document de référence produit par l'AFIC, l'EVCA et la BVCA. Les investissements sont évalués selon le concept de la juste valeur et font l'objet d'une fiche d'évaluation signée par les responsables de la participation. Cette valorisation tient compte du caractère public des informations communiquées par la COMPAGNIE LEBON. La méthode retenue par défaut utilise généralement le multiple d'entrée appliqué au résultat d'exploitation moyen sur trois ans. La valeur d'entreprise ainsi calculée est alors diminuée de la dette nette consolidée et fait l'objet d'une décote de négociabilité.

Par dérogation à cette méthode, la méthode de l'actif net pour tout investissement dont les actifs plus que les résultats représentent l'essentiel de la valeur, ou la méthode de la dernière transaction, peuvent être utilisées.

Ces valorisations sont établies à la date de clôture de l'exercice social de la participation ainsi qu'à ses comptes semestriels.

Les participations dont les comptes sont consolidés dans les comptes de Compagnie Lebon font l'objet d'une procédure complémentaire particulière afin de préciser le traitement des goodwill de consolidation.

La revue des différentes participations est assurée lors de réunions hebdomadaires.

Une lettre d'information complète de la vie des participations et de leur évaluation est remise semestriellement aux administrateurs, ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

Tout projet de désinvestissement est présenté en amont lors des réunions hebdomadaires avec les principales caractéristiques du projet.. Un document est, dès que possible, soumis aux membres du Comité d'Investissement qui présentent, le cas échéant, leurs remarques et peuvent, si un membre au moins le souhaite, convoquer une réunion formelle du Comité avec vote sur le principe et les conditions de la sortie. A la réalisation du désinvestissement sont rédigés les documents rappelant les principales données et conditions du désinvestissement.

Toute communication sur les opérations d'investissements et désinvestissements ainsi que la gestion informatique des données de la société ainsi que l'hébergement de son site font également l'objet de procédures.

Les Sociétés PETROY et PEFAURE regroupent les membres de l'équipe de PALUEL-MARMONT CAPITAL, à l'exception du Président. Ces sociétés leur permettent de co-investir *pari passu* aux côtés de PALUEL-MARMONT CAPITAL dans une limite de 2 % du montant investi par PALUEL-MARMONT CAPITAL.

Chez *PALUEL-MARMONT FINANCE*, les procédures d'investissement sont mises en œuvre par le président.

Tout investissement éventuel fait l'objet d'une étude par le président de PALUEL-MARMONT FINANCE. Un dossier lui est remis comportant le règlement intérieur, le prospectus du fonds, ainsi que la brochure de présentation. Une rencontre avec la société de gestion du fonds est systématiquement organisée.

Si le premier avis est favorable, une procédure identique à celle suivie par PALUEL-MARMONT CAPITAL est suivie : participation des équipes de capital investissement à la data room du fonds pour avis. Ces équipes rendent compte au président qui, s'il est favorable, soumet le projet au comité de direction de la COMPAGNIE LEBON qui se prononce sur l'allocation d'actifs.

Lorsqu'il est décidé de procéder à l'investissement, un bulletin de souscription est signé par le président de PALUEL-MARMONT FINANCE. L'engagement correspondant est alors comptabilisé en dette au bilan quelque soit le montant réellement appelé.

Le suivi de la participation se fait au vu des rapports trimestriels ou semestriels transmis par le fonds et qui donnent la valorisation du fonds. Ils sont traités par les équipes comptables internes du groupe et permettent une analyse des risques liés à la gestion du fonds. Ces valorisations servent ensuite au traitement comptable de l'information.

PALUEL-MARMONT FINANCE est systématiquement présent, aux réunions d'information sur la politique et les performances organisées par la société de gestion du fonds.

Tous les mouvements de cash des fonds sont répertoriés sur les tableaux de bord établis en interne tous les mois et donnent ainsi lieu à un contrôle mensuel. Une lettre de circularisation a été adressée à tous les fonds pour les valeurs au 31 décembre 2009.

Chez *PALUEL-MARMONT VALORISATION*, les procédures de fonctionnement sont les suivantes :

- Un tableau de bord de suivi et de contrôle est mis à jour tous les mois à partir des données de reporting de chaque opération engagée. Ce tableau de bord regroupe, entre autres données, l'ensemble des engagements dans la valorisation d'actifs immobiliers de la COMPAGNIE LEBON ainsi que les projections de trésorerie (besoins/ressources) ;
- Une réunion hebdomadaire a lieu en présence du Président et des responsables des participations. Une revue du portefeuille y est effectuée ;
- Toute étude d'une opération éventuelle fait l'objet d'un comité de pré-investissement. Une fiche de synthèse regroupant les informations clés du projet (Vendeur, type d'opération, fonds propres à investir ...) est soumise au comité. Après décision favorable du comité, une investigation poussée du dossier est réalisée (data room ...) avec des audits externes (juridique, comptable, environnement ...) et, le cas échéant, une offre d'acquisition est formulée sous réserve de l'accord du comité d'investissement. La décision de celui-ci est formalisée par un relevé de décision ;
- Lorsque l'investissement est réalisé, il fait l'objet d'un suivi par un responsable nommé au sein de l'équipe de PALUEL-MARMONT VALORISATION ;

- La méthode de valorisation utilisée est celle du "Discounted Cash Flow", basée sur les données mises à jour chaque mois par l'asset manager. Cette méthode est décrite dans une fiche de procédure spécifique.

Pour les hôtels *Esprit de France*, un ensemble de procédures est formalisé de manière à prévenir ou détecter erreurs et défaillances et à fiabiliser l'exploitation. Elles ont pour objet d'identifier et maîtriser les risques :

- financier (sécurisation du chiffre d'affaires et des recettes),
- juridique (validation des contrats, analyse des baux...),
- de sécurité des clients et des immeubles.

Les moyens mis en place relèvent du domaine interne (tels que l'élaboration et le suivi des tableaux de bord mensuels, l'analyse régulière de listings sur le bon encaissement des espèces et des feuilles de caisse) et du domaine externe par l'intervention d'organismes (comme SOCOTEC) pour des contrôles réguliers en matière de sécurité, notamment pour les ascenseurs et les systèmes de sécurité.

Les comptes annuels de la société holding ESPRIT DE FRANCE sont élaborés par les équipes comptables de la COMPAGNIE LEBON. Le document mensuel de trésorerie est vérifié par ces mêmes équipes. Les comptes sociaux des hôtels sont élaborés par un cabinet d'expertise comptable qui lui-même établit la consolidation de la COMPAGNIE LEBON.

L'ensemble des tableaux mensuels sur les chiffres d'affaires et les taux d'occupation des différents hôtels sont transmis mensuellement à la direction générale de la COMPAGNIE LEBON et font l'objet d'une présentation au conseil d'administration de cette dernière par le Président d'ESPRIT DE FRANCE, également vice-président de la COMPAGNIE LEBON.

Au cours de l'année, le commissaire aux comptes d'ESPRIT DE FRANCE, de L'HOTEL AIGLON, de L'HOTEL PARC ST-SEVERIN et de L'HOTEL MANSART, CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE, est intervenu en vue d'apprécier les procédures de contrôle interne en matière de ventes des hôtels précédemment cités : contrôle des réservations, de la facturation et de la caisse. Aucune anomalie n'a été relevée. Le compte rendu du commissaire aux comptes a été diffusé auprès des directeurs des hôtels concernés, de la direction d'ESPRIT DE FRANCE et de la COMPAGNIE LEBON.

3 - Informations comptables et financières

La direction générale assume la responsabilité des comptes consolidés établis par un cabinet d'expertise comptable et des comptes sociaux élaborés en interne avec l'assistance de ce même cabinet comptable. Les comptes sociaux des filiales hôtelières d'ESPRIT DE FRANCE sont élaborés par ce même cabinet comptable, sous la responsabilité de la direction générale d'ESPRIT DE FRANCE. Les comptes sociaux des filiales portant les actifs immobiliers du pôle "valorisation d'actifs immobiliers" sont élaborés en interne ou par des cabinets comptables extérieurs, sous la responsabilité de la direction générale des sociétés CHAMPOLLION I et CHAMPOLLION II et soumis à l'approbation de la direction générale de la COMPAGNIE LEBON. Les arrêtés des comptes annuels et semestriels font, outre les réunions du comité des comptes, l'objet d'une réunion de synthèse avec les commissaires aux comptes et d'un examen comité des comptes préalablement à leur présentation au conseil d'administration.

La direction générale, dans son activité de contrôle interne, met en œuvre toute action tendant à prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, notamment dans l'information comptable et financière destinée aux actionnaires. Cette information est préparée en collaboration avec le directeur comptable et le directeur juridique, également chargé de la communication, et responsable au sein du groupe du suivi des règlements et recommandations des autorités du marché. Toutefois, les informations financières des différentes participations non consolidées sont de la responsabilité de leurs dirigeants respectifs et ne font pas l'objet d'un contrôle de la direction générale.

Les systèmes d'information relatifs à l'information financière et comptable ont pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de cette information.

Pour les arrêtés de comptes publiés, les commissaires aux comptes assurent au conseil qu'ils ont accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leur mission, notamment sur l'ensemble des filiales consolidées, et que leurs travaux sont terminés au moment de l'arrêté des comptes par le conseil d'administration.

La préparation de ce rapport n'a révélé aucune insuffisance ou défaillance grave.

Le Président du conseil d'administration

Mandats, fonctions et rémunérations des mandataires sociaux

MANDATS, FONCTIONS ET REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Président-directeur général

Né le 1er mars 1943

Date d'entrée en fonction : 27 mai 1993.

Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats groupe :

Président de : PALUEL-MARMONT CAPITAL

Directeur général de : CETIG
(Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion) - SAS

Représentant de la COMPAGNIE LEBON, Président de :
CHAMPOLLION I (SAS)
COLOMBUS PARTNERS (SAS)
PALUEL-MARMONT FINANCE (SAS)
PALUEL-MARMONT VALORISATION (SAS)

Représentant de PALUEL-MARMONT VALORISATION, Président de :
COLOMBUS PARTNERS EUROPE (SAS)
MONCEAU RENOVATION (SAS)

Représentant de PALUEL-MARMONT VALORISATION, Gérant de :
PYTHEAS INVEST. (SCI)

Autres mandats hors groupe :

Administrateur de : LEGAL & GENERAL (France)
LEGAL & GENERAL BANK (France)

Représentant de la COMPAGNIE LEBON, Administrateur de :
SOFINNOVA SA

Propriétaire de : 10 011 actions, soit 0,82 % du capital et 0,67 % des droits de vote.

Claude JANSSEN

Administrateur

Né le 1er octobre 1930

Date d'entrée en fonction : 11 mai 1995.

Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats hors groupe :

Président d'honneur de : INSEAD

Président du conseil international de : INSEAD

Membre du conseil de surveillance de : LA CIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD
BANQUE
Administrateur de : AROP
RUSSELL REYNOLDS ASSOCIATES (USA)
UNION CENTRALE DES ARTS DECORATIFS
PERMAL ASSET MANAGEMENT INC.

Propriétaire de : 60 actions - % du capital : NS.

Daniel LEBARD

Administrateur
Né le 20 janvier 1939
Date d'entrée en fonction : 6 mars 2007.
Echéance du mandat : 2010

Autres mandats : Néant
Propriétaire de : 10 actions - % du capital : NS.

Arnaud LIMAL

Administrateur
Né le 21 septembre 1957
Date d'entrée en fonction : 25 mai 2007.
Echéance du mandat : 2009

Autres mandats hors groupe :
Vice-président et Secrétaire général de : HARVARD BUSINESS SCHOOL CLUB DE France
Administrateur indépendant de : STORE ELECTRONIC SYSTEMS

Propriétaire de : 100 actions - % du capital : NS.

Christian MAUGEY

Administrateur
Né le 21 juin 1942
Date d'entrée en fonction : 11 mai 1995.
Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats hors groupe :
Président : OGEC de l'INSTITUT DE LA TOUR
Président-directeur général de : FINANCIERE BOSCARY
CALIFFE SAS 2008
CALIFFE SAS 2009
CALIFFE SAS 2010
Administrateur de : TURENNE CAPITAL PARTENAIRES
PARIS-LYON DE GESTION

Propriétaire de : 600 actions – % du capital : NS

Augustin PALUEL-MARMONT

Administrateur (*fils de Jean-Marie PALUEL-MARMONT*)
Né le 14 septembre 1975
Date d'entrée en fonction : 1^{er} décembre 2009.
Echéance du mandat : 2010.

Autres mandats :
Néant.

Autres mandat hors groupe :
Président-directeur général de : MICHEL & AUGUSTIN SA

Propriétaire de : 1 265 actions, soit 0,10 % du capital et 0,06 % des droits de vote.

Henri de PRACOMTAL

Administrateur

Né le 14 septembre 1952

Date d'entrée en fonction : 26 mars 1998.

Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats hors groupe :

Président, Directeur général: STE CHENE ET CIE
Président-directeur général de : TONNELLERIE TARANSAUD
Administrateur de : FRANCE GALOP

Propriétaire de 100 actions - % du capital : NS.

Société GIGE

SARL au capital de 302 306,86 € - RCS 378 145 072

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 2 décembre 2008.

Echéance du mandat : 2009

représentée par M. Alain SOURISSEAU

Né le 7 septembre 1954

Autres mandats :

Néant.

Propriétaire de 120 actions - % du capital : NS.

FRANCE PARTICIPATIONS

SAS au capital de 1 630 283 € - RCS 622 050 185 (62 B 5018)

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 26 mars 1998.

Echéance du mandat : 2009.

représentée par M. Christophe PALUEL-MARMONT

Né le 6 juillet 1948

Autres mandats :

Néant.

Propriétaire de : 569 293 actions, soit 46,87 % du capital et 53,24 % des droits de vote.

CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion)

SAS au capital de 3 500 000 € - RCS 389 762 202 (92 B 14912) –

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 15 décembre 2000.

Echéance du mandat : 2010.

représenté par M. Guy GERVAIS

Né le 16 février 1942

Autres mandats :

Néant.

Propriétaire de : 29 835 actions, soit 2,46 % du capital et 2,42 % des droits de vote.

INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS (INPR) (*)

Art. L.732-1 du code de la Sécurité Sociale – Agrément ministériel 21.12.1998

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 2 juin 2004.

Echéance du mandat : 2009.

représentée par M. Pierre GIRARDIN

Né le 31 octobre 1949

Propriétaire de : 53 344 actions, soit 4,39 % du capital et 5,14 % des droits de vote.

Autres mandats exercés par les Administrateurs au cours des cinq exercices précédents.

	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR ou Membre du Conseil de surveillance	GERANT	REPRESENTANT PERMANENT
Jean-Marie PALUEL-MARMONT	Edrasco Paluel-Marmont Finance Murillo 26 Sofinnova SA	Financière Boscary Esprit de France Sofival		Paluel-Marmont Finance Lonthenes
Claude JANSSEN	Krupaco Finances SAS IEDD	American University in Bulgaria		
Christian MAUGEY		Compagnie du Mont-Blanc Mont-Blanc & Compagnie	Muette	Eurelec
Christophe PALUEL-MARMONT	ESPRIT DE France en vigueur	Compagnie Lebon Paluel-Marmont Finance Synhorcat (en vigueur)		
Henri de PRACOMTAL	Thales International Tonnellerie Garnier Chene Developpement SAS	MM	Ste Charentaise de Risques	
		Grand Natexis Quantactions Europe Prévoyance et Réassurance Prévoyance SA Caam Oblig Internationales		
INPR				
Guy GERVAIS	Finarena			France Participations
Daniel LEBARD	DLMD FAIRCHILD CORPORATION			Cetig

Rémunérations des dirigeants sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant /mandataire social à travers la convention avec le CETIG		
Jean-Marie PALUEL-MARMONT Président et directeur général	exercice N-1	exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau ci-dessous)	285 000 €	285 220 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NEANT	NEANT
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NEANT	NEANT

Tableau récapitulatif des rémunérations au niveau du groupe de chaque dirigeant / mandataire social à travers la convention avec le CETIG				
Jean-Marie PALUEL-MARMONT Président et directeur général	exercice N-1		exercice N	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
Rémunération fixe	0	285 000,00 €	0,00 €	285 220
Rémunération variable	0,00 €	0,00 €	22 000 €	0,00 €
Rémunération exceptionnelle versée	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Jetons de présence au titre de		7 272,73 €		7 441,86 €
Avantages en nature	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT n'a pas de contrat de travail avec la COMPAGNIE LEBON. Il est rémunéré par la société animatrice du groupe, le CETIG, qui refacture la quote-part de sa rémunération afférente à chaque filiale à travers les conventions réglementées existant entre les parties (voir rapport spécial des commissaires aux comptes).

Il n'existe aucun engagement de toute nature, pris par la société aux bénéficiaires de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Par contre, certains d'entre eux bénéficient d'une retraite dite de l'article 39 du CGI à travers la convention CETIG, dont les montants sont refacturés aux filiales au prorata des droits à la retraite de chacun.

Jetons de présence des administrateurs

MEMBRES DU CONSEIL	Jetons versés exercice 2008	Jetons versés exercice 2009
Jean- Marie PALUEL-MARMONT	7 272,73 €	7 441,86 €
Guy GERVAIS	7 272,73 €	7 441,86 €
Claude JANSSEN	11 272,73 €	11 441,86 €
Daniel LEBARD *	9 954,73 €	10 081,40 €
Arnaud LIMAL	7 272,73 €	7 441,86 €
Christian MAUGEY	11 272,73 €	11 441,86 €
Christophe PALUEL-MARMONT	7 272,73 €	7 441,86 €
Augustin PALUEL-MARMONT	-	1 860,47 €
Roger PALUEL-MARMONT	7 272,73 €	3 720,93 €
Henri de PRACOMTAL	13 272,73 €	13 441,86 €
GIGE	7 272,73 €	7 441,86 €
INPR	7 272,73 €	7 441,86 €

* après retenue à la source

Aucune autre rémunération n'est versée ni aucun avantage en nature consenti, à l'exception de MM. Jean-Marie et Christophe PALUEL-MARMONT. La rémunération de ce dernier s'élève pour 2009 à 183 100 € et 32 000 € de prime contre 220 000 € en 2008.

Le nombre d'actions devant être détenues par un administrateur est de 10.

Au 31 décembre 2009, aucun prêt ni garantie n'ont été accordés aux membres des organes d'administration et de direction.

Il n'existe aucun administrateur élu par les salariés ni de censeurs.

Les dirigeants ou membres de leur famille ne possèdent pas directement ou indirectement d'actifs de la société ou du groupe à l'exception de leur participation au capital de la société.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de la société des administrateurs et dirigeants, et leurs intérêts privés.

En outre à la connaissance de la société aucun mandataire social n'a fait l'objet au cours des cinq dernières années :

- d'une condamnation pour fraude prononcée ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- d'une incrimination officielle prononcée par des autorités statutaires.

A la date du présent document de référence, aucun mandataire social n'est lié à la société par un contrat de service à l'exception de M. Guy GERVAIS par le biais de la société FINARENA.

Options d'achat d'actions attribuées aux mandataires sociaux et aux dix premiers salariés

A la suite de la décision prise par les assemblées générales mixtes du 3 mai 2002 et du 25 mai 2005, le conseil d'administration a accordé au profit des dirigeants et des salariés du groupe les plans d'options d'achat actuellement en vigueur suivants :

INFORMATION SUR LES OPTIONS D'ACHAT		
	AGM du 3 mai 2002	AGM du 25 mai 2005
	Plan 2	Plan 3
Date du conseil d'administration	22-avr.-05	25-sept.-07
Nombre d'actions pouvant être achetées	11 500	7 500
dont le nombre pouvant être acheté par :		
> les mandataires sociaux		
Jean-Marie PALUEL-MARMONT	3 400	
Christophe PALUEL-MARMONT	2 600	
> les dix premiers salariés	2 700	
> les salariés des sociétés liées	2 800	7 500
Point de départ d'exercice des options	1-mai-09	1-oct.-11
Date d'expiration	21-avr.-13	30-sept.-12
Prix d'achat	81,88 €	115,32 €
Nombre d'actions achetées au 31 décembre 2009	0	0
Options d'achat annulées durant l'exercice	0	0
Options d'achat d'actions restantes	11 500	7 500

1 000 options d'achat du plan n°1 clos n'ont pas été levées du fait du départ du bénéficiaire. Elles sont en instance de réaffectation.

Options d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Jean-Marie PALUEL-MARMONT	Plan n°1 en date du 16 décembre 2003	6 000	57,46 €	1 ^{er} décembre 2008
---------------------------	--------------------------------------	-------	---------	-------------------------------

Options d'achat d'actions attribuées aux mandataires sociaux aux dix premiers salariés et aux salariés des sociétés liées durant l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Néant

Aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux.

Cette année, 11 900 options du plan N° 1 ont été levées, dont 10 900 par des mandataires sociaux qui ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF. Le comité de rémunération a recommandé au conseil d'administration de ne pas obliger le Président-directeur général à conserver ses titres jusqu'à la fin de son mandat.

Les options consenties étant des options d'achat, il n'y a pas de dilution potentielle.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel aux bénéfices de la société.

Attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale du 7 mai 2008 a donné tous pouvoirs au conseil d'administration d'attribuer des actions gratuites de la société au profit des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, ainsi qu'aux mandataires sociaux répondant aux conditions de l'article L.225-197-1 du code de commerce. Dans le cadre de cette autorisation, aucune attribution n'a été réalisée.

Opérations sur titres réalisées par des dirigeants et mandataires sociaux

Au cours de l'exercice, Monsieur Jean-Marie PALUEL-MARMONT a levé 6 000 options d'achat au cours de 57,46 €, la société FRANCE PARTICIPATIONS, administrateur, a acquis 2 750 titres au cours moyen de 57,81 € et en a revendu 2 000 au cours moyen de 57,10 €.

Composition et fonctionnement du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration est régi par la loi, son règlement intérieur en cours de modifications à la suite de la prise en compte du code de gouvernance Middenext et par les statuts de la société.

Conventions réglementées

En 2001, une convention d'assistance a été signée avec FINARENA, dont M. Guy GERVAIS est le gérant, dans le cadre d'une prestation de conseils (cf. rapport spécial des commissaires aux comptes).

Cette convention continue de produire ses effets (cf. rapport spécial des commissaires aux comptes).

En 2009, la convention avec le CETIG a continué de produire ses effets pour les prestations de direction, d'administration et de comptabilité au temps passé sur la base d'un taux horaire défini par le conseil d'administration.

Le 1er décembre 2009, le conseil d'administration a autorisé la modification des taux horaires inhérents à la convention avec le CETIG. (cf. rapport spécial des commissaires aux comptes).

Plan de communication.

Le rapport annuel sur les comptes 2009, ainsi que le rapport du Président du conseil d'administration, le rapport sur le rachat d'actions et le descriptif du nouveau programme dont l'autorisation est demandée lors de la présente assemblée, ont été mis en ligne sur le site de la COMPAGNIE LEBON et sur les sites selon les réglementations liées à l'adoption de la directive Transparence. De plus, ils sont adressés par voie électronique à l'Autorité des Marchés Financiers.

Les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé le 13 avril 2010 après la fermeture de la bourse.

Une réunion avec des analystes financiers (SFAF) s'est tenue le 27 avril 2010.

Le résultat consolidé au 30 juin 2010 fera l'objet d'un communiqué de presse le 24 août 2010 après la fermeture de la bourse.

Les actualités concernant la COMPAGNIE LEBON et ses filiales sont mises en ligne sur le site de la société LEBON et sur les sites selon les réglementations liées à l'adoption de la directive Transparence. De plus, ils sont adressés par voie électronique à l'Autorité des Marchés Financiers.

Vie administrative de la société

Ainsi qu'il l'avait déjà exprimé aux administrateurs ainsi qu'aux Actionnaires lors de la précédente Assemblée (*voir allocution en début de rapport*), Monsieur Roger PALUEL-MARMONT a remis sa démission par lettre en date du 8 juillet 2009 de ses fonctions d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration du 25 août 2009 a pris acte de cette décision et a tenu à lui rendre hommage pour le rôle imminent qu'il a joué dans l'histoire de la société.

Le Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2009 a coopté Monsieur Augustin PALUEL-MARMONT en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Roger PALUEL-MARMONT et pour le temps restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette nomination provisoire.

Par ailleurs, les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean-Marie PALUEL-MARMONT, Claude JANSSEN, Arnaud LIMAL, Christian MAUGEY, Henri de PRACOMTAL, FRANCE PARTICIPATIONS, Société GIGE et l'INPR viennent à expiration lors de la présente Assemblée. Chacun d'entre eux est rééligible.

En conséquence, nous vous proposons de renouveler leurs mandats respectifs pour une durée de trois ans, à l'exception de Monsieur Claude JANSSEN qui n'a pas souhaité voir son mandat d'administrateur renouvelé.

Le Conseil exprime à Monsieur Claude JANSSEN tous ses remerciements pour son importante participation à ses travaux depuis de nombreuses années et lui a demandé de bien vouloir continuer à le faire bénéficier de son expérience en cette période de réflexion stratégique et d'accepter un poste de censeur. M. Claude JANSSEN a accepté.

Enfin, le conseil propose à vos suffrages la nomination de Monsieur Pascal PALUEL-MARMONT en qualité d'Administrateur.

.Au cours de l'exercice 2009, la COMPAGNIE LEBON a fait usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par la dernière assemblée générale d'opérer en Bourse sur ses propres actions, en vue notamment de la régularisation et de l'animation du marché.

La COMPAGNIE LEBON souhaite se voir autoriser un nouveau programme de rachat d'actions dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce portant sur 10 % du capital détenus sous formes d'actions propres. Les objectifs de ce programme sont décrits page 28 du rapport.

Nous vous demandons donc de bien vouloir décider de ces opérations et de conférer tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration en vue de leur réalisation.

La COMPAGNIE LEBON souhaite bénéficier de la présence d'un collège de censeurs au sein de la Société. Par conséquence, elle propose d'insérer un nouvel article dans les statuts afin de définir notamment les modalités de sa nomination.

Des résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire sont soumises au vote de la présente assemblée générale.

Eléments financiers

En application du règlement CE n° 809/2004 sur les prospectus, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mars 2008 sous le n° D.08-150.
- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 mars 2009 sous le n° D. 09-133 frais

Ils sont disponibles sans frais au siège social, sur le site de la société et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers.

Groupe COMPAGNIE LEBON				
Compte de résultat consolidé ifrs (en K€)	notes	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Chiffres d'affaires	6-q	107 973	29 892	54 009
Autres produits de l'activité		600	227	125
Produit des activités courantes	6-q	108 573	30 119	54 134
Achats, variation de stocks et charges externes	6-r	-63 797	-17 504	-37 338
Charges de personnel	6-s	-30 392	-6 310	-6 322
Impôts et taxes		-2 759	-1 365	-1 237
Dotations aux amortissements et aux provisions	6-t	-6 781	-2 627	-1 381
Autres produits et charges ordinaires		-2	-289	-4
Charges des activités courantes	6-r	-103 731	-28 095	-46 282
Résultat courant avant dépréciation		4 842	2 024	7 852
Dépréciation sur Fonds de Commerce et goodwill		-3 512		
Résultat des activités courantes		1 330	2 024	7 852
Ajustement (net) de la juste valeur des TIAP	6-e	-12 058	-1 808	785
Ajustement (net) de la juste valeur des valeurs mobilières de placement	6-w	829	-7 441	120
Produits financiers	6-x	6 236	5 217	14 074
Coûts financiers	6-x1	-4 266	-2 225	-3 113
Résultat de l'activité financière		-9 259	-6 257	11 866
Ajustement (net) de la juste valeur des immeubles de placement	6-v	127	479	2 624
Résultats de cession des immeubles de placement		4 617		3 560
Résultat avant impôt et résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-3 185	-3 754	25 902
Charge d'impôt	6-y	3 126	1 826	-8 494
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		0	-321	-10
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession			0	0
Résultat net		-59	-2 249	17 398
Part du Groupe		-1 030	-2 536	15 883
Part des minoritaires	6-z	971	287	1 515
Résultat par action		-0,89 €	-2,16 €	13,64
Résultat dilué par action	6-z	-0,85 €	-2,09 €	13,08

Bilan consolidé ifrs (en K€)

Actif	notes	au 31/12/2009	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Actifs non courants		170 645	195 019	157 329
Actifs corporels	4-f	22 108	19 691	19 539
Immeubles de placement	4-g	20 092	27 563	23 622
Ecart d'acquisition	4-e	47 746	10 142	10 142
Immobilisations incorporelles	4-e	19 626	17 051	17 051
Titres de capital investissement en juste valeur	4-l	55 992	118 733	85 172
Autres immobilisations financières		891	637	493
Titres dans sociétés mises en équivalence	6-f		200	521
Impôts différés	6-g	4 190	1 002	789
Actifs courants		137 971	66 852	102 816
Stocks	4-j	40 185	29 102	28 318
Clients et créances diverses	4-k	35 971	11 178	13 150
Charges constatées d'avance		847	102	147
Valeurs mobilières évaluées en juste valeur	6-w	50 753	23 545	55 045
Disponibilités		10 215	2 925	6 156
Total actif		308 616	261 871	260 145
Passif				
Capitaux propres (part du groupe)		168 796	173 056	178 881
Capital	6-k	13 360	13 360	13 360
Réserves consolidées		160 724	165 667	153 488
Résultat consolidé		-1 030	-2 536	15 883
Titres en autocontrôle	4-n	-4 258	-3 435	-3 850
Intérêts minoritaires		14 021	13 602	6 870
Passif non courant		60 475	55 479	44 828
Emprunts long terme	4-m	39 674	32 237	24 620
Impôts différés	6-y	15 485	17 193	16 341
Provisions long terme	4-p	440	321	255
Dettes sur immobilisations	6-o	4 876	5 728	3 612
Dettes fiscales			0	0
Passif courant		65 324	19 734	29 566
Dettes sur immobilisations	6-o	3 035	3 242	4 253
Autres dettes d'exploitation	4-k	32 440	5 709	16 934
Comptes de régularisation		16 446	485	1 048
Part courante des emprunts et dettes financières	4-m	11 784	8 774	6 423
Provision court terme	4-p	1 619	1 524	908
Total passif		308 616	261 871	260 145

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE NETTE (en K€)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	-59	-2 249	17 398
+/- Dotations nettes aux amortissements	1 961	1 155	1 241
+/- Dotations nettes aux provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	6 542	371	799
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	12 107	1 328	-3 349
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	-62	5	80
+/- Autres produits et charges calculés			
+/- Plus et moins values de cession	-6 679	65	-9 434
+/- Profits et pertes de dilution			
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	321	10
- Dividendes (titres non consolidés)			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	13 810	996	6 745
+ Coût de l'endettement financier net			
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-4 686	1 270	-4 303
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	9 124	2 266	2 442
- Impôt versé		-6 883	-1 437
+/- Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	2 024	-710	27 640
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 148	-5 327	28 645
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 103	-4 926	-2 529
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4	397
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-10 854	-21 868	-40 309
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	33 559	10 655	31 584
+/- Incidence des variations de périmètre	8 367		34 659
+ Dividendes reçus			
+/- Variation des prêts et avances consentis			
+ Subventions d'investissement reçues			
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	29 969	-16 135	23 802
+ Sommes perçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	0	37	84
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
+/- Rachats et reventes d'actions propres	-1 304	416	-1 853
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-3 129	-6 235	-4 999
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	4 616	7 035	55
- Remboursements d'emprunts	-6 791	-14 533	-33 380
- Intérêts financiers nets versés			
+/- Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 608	-13 280	-40 093
+/- Incidence des variations des cours des devises			
Variation de la trésorerie nette	34 509	-34 742	12 354
Trésorerie d'ouverture	26 459	61 201	48 847
Trésorerie de clôture	60 968	26 459	61 201

	01/01/2009	01/01/2008	01/01/2007
Capitaux propres part du groupe	173 056	178 881	168 316
Résultat consolidé	-1 030	-2 536	15 883
Distribution de dividendes	-1 864	-3 749	-3 539
Actions propres	-824	416	-1 853
Retraitement Stock options	-62	5	80
Autres variations		39	-6
Résultats antérieurs/consolidation en IG de filiales	-480		
Capitaux propres part du groupe	168 796	173 056	178 881
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007

Etat de résultat global (en K€)		31/12/2009	31/12/2008
Résultat net		-59	-2 249
Stock option		-62	5
Résultats antérieurs/consolidation en intégration globale de filiales	I	-480	
Divers			40
Effets fiscaux			
Total des produits & charges non constatés en résultat		-542	45
Résultat global		-601	-2 204
Part du Groupe		-1 572	-2 491
Part des minoritaires		971	287

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2009

1 – Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants de l'exercice

Le résultat consolidé de 2009, part du groupe, est une perte de 1 M€, à comparer à une perte en 2008 de 2,5 M€.

La présentation des comptes consolidés est peu comparable entre 2009 et 2008, car le périmètre de consolidation a été modifié par l'intégration globale des 15 filiales opérationnelles, dépendantes des 5 holdings détenues majoritairement par PALUEL-MARMONT CAPITAL, consolidées en 2008.

Un comparatif 2008 proforma des comptes consolidés, comprenant l'intégration des 15 filiales opérationnelles, est présenté, dans la partie 3 b).

Sur 2009, les postes du bilan les plus impactés sont : les actifs corporels +2M€, les écarts d'évaluations, +39,1 M€, les immobilisations incorporelles + 4 M€, les titres en juste valeur -40,4 M€, les clients +18,6 M€, les autres créances + 9,3 M€, les disponibilités + 18,9 M€, les dettes obligataires et bancaires +28 M€, les autres dettes +18,5 M€.

Le compte de résultat s'accroît de 80,7 M€ de chiffre d'affaires, de 72,7 M€ de charges d'exploitation, et d'une charge financière nette de 1,4 M€.

L'activité du groupe, détaillée dans les notes annexes, ci-après, comprend les activités récurrentes (comme l'hôtellerie), les activités dénouées au cours de l'exercice, en fonction des acquisitions et des cessions des opérations d'investissement dans les projets industriels et immobiliers (capital investissement) et les opérations de nature exceptionnelle, comme la cession d'un immeuble.

De plus, le résultat prend en compte l'évaluation à la juste valeur des projets, non dénoués en fin d'exercice, et comme l'an passé, la volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des opérations, et sur les conditions de sortie. En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises et la volatilité de cet environnement est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui résultent de modèles de valorisation.

Le résultat de l'exercice peut se résumer en deux parties :

- les opérations dénouées au cours de l'année, qui se soldent par un bénéfice de + 13,8 M€, provenant des différentes activités du groupe, récurrentes ou ponctuelles, et plus particulièrement :

- . de la cession de l'immeuble de placement du 26, rue Murillo, + 4,6 M€
- . de la cession de Tiap + 2 M€
- . des cessions du stock des biens immobiliers, + 2,3 M€
- . de l'activité du secteur hôtelier (nette d'IS), +2,3 M€
- . de l'activité des filiales consolidées de PMC (nette d'IS), + 2 M€
- . des autres activités du groupe, nettes des charges de fonctionnement, - 1,1 M€
- . de l'impôt déclaré par le groupe (hors hôtellerie et filiales PMC, inclus ci-dessus), + 1,7 M€

- et les évaluations des opérations en portefeuille, déficitaires de 14,8 M€ provenant principalement

- . le portefeuille des Tiap, - 12 M€,
- . des immeubles de placement +0,1 M€,
- . des écarts d'acquisition, - 3,7 M€ prenant en compte dans les « impairment test » de la baisse du chiffre d'affaires :
 - de l'Hôtel Aiglon générant une provision de 1,5 M€ sur le fonds de commerce
 - des filiales opérationnelles de PALUEL-MARMONT CAPITAL dont le goodwill a été déprécié de 1,6 M€,
- . du projet La Plagne, - 3,9 M€
- . de l'impôt différé, + 4,7 M€

2 – Base de préparation

a) Principes généraux

Les états financiers consolidés présentés ont été établis conformément aux IFRS (International Financial Reporting Standards), adoptés par la Communauté Européenne dans son règlement n° 1 126 / 2008 du 3 novembre 2008.

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des informations financières de 2009 sont inchangés par rapport à 2008 et ont été complétés de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2009 ;
- des options retenues et des exemptions utilisées.

Ces états financiers sont présentés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche.

b) Estimation de la Direction

Les estimations et jugements posés par la Direction en application des normes IFRS et qui ont un impact significatif sur les comptes concernent les éléments suivants :

- l'évaluation des titres de capital investissement (TIAP),
- les évaluations retenues pour les tests de dépréciation de valeur,
- les évaluations des immeubles de placements,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite.

c) Référentiel Normes

Les états financiers consolidés sont conformes au référentiel IFRS, adopté par la l'Union Européenne dans son règlement adopté le 3/11/2008 et tiennent compte des normes, interprétations et amendements publiés, d'application obligatoire dans l'Union Européenne depuis le 15 octobre 2008 :

- IFRS 8 – Information sectorielle : sans incidence sur la présentation des secteurs d'activité, les informations communiquées reflétant le reporting interne du Groupe.

- IAS 1 – Présentation des états financiers (révisée) : Cette norme implique des états complémentaires obligatoires dont principalement un état de résultat global.

L'adoption par l'Union Européenne des normes et interprétations suivantes est sans impact sur les états financiers du Groupe :

- IAS 23 – Comptabilisation des coûts d'emprunt
- IFRS 2 – Amendements relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations
- IFRS 3 révisé : Regroupements d'entreprises
- IAS 32 et IAS 1 – Amendements relatifs aux « Puttable Financial Instruments and Obligations Arising on Liquidation »
- Amendements IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'investissement dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée
- Amendements IAS 39 et IFRS 7 – Reclassements d'actifs financiers
- Annual improvements – Améliorations annuelles portées à différentes normes (texte publié par l'IASB en mai 2008 et adopté en janvier 2009)
- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients
- IFRIC 14 – IAS 19 – Ecrêtement d'un actif de retraite, exigence de leur financement et leurs interactions
- IFRIC 15 – Accords de construction de biens immobiliers
- IFRIC 17 – Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2009.

Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire, mais non encore approuvés par l'Union Européenne, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes du 31 décembre 2009.

3 – Principes comptables de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles la COMPAGNIE LEBON exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50 % des droits de vote émis ou dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif s'entend comme un contrôle par tout moyen, autre que la détention d'un intérêt majoritaire en droits de vote, tel que détention d'intérêts minoritaires significatifs, contrats ou accords avec les autres actionnaires conformément à la norme IAS 27.

Les sociétés dans lesquelles la COMPAGNIE LEBON exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IAS 31.

Les titres des sociétés de capital-investissements, dans lesquelles le Groupe Compagnie Lebon exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement, sont consolidés en intégration globale, ainsi que les sociétés filiales de ces entités.

Les titres des sociétés de capital-investissement, dans lesquelles le Groupe Compagnie Lebon n'exerce pas le contrôle exclusif directement ou indirectement, et qui sont comptabilisées dans les comptes sociaux en TIAP, sont comptabilisés à leur juste valeur (« Fair value »), conformément aux préconisations des normes IAS 27, 28 et 39.

En ce qui concerne les titres correspondant à une détention comprise entre 20 et 50 %, la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat de la période de référence, conformément à la norme IAS 28, du fait de l'influence notable exercée par le Groupe Compagnie Lebon dans ces sociétés organisées notamment par les pactes d'actionnaires.

En ce qui concerne les titres correspondant à une détention inférieure à 20 %, l'influence notable exercée par le Groupe Compagnie Lebon, constatée au vu des dispositions des pactes d'actionnaires (accès à une information privilégiée notamment), permet également, par dérogation à IAS 28, de comptabiliser la variation de juste valeur en résultat de la période.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le portefeuille de TIAP est évalué selon la juste valeur, conformément aux modalités d'évaluation des TIAP préconisées par les « Valuation Guidelines » publiées par les organisations professionnelles européennes (AFIC – EVCA – BVCA) en avril 2005 et établies en cohérence avec les normes IFRS de référence destinées aux métiers du capital investissement.

Les acquisitions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise du contrôle effectif.

Les sociétés consolidées sont présentées à la note 5 – Périmètre de consolidation.

b) Consolidation des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL

En 2008, le groupe Compagnie Lebon a consolidé suivant la méthode de l'intégration globale, les sociétés holdings suivantes, filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL :

- Groupe Logfi,
- Cesa Développement,
- Palolding,
- Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou,
- Paluel-Marmont Capital Santé,

Les sociétés opérationnelles, filiales des sociétés ci-dessus, n'ont pas été consolidées en 2008 en raison de la prise de contrôle récente et de l'absence de données chiffrées suffisamment actualisées et fiables.

Dans la consolidation au 31 décembre 2009, le groupe Compagnie Lebon a consolidé, par l'intégration globale, l'ensemble des titres de capital investissement dans lesquels il exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement, y compris les sociétés holdings ci-dessus et les sociétés opérationnelles.

Pour une information comparative, il a été reconstitué les principaux agrégats du bilan et du compte de résultat de 2008 « Proforma » prenant en compte les sociétés holdings et les sociétés opérationnelles, filiales de PMC, partiellement sur l'année 2008, en fonction des dates d'entrées dans la périmètre de consolidation (dates de prises de contrôle) qui s'échelonnent sur 2008 pour les différents sous-groupes :

BILAN CONSOLIDE (en K€)	PROFORMA 31/12/2008	31/12/2008	Variation
. Ecart d'acquisition	49 246	10 142	39 104
. Titres de capital investissement en juste valeur	78 362	118 733	-40 371
. Clients et créances diverses	56 169	11 178	44 991
. Réserves consolidées	166 124	165 667	457
. Résultat consolidé Groupe	-3 405	-2 536	-869
. Intérêts minoritaires	14 613	13 602	1 011
. Emprunts et dettes financières	58 290	41 011	17 279

COMPTE DE RESULTAT *	PROFORMA 2008	2008	Variation
. Chiffre d'affaires	49 364	29 892	19 472
. Charges des activités courantes	-45 669	-28 095	-17 574
. Ajustement de la juste valeur des TIAP	-3 145	-1 808	-1 337
. Coûts financiers	-2 529	-2 225	-304
. Charge d'impôt	1 303	1 826	-523
. Résultat net	-2 543	-2 249	-294
Part du Groupe	-3 405	-2 536	-869
Part des Minoritaires	862	287	575

*hors EDIMARK et ID ESPACE

c) Date d'arrêté des comptes

Les états financiers de l'ensemble des sociétés consolidées par méthode de l'intégration globale sont arrêtés à la date du 31 décembre 2009, à l'exception de 2 sous groupes, filiales DE PALUEL-MARMONT CAPITAL qui clôturent leurs comptes au 31 mars 2009 et qui arrêtent des situations au 30 septembre 2009 pour la consolidation du 31 décembre 2009.

d) Retraitements de consolidation

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées.

Les mouvements sur les provisions constituées sur la base de règles fiscales sont éliminés lors de la détermination du résultat net consolidé.

Conformément à la norme IAS 12 « impôt sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur base fiscale donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable. Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable est quasi certaine.

e) Méthodes de conversion

Conversion des éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date de transaction lors de leur inscription dans les comptes. Lors des arrêtés comptables, le résultat de la conversion des soldes en devises au bilan aux cours de clôture est enregistré en résultat.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle conformément à la norme IAS 21. L'ensemble des filiales de la COMPAGNIE LEBON utilisant l'euro comme monnaie fonctionnelle, les mécanismes de conversion des états financiers ne sont pas applicables.

f) L'information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8.

L'ensemble du périmètre de consolidation est situé en France, une information géographique ou monétaire à ce niveau ne serait pas pertinente. L'information sectorielle est donc présentée en fonction des secteurs d'activité :

- Le capital-investissement
- L'hôtellerie
- Le patrimoine immobilier et divers

4 – Méthodes d'évaluation

a) Le chiffre d'affaires

Il est constaté net de taxe, rabais ou ristourne après élimination des ventes intragroupes.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens est reconnu une fois l'essentiel des risques et avantages transférés à l'acheteur.

Lorsqu'il s'agit de vente de services, il est enregistré en comptabilité selon la méthode de l'avancement mesuré à la date d'arrêté des comptes.

b) Produits financiers

Les produits financiers comprennent :

- Les produits sur les TIAP : dividendes, intérêts et plus-values de cession,
- Les produits financiers de placements de trésorerie (intérêts, dividendes, plus et moins values de cession).

c) Coûts financiers

Les coûts financiers sont composés :

- Des coûts de l'endettement brut qui incluent les charges d'intérêts calculés au taux d'intérêt effectif selon la méthode du coût amorti,
- Des autres intérêts et des différences de change....

d) Résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte, dans le nombre moyen d'actions en circulation, la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants, le cas échéant, et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque option d'achat d'actions.

e) Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels du Groupe Compagnie Lebon sont constitués principalement des fonds de commerce hôteliers et des écarts sur les fonds de commerce hôteliers, constatés par le Groupe Compagnie Lebon, identifiables, justifiés par les baux hôteliers. Il s'agit des écarts sur les fonds des hôtels Mansart, Brighton, Aiglon et de la moitié de l'Orsay.

Les écarts d'acquisition

Lors de chaque acquisition, la COMPAGNIE LEBON procède à l'identification et l'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis parmi lesquels figurent notamment les actifs incorporels et corporels, les stocks, les travaux en cours et l'ensemble des provisions pour risques et charges.

L'écart non affectable entre le prix de revient des titres de sociétés consolidées acquis et la juste valeur des actifs et passifs ainsi évalués est appelé « Ecart d'acquisition ».

Lorsque le prix de revient excède la juste valeur, il est inscrit au bilan et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, conformément à la norme IAS 36 révisée. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas inverse, cet écart est immédiatement comptabilisé en résultat.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'existe pas d'actifs incorporels générés en interne.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique.

Les actifs incorporels (principalement les fonds de commerce des hôtels) résultent principalement de l'évaluation des actifs des entités acquises et sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les autres actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des fonds de commerce et des marques dont la durée de vie est indéfinie, sont amorties sur la durée de vie estimée de ces actifs.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, dont notamment les fonds de commerce, ne sont pas amorties. Leur valeur est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Les fonds de commerce hôteliers sont évalués en appliquant la méthode des unités génératrices de trésorerie (UGT).

f) Immobilisations corporelles

Les actifs corporels du groupe Compagnie Lebon sont constitués principalement du patrimoine immobilier parisien utilisé pour l'exploitation des hôtels des Saints-Pères, Parc St Severin, d'un des immeubles de l'Orsay et de la partie de l'immeuble sis 24 rue Murillo utilisée pour le siège social.

Ces actifs sont valorisés au coût historique amorti ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées à la suite d'une acquisition.

Le Groupe Compagnie Lebon applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants. Les composants sont amortis selon le mode linéaire en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

- Immeubles Haussmanniens :
 - structure 80 ans
 - second œuvre 30 ans
 - gros équipements 10 ans
- Installations et agencements : 5 ans
- Matériels et équipements professionnels : 5 à 10 ans
- Mobiliers et matériels de bureau : 5 à 10 ans
-

g) Immeubles de placement

Les normes IFRS établissent une différenciation entre les immeubles de placement (destinés à la location) et les autres immeubles (d'exploitation, utilisés pour les activités du Groupe).

La Compagnie Lebon a classé dans le poste immeubles de placement ses biens immobiliers donnés en location situés 24 rue Murillo à Paris 8^{ème} (partie de l'immeuble non utilisée au titre du siège social), son immeuble d'activité situé à Compiègne (60) et son local commercial situé à Orchies (59).

Les immeubles de placement sont enregistrés en comptabilité à leur valeur de marché et ne sont pas amortis. La juste valeur est déterminée sur la base d'expertises externes revues annuellement. Les expertises sont basées sur le revenu locatif des contrats de location en cours, en tenant compte des conditions de marché actuelles. Les justes valeurs sont présentées hors droits d'enregistrements, évalués à 6,20 %, pour tous les immeubles, y compris ceux qui pourraient se trouver dans des régimes de TVA.

Les cessions d'immeubles de placement sont présentées dans les états financiers consolidés sur une ligne distincte « résultat de cession des immeubles de placement ».

h) contrats de location

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de locations dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

i) Tests de dépréciation sur les actifs

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des écarts d'acquisition, des fonds de commerce et des marques), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie indépendantes. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable d'une UGT est approchée en deux temps, multiple de chiffre d'affaires (approche de la juste valeur) puis flux futurs de trésorerie actualisés (approche de la valeur d'utilité).

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation, est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction du profil de risque de son activité. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat.

j) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production dans l'entreprise. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

Les biens immobiliers acquis dans le cadre de l'activité de marchand de bien sont enregistrés en stock.

k) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et les dettes d'exploitation doivent être enregistrées à leur juste valeur, soit leur valeur actualisée au taux du marché majoré d'une prime de risque, puis amorties selon la méthode du coût amorti. Toutefois, la norme précise que les dettes et créances d'exploitation à court terme sans intérêt doivent être comptabilisées sur la base du montant de leurs factures initiales, si l'effet de l'actualisation est non significatif.

l) Les titres de participation non consolidés : titres de capital-investissement

Conformément à la norme IAS 28, les titres de capital investissement dans lesquels le Groupe Compagnie Lebon n'exerce pas le contrôle exclusif, directement ou indirectement, ne sont pas consolidés et sont comptabilisés à leur juste valeur.

Le compte de résultat intègre les variations de juste valeur des titres de capital investissement sur l'exercice.

La juste valeur est calculée en conformité avec les recommandations des organisations professionnelles (EVCA, AFIC, BVCA) publiées en avril 2005, en cohérence avec les normes IFRS de référence, destinées au métier du capital investissement.

La valorisation des titres de capital investissement se fait essentiellement par la méthode des multiples de résultats par référence à des prix de transactions récents.

La juste valeur des titres, dont le prix de cession serait connu à la date d'établissement des comptes consolidés du fait de la réalisation de la cession postérieurement à la date de clôture, sera égale au prix de transaction net de frais.

En cas de sortie des titres du patrimoine, le coût d'entrée des titres cédés est estimé suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré dans les comptes sociaux. Dans les comptes consolidés, normes IFRS, le coût de revient des titres cédés est estimé selon la même méthode (CMUP) sur la base de la valorisation en juste valeur à la clôture de l'exercice précédent.

m) Les autres instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers ainsi que l'information à fournir sont définies par les normes IAS 32 et 39 et IFRS 7. Celles-ci imposent de classer les instruments financiers et de les évaluer à la clôture en fonction de la catégorie retenue.

Autres instruments financiers non courants

Les autres immobilisations financières comprennent des prêts et dépôts à plus d'un an et sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Les emprunts sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur de la contrepartie reçue, minorée des commissions versées. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti, correspondant au montant actualisé, au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux futurs restants à décaisser sur les emprunts.

Autres instruments financiers courants

Cette catégorie correspond à la part à moins d'un an :

- des prêts et créances figurant dans les autres actifs non courants,
- des emprunts figurants dans les autres passifs non courants et des découverts bancaires,
- d'autres passifs financiers comptabilisés au coût amorti.

Les valeurs mobilières de placement, SICAV et FCP, sont évaluées à leur juste valeur par le compte de résultat (cours du dernier jour de la période).

Les disponibilités recouvrent uniquement les comptes courants bancaires à l'actif.

n) Actions propres

Toutes les actions propres achetées par le Groupe Compagnie Lebon, y compris les actions détenues en couverture des plans de stock-options sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et imputés sur les capitaux propres.

o) Actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activité

Conformément au référentiel IFRS, le total des actifs et passifs destinés à être cédés est présenté distinctement au bilan sans compensation.

Les immobilisations destinées à la vente ne sont plus amorties.

Ils sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cession.

p) Provisions pour risques et charges

Provisions pour retraite et autres engagements envers les salariés

La Compagnie Lebon participe à des régimes de retraites, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, le salaire et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement pré financés par des placements dans des actifs cédés, fonds commun de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies comme les indemnités de fin de carrière, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis le cas échéant sont appelés pertes et gains actuariels. Ces écarts sont constatés en résultat.

Autres provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, la COMPAGNIE LEBON comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut-être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Ces provisions sont déterminées au mieux de la connaissance des risques encourus, de leur caractère probable et sont affectées à des risques précis.

Ces provisions sont actualisées dès lors que l'impact est significatif et qu'il peut être évalué de façon fiable.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelque soit leur échéance estimée telles que les provisions pour travaux pour litige avec les clients, sous-traitants, fournisseurs et les provisions pour litiges avec le personnel.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est en général supérieure à un an. La part à moins d'un an des provisions non courantes est présentée au bilan dans les provisions courantes.

q) Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur valeur fiscale.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible, la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments comptabilisés en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

r) Paiements fondés sur des actions

Des plans d'option d'achat et d'option de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2- Paiements fondés sur des actions, ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Pour valoriser les plans, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes.

5 – Périmètre de consolidation

Les variations du périmètre de consolidation par rapport au 31 décembre 2008 sont dues :

- à la consolidation en intégration globale des filiales opérationnelles de PALUEL-MARMONT CAPITAL qui comprennent 20 sociétés appartenant aux sous groupes Groupe Logfi, Cesa Développement, Palolding, Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou, Paluel-Marmont Capital Santé.
- à la déconsolidation de la filiale MURILLO 26, du fait de la transmission universelle de son patrimoine au profit de la Compagnie LEBON, après la cession de son immeuble de placement.
- à la déconsolidation de la filiale CARF, en raison de sa cession.
- à l'acquisition d'une filiale supplémentaire par la SC PYTHEAS INVEST, détenue à 90 %, la SCI RUE D'HOZIER, détenue à 35 %, consolidée par intégration globale.

Les sociétés consolidées sont françaises et sont les suivantes :

Sociétés dont les sièges sociaux sont au 24 rue Murillo - 75008 PARIS sauf 1) Espace Mandelieu- 154 avenue de Cannes 06210 MANDELIEU 2) 73 rue de Miromesnil 75008 PARIS 3) Cœur Méditerranée - 29 Bd de Dunkerque 13002 Marseille 4) 5, rue Beaujon 75008 PARIS 5) 137 avenue V. Chatenay 49017 ANGERS	31-déc-09 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts	31-déc-08 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts
Sociétés						
Compagnie Lebon	Société intégrante	-	100	Société intégrante	-	100
Secteur Hôtellerie						
Esprit de France	Intégration globale	95	95	Intégration globale	95	95
Secteur Patrimoine et Divers						
SCI du 24 rue Murillo	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Murillo 26				Intégration globale	100	100
Foncière Parisienne Privée	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Secteur Financier						
Paluel-Marmont Capital	Intégration globale	99,18	99,17	Intégration globale	99,18	99,17
Cesa Développement	Intégration globale	50,59	50,59	Intégration globale	50,59	50,59
Paloding	Intégration globale	50,96	50,96	Intégration globale	50,96	50,96
Groupe Logfi(4)	Intégration globale	55,46	55,46	Intégration globale	49,97	49,97
Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou (5)	Intégration globale	76,28	76,28	Intégration globale	71,4	71,4
Paluel Marmont Capital Santé	Intégration globale	81,93	81,93	Intégration globale	81,93	81,93
GIE PMC	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Paluel-Marmont Finance	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Murillo Investissements	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Paluel-Marmont Valorisation	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Colombus Partners	Intégration globale	80	80	Intégration globale	80	80
Colombus Partners Europe	Intégration globale	80	80	Intégration globale	80	80
Champollion Partners	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Segifin	Intégration globale	99,99	100	Intégration globale	99,99	100
Pevelé Développement	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Pévèle Promotion	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Pythéas Invest	Intégration globale	90	90	Intégration globale	90	90
Domaine de la Tour (1)	Intégration globale	80	72	Intégration globale	80	72
Vosne (2)	Intégration globale	80	72	Intégration globale	80	72
D'Hozier (3)	Intégration globale	35	31,1	-	-	-
Champollion I	Intégration globale	93,33	93,33	Intégration globale	93,33	93,33
Port-Bastille	Intégration globale	99,9	100	Intégration globale	99,9	100
Eximm	Intégration globale	99,9	100	Intégration globale	99,9	100
Foncière Champollion 21	Intégration globale	100	93,24	Intégration globale	100	93,24
Foncière Champollion 23	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Champollion II	Intégration globale	83,33	83,33	Intégration globale	83,33	83,33
Foncière Champollion 22	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Foncière Champollion 24	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Monceau Rénovation	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Société dont le siège social est au 4 rue Auguste Vacquerie 75008 Paris						
CARF				Mise en équivalence	34,92	34,92

ESPRIT DE FRANCE est un groupe constitué des sociétés suivantes :

Sociétés	31 décembre 2009 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts	31 décembre 2008 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts
Esprit de France 24, rue Murillo- 75008 Paris	Société mère	-	100,00	Société mère	-	100,00
Hôtel Brighton 218, rue de Rivoli-75001 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel Mansart 5, rue des Capucines - 75001 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel Aiglon 232 Bd Raspail -75014 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel d'Orsay 93, rue de Lille - 75007 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel des Saints-Pères 65, rue des Saints-Pères-75006 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel Parc St Severin 22, rue de la Parcheminerie 75005 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel de la Place du Louvre 21, rue des Prêtres St-Germain 75001 Paris	Intégration globale	97,67	97,67	Intégration globale	97,67	97,67

6 – Notes sur le bilan et le compte de résultat

a) Actifs corporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	En cours	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2008	3 581	30 528	5 172		39 281
Immobilisations générées en interne					
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		547	7 998		8 545
Autres acquisitions de l'exercice			917		917
Sorties de l'exercice			-258		-258
Autres mouvements	135	715			850
Au 31/12/2009	3 716	31 790	13 829		49 335
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2008		16 024	3 566		19 590
Amortissements repris par voie de regroupement d'entreprises		300	5 175		5 475
Amortissements de la période		620	1 623		2 243
Pertes de valeur					
Reprises de pertes de valeur					
Sorties de l'exercice			-235		-235
Autres mouvements		154			154
Au 31/12/2009		17 098	10 129		27 227
Valeur nette					
Au 31/12/2008	3 581	14 504	1 606		19 691
Au 31/12/2009	3 716	14 692	3 700		22 108

Les variations de la période s'analysent de la manière suivante :

Les actifs corporels s'élèvent à 22 108 K€ et ont augmenté de 4 683K€, en raison de la consolidation des filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL pour 3 070 K€, de l'utilisation d'une partie de l'immeuble du 24 rue Murillo en immobilisation (et non plus en immeuble de placement) pour 696 K€ et principalement du fait des travaux de rénovation réalisés sur les hôtels AIGLON et MANSART pour 911 K€ et d'investissements informatiques pour 6 K€.

Les actifs corporels ont diminué de 2 266 K€ en raison de la dotation aux amortissements par composants pour 2 243 K€.

b) Les immeubles de placement

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements	Pertes de valeur	Valeur nette
Valeur au 31/12/2008	27 563			27 563
Immobilisations générées en interne				
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Acquisitions				
Cessions	-6 736			-6 736
Amortissements et pertes de valeur / reprises			49	-49
Gain de valeur				
Transferts entre immeubles de placement, immeubles en stock et immeubles utilisés par le propriétaire	-686			-686
Autres variations de périmètre				
Valeur au 31/12/2008	20 141		49	20 092

Le poste Immeubles de placement comprend la juste valeur au 31 décembre 2009 des immeubles sis 24 rue Murillo Paris 8^{ème} (partie de l'immeuble donnée en location), d'une usine à Compiègne, et du local commercial à Orchies.

Au 2^{ème} semestre, l'immeuble sis 26 rue Murillo, évalué selon l'expertise immobilière de 2008, à 6,736 K€, a été cédé, pour un prix de 11 350 K€.

La partie de l'immeuble sis 24 rue Murillo Paris 8^{ème}, qui n'est plus louée à l'extérieur, a été reprise dans le poste immobilisations corporelles, pour 686 K€.

Les expertises immobilières de 2009 ne présentent pas de variation significative par rapport aux expertises immobilières réalisées fin 2008.

Les produits locatifs des immeubles de placement en compte de résultat en 2009 s'élèvent à 1 149 K€.

Conformément au § 56 de la norme IAS 17, le montant brut des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples non résiliables est de 10,3 M€.

< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
1,3 M€	3,9 M€	5,1 M€

Sensibilité des immeubles de placement

Les immeubles de placement, évalués à dire d'experts sur la rentabilité des loyers ajustés au prix de location du marché, ont une sensibilité pouvant s'évaluer comme suit :

	Immeubles		
	baisse de la juste valeur		
sensibilité des justes valeurs	Locatifs	industriel	Centre Cial
Hausse de 1% du taux de capitalisation	- 0,92 M€	- 0,94 M€	- 0,80 M€
Baisse de 10% des loyers	- 0,69 M€	- 0,84 M€	- 0,50 M€

c) Actifs incorporels

Les variations des écarts d'acquisition au cours de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur nette
Valeur au 31/12/2008	12 880
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	
Pertes de valeur	-1 500
Sorties de périmètre	
Autres mouvements	
Valeur au 31/12/2009	11 380

Les principaux écarts d'acquisition au 31 décembre 2008 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2009			31/12/2008	31/12/2007
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Ecart fonds de commerce Hôtel Aiglon	7 739	1 500	6 239	7 739	7 739
Ecart fonds de commerce Hôtel Brighton	3 138		3 138	3 138	3 138
Ecart fonds de commerce Hôtel d'Orsay	1 304		1 304	1 304	1 304
Ecart fonds de commerce Hôtel Mansart	699		699	699	699
Total	12 880	1 500	11 380	12 880	12 880

Les variations des autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Fonds de commerce	Autres	Total
Valeur brute			
Au 31/12/2008	4 099	142	4 241
Immobilisations générées en interne			
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	2 021	5 052	7 073
Autres acquisitions de l'exercice		8	8
Sorties de l'exercice			
Autres mouvements			
Au 31/12/2009	6 120	5 202	11 322
Amortissements et pertes de valeur			
Au 31/12/2008		68	68
Amortissements repris par voie de regroupement d'entreprises		3 008	3 008
Amortissements de la période			
Pertes de valeur			
Reprises de pertes de valeur			
Sorties de l'exercice			
Autres mouvements			
Au 31/12/2009		3 076	3 076
Valeur nette			
Au 31/12/2008	4 099	74	4 173
Au 31/12/2009	6 120	2 126	8 246

Ce poste comprend essentiellement les fonds de commerce hôteliers pour 15 479 K€, les fonds de commerce des filiales consolidées de PALUEL-MARMONT CAPITAL pour 2 021 K€ et les autres immobilisations corporelles, nettes d'amortissement, pour 2 126 K€

Du fait de la baisse sensible d'activité dans le pôle hôtelier, le fonds de commerce de l'Hôtel Aiglon a subi une perte de valeur brute de 1 500 K€, représentant une perte nette d'impôt de 984 K€.

d) Ecart d'acquisition et tests de dépréciation des actifs

Les écarts d'acquisition correspondent aux écarts entre le prix de revient des titres consolidés acquis et la juste valeur des actifs et des passifs.

Ce poste comprenait, au 31 décembre 2008, les écarts d'acquisition constatés lors d'acquisitions d'hôtels pour un montant brut et net de 10 142 K€.

En raison de la consolidation des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL, ce poste a augmenté de 39 870 K€.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de valeur au 31 décembre 2009.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent aux Hôtels Esprit de France, est déterminée par l'actualisation, aux taux indiqués ci-dessous, des cash-flows d'exploitation prévisionnels.

Les projections de flux de trésorerie sont déterminées sur la base de business plans sur 5 ans approuvés par la direction du groupe et au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant un taux d'actualisation après impôts de 8 %, un taux d'inflation de 2,8 % et un taux d'impôt normatif de 33,33 %.

Les tests de dépréciation au 31 décembre 2009 ont abouti à constater une perte sur le fonds de commerce de l'hôtel Aiglon, de 1 500 K€, du fait de la baisse d'activité du secteur.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent aux activités filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL, est déterminée selon les modalités décrites, ci-après, au e).

Les tests de dépréciation au 31 décembre 2009 ont abouti à constater des pertes sur les filiales Groupe Logfi, pour 485 K€, Orfèverie d'Anjou pour 893 K€, et Palolding pour 204 K€, du fait des baisses prévisionnelles d'activités des secteurs.

e) Titres de Capital Investissement par juste valeur en résultat

Les titres de Capital Investissement sont évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2009 pour 55 992 K€. La consolidation des filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL a entraîné l'annulation des titres des sociétés opérationnelles pour 40 371 K€

EN K€	TOTAL	LEBON	PMF	PMC	COLOMBUS PARTNERS	COLOMBUS EUROPE
Fractions du portefeuille évaluées	0					
- au coût de revient	16 818	-	7 573	6 408	169	2 668
- à la valeur probable de négociation	4 027			4 027		
- à la valeur de rendement ou rentabilité	11 852			9 253	269	2 330
- au cours de Bourse	0					
- d'après la situation nette	0					
- d'après la situation nette réestimée	23 295	693	22 602			
Valeur estimative du portefeuille	55 992	693	30 175	19 688	438	4 998

Rappel des méthodes de valorisation :

- au coût de revient : détention inférieure à 18 mois
- à la valeur probable de négociation : offre de cession en cours
- à la valeur de rendement ou rentabilité : valorisation par multiples (Chiffre d'affaires ou EBE ou résultat)
- d'après la situation nette : valeur peu significatives
- d'après la situation nette réestimée valorisation des actifs détenus quand la valeur de rendement n'est pas appropriée

Risques de sensibilité du portefeuille des TIAP

Les TIAP, valorisés sur des critères de rentabilité ou de multiples du résultat d'exploitation, représentent un risque de valorisation en fonction des multiples employés qui peuvent varier en fonction des données économiques notamment en période de crise financière.

Les variations sont les suivantes :

en milliers d'euros	juste valeur 31/12/2008	Acquisition	Cessions à la juste valeur	Varations de la juste valeur	Filiales PMC	juste valeur 31/12/2009
Titres Capital Investissement	118 733	9 608	-19 920	-12 058	-40 371	55 992

Le portefeuille du Groupe Compagnie Lebon est évalué selon les recommandations publiées en avril 2005 conjointement par l'European Private Equity and Venture Capital Association (« EVCA »), l'Association Française des Investisseurs en Capital (« AFIC »), et la British Venture Capital Association (« BVCA »).

Conformément aux dispositions de l'amendement à IFRS 7, les modes d'évaluation retenus pour la détermination de la juste valeur des titres de capital investissement appartiennent au niveau 2 (paramètres autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 ; autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables). Il n'existe pas de titres de capital investissement évalués selon le niveau 1 (prix coté sur un marché actif).

Ainsi, le portefeuille a été évalué en « juste valeur » selon les critères suivants :

- La méthode des multiples de résultat :

Elle consiste à appliquer à un résultat, un coefficient multiplicateur.

Le multiple appliqué est le multiple retenu lors de l'investissement dans l'opération. De manière exceptionnelle, le multiple sera révisé si des éléments de marché significatifs et pérennes justifient une révision à la hausse ou à la baisse de ce multiple.

Le multiple est appliqué à la moyenne pondérée des résultats de la société : Excédent Brut d'Exploitation, Excédent Brut d'Exploitation diminué des investissements, Résultat d'Exploitation (EBITDA, EBITDA diminué des investissements, EBITA) en fonction du secteur d'activité et du résultat retenu lors de l'investissement. Les résultats ne seront retenus que dans la mesure où ils n'incorporent pas d'éléments exceptionnels en terme d'activité et qu'aucun élément porté à la connaissance de l'évaluateur n'est susceptible de remettre en cause le budget. Dans le cas contraire, l'évaluation retiendra des résultats normatifs et un budget révisé.

La dette nette consolidée de l'investissement sera alors retranchée de la valeur d'entreprise découlant de l'application du multiple.

A la valeur ainsi obtenue sera appliquée une décote de négociabilité de 10 %, 20 % ou 30 %, selon les situations, telle que définie dans le document de référence émis par l'AFIC, le BVCA et l'EVCA (Associations professionnelles du capital investissement).

- La méthode de l'actif net, qui consiste à déterminer la valeur de la société en évaluant la valeur de chacun des postes d'actif et de passif, est appliquée à tout investissement dont les actifs plus que les résultats représentent l'essentiel de la valeur.
- Les investissements de moins de 18 mois sont évalués à leur valeur d'investissement sauf si la valeur à la date de l'évaluation apparaît objectivement et substantiellement différente de la valeur d'entrée.

- Si l'application de la méthode des multiples ou de l'actif net donne une valeur sans corrélation avec la valeur à laquelle un acteur serait raisonnablement susceptible d'acquérir l'actif, cette dernière valeur est alors retenue. Dans ce cas, une note explicative est produite par l'évaluateur.
- Dans le cas où un mandat de cession serait en cours sur un investissement :
 - si aucune offre ferme n'est encore reçue : la méthode des multiples est conservée et la décote de négociabilité doit refléter le souhait de vendre de l'ensemble des actionnaires y compris le management ;
 - si une ou plusieurs offres fermes et crédibles sont reçues : on retiendra l'offre la moins élevée acceptable par l'ensemble des actionnaires à laquelle on appliquera un coefficient de probabilité de réalisation de l'opération.
- Toute levée de fonds faisant appel à des fonds extérieurs au tour de table actuel constituera une base d'évaluation dans la mesure où sont prises en comptes les éventuelles conditions particulières susceptibles de réduire la fiabilité du prix de référence. Les tours de tables faisant appel à des investisseurs déjà présents au capital ne se faisant pas dans des conditions de concurrence classique ne seront pas pris en compte. Ils peuvent néanmoins cristalliser une baisse de valeur dont il conviendra de tenir compte dans l'évaluation.
- Les investissements réalisés dans des sociétés cotées seront valorisés au prix demandé (*bid price*) à la date de la clôture. Dans le cadre général, aucune décote ne sera appliquée sauf s'il existe des restrictions juridiques ou réglementaires ou que le pourcentage détenu ne permet pas d'écouler sur le marché les titres détenus.
- Les participations de capital investissement détenues dans le cadre de fonds sont évaluées sur la base des valeurs liquidatives arrêtées par les fonds, pour la détermination de la valeur liquidative, les fonds appliquent les recommandations de valorisation communiquées par l'AFIC.

Dans le cadre de son activité capital investissement, le Groupe Compagnie Lebon a donné ou reçu les engagements suivants :

Colombus Partners :

Nantissement des parts d'ATLANTIS au profit des banques prêteuses.

Colombus Partners Europe :

Nantissement des parts de 6 sociétés au profit des banques prêteuses.

Paluel-Marmont Capital :

- Garantie de passif donnée à l'acquéreur des actions GMSE+/SAM + jusqu'au 31 mars 2011 pour un montant maximum de 0,56 M€.

- Garantie de passif donnée à l'acquéreur de FINANCIERE CONTROLES ET TESTS jusqu'au 27 novembre 2010 pour 161 K€.

- Promesse de vente donnée sur 16 764 actions et 16 718 Obligations convertibles CESA DEVELOPPEMENT à échéance du 31 décembre 2010.

- Garantie de passif donnée à l'acquéreur des actions Quadrimex jusqu'au 31 décembre 2012 pour un montant maximum de 0,195 M€.

- Engagement de souscription à un emprunt obligataire de 2M€ sur la société Palolding jusqu'au 31/12/2010 en cas de complément de prix à verser sur l'acquisition des filiales.

- En attente d'un complément de prix de cession variable, 499 112 actions Monarch Beverage Compagnie ont été cédées à la société nanties au profit de la société et seront à défaut restituées.

Paluel-Marmont Finance :

- Engagement de souscription dans le fonds CHEQUERS CAPITAL XV pour un montant de 3,7 M€ au 31 décembre 2009 et ce jusqu'en juillet 2011.

- Engagement de souscription dans le fonds TSS FUND pour un montant de 1,1 M€ au 31 décembre 2009 et ce jusqu'en mars 2010.

Compagnie Lebon :

- Garantie jusqu'au 31 décembre 2010 en matière fiscale sur la cession de LONTHENES.

Au 31 décembre 2009, le portefeuille PALUEL MARMONT CAPITAL, d'une valeur nette de 19 688 K€ est le suivant :

Nom des participations Titres en juste valeur par résultat	% de détention
Accasting	29,58%
Labels Développement	35,19%
IPH	19,68%
Palinac	41,52%
Quemco	19,60%
FCPR Terreal Invest	1,69%
FCPR Wheelabrator Invest	5,39%
FCPR Consolis Invest	2,33%
FCPR Medi Invest	6,34%
PO Invest 2 SA	22,62%
Cornilleau évolution	21,48%
Impression	6,72%
Monarch Beverage	ns
Petroy	0,20%
Samtop	16,69%
FCPR Five arrows coinvest 1	6,26%
FCPR Convertteam invest	1,35%
Société financière PMC 3	100,00%
Société financière PMC 4	100,00%

Autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement les dépôts de garantie sur les locations et s'élève à 891 K€, contre 637 K€ au 31 décembre 2008.

f) Titres des sociétés mises en équivalence

Ce poste comprenait la participation dans la société CARF, mise en équivalence, qui a été cédée en 2009.

g) Impôts différés

Ce poste comprend l'impôt différé actif sur les déficits des filiales SEGIFIN pour 824 K€, CHAMPOLLION PARTNERS, CHAMPOLLION 1 et CHAMPOLLION 2, pour 777 K€, COLOMBUS PARTNERS pour 138 K€, COLOMBUS PARTNERS EUROPE pour 2 087 K€, MURILLO INVESTISSEMENT pour 138 K€ et le GROUPE EDIMARK SANTE POUR 209 K€.

L'impôt actif de 824 K€ de SEGIFIN correspond à un déficit de 2,4 M€, étant précisé que le déficit global de SEGIFIN s'élève au 31 décembre 2009 à 10,2 M€.

h) Stocks

En KE	31/12/2008	Acquisition	Cessions	Filiales PMC	Perte de valeur	31/12/2009
Stocks	29 102	40 340	-29 038	2 925	-3 144	40 185

Les acquisitions correspondent principalement :

- à des travaux réalisés sur les investissements immobiliers réalisés par les filiales pour un total de 21 646 K€, dont les filiales Domaine de la Tour, Vosne et Hozier pour respectivement (4 634 K€) sur les biens situés à Plan de la Tour 83 (5 918 K€) sur les biens situés à Boulogne-Billancourt 92 et (9 443 K€) sur les biens situés rue d'Hozier à Marseille 13,
- et à l'activité de négoce des filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL, pour 18 684 K€.

La diminution correspond aux prix de revient des biens vendus par les sociétés immobilières pour 10 036 K€ et à l'activité de négoce des filiales PMC pour 19 002 K€.

La consolidation des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL a entraîné la comptabilisation de stocks au 1^{er} janvier de 2 925 K€.

La perte de valeur porte sur l'immeuble détenu par Foncière Champollion 24, sis à La Plagne (74), pour 3 103 K€.

Le Groupe Compagnie Lebon a signé des promesses de vente sur des lots, à savoir :

- Pévèle Développement :	265 K€
- Domaine de la Tour :	1 148 K€
- Vosne :	1 354 K€
- Hozier :	9 315 K€

Le Groupe Compagnie Lebon a signé une promesse d'acquisition de terrains à Orchies (59) dans sa filiale Pévèle Promotion (pour 2 631 K€)

Sensibilité des stocks (marchand de biens)

La sensibilité de ces immeubles est la même que celle définie dans les immeubles de placement.

i) Clients et créances diverses

Ce poste comprend la valeur nominale des factures dues par les clients, les créances sociales et fiscales (notamment TVA récupérable sur les travaux immobiliers) et les autres créances.

Lorsque les créances sont impayées à leur date d'exigibilité, elles sont provisionnées s'il existe un risque de non recouvrement.

j) Valeurs mobilières évaluées en juste valeur par résultat

Ce poste comprend les valeurs mobilières de placement destinées à être cédées à court terme, évaluées à la juste valeur au 31 décembre 2009 pour 50 753 K€.

K€	juste valeur 31/12/2008	Acquisitions	Cessions à la juste valeur	Filiales PMC	Varations de la juste valeur	juste valeur 31/12/2009
Valeurs mobilières évaluées en juste valeur	23 545	101 457	-84 691	10 095	347	50 753

Conformément aux dispositions de l'amendement à l'IFRS 7, les modes d'évaluation retenus pour la détermination de la juste valeur des valeurs mobilières appartiennent au niveau 1 (prix coté sur un marché actif).

La cession de valeurs mobilières de placement en 2009 a entraîné la constatation d'un bénéfice de 482 K€ par rattachement à l'évaluation du 31/12/2008, soit un bénéfice global de 829 K€.

La décomposition du portefeuille par méthodes de valorisation se présente comme suit :

En K€	TOTAL
Fractions du portefeuille évaluées :	
Actions au cours de bourse	0
SICAV et FCP valeur liquidative	50 753
Certificat de dépôt valeur nominale	0
Valeur estimative du portefeuille	50 753

Sensibilité au risque de marché des valeurs mobilières de placement

Les SICAV et FCP sont sensibles aux taux d'intérêt à court terme car ceux-ci représentent des placements de trésorerie rémunérés sur la base de l'EONIA (1 jour à 3 mois). Il n'y a pas de risque actions.

k) Capital social et actions propres

Le capital de la Compagnie Lebon comprend 1 214 500 actions de 11 € de nominal sans changement par rapport au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2009, le groupe détient 52 030 actions de ses propres actions pour un montant global de 4 258 K€ dont 20 000 et 29 745 actions acquises en couverture de plans des stocks options et de 2 285 actions acquises au titre du contrat de liquidités géré par GILBERT DUPONT.

Au cours de la période, il a été distribué un dividende par action de 1,6 €.

l) Dettes financières et swap

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts bancaires et obligataires	49 614	40 047	30 549
Intérêts courus sur emprunts et découverts bancaires	41	224	43
Comptes courants hors groupe	1 686	450	
Dépôts reçus des locataires des biens immobiliers	116	290	451
Total	51 457	41 011	31 043
Emprunts à long terme	39 674	32 237	24 620
Part courante des emprunts et dettes financières	11 783	8 774	6 423
Total	51 457	41 011	31 043

Le poste emprunts bancaires a diminué du fait principalement des remboursements des crédits au fur et à mesure des ventes de lots immobiliers pour 4 120 K€ et de l'activité des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL pour 842 K€ et a augmenté de 16 000 K€, en raison de la consolidation des filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL pour 11 725 K€ et d'un nouvel emprunt sur une opération immobilière pour 4 098 K€.

en K€

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux fixe ou taux variable	Montant des emprunts souscrits à l'origine	Montant des lignes utilisées 31/12/2009	Échéances
COMPAGNIE LEBON				
OSEO	variable	1 350	261	31/10/2010
BANQUE POPULAIRE	fixe	3 050	610	30/06/2010
ESPRIT DE FRANCE				
OSEO	variable	2 650	511	31/12/2011
BANQUE POPULAIRE	fixe	2 650	531	31/12/2011
FONCIERE CHAMPOLLION 21				
SOCFIM	variable	6 760	5 775	01/12/2013
FONCIERE CHAMPOLLION 24				
SOCFIM	variable	18 400	5 761	01/06/2010
DOMAINE DE LA TOUR				
SOCFIM	variable	3 000	889	01/06/2010
VOSNE				
SOCFIM	variable	4 500	1 395	01/02/2011
HOZIER				
SOCFIM	variable	7 500	4 098	30/11/2011
CESA DEVELOPEMENT				
PALOLDING	variable	7 480	4 373	07/09/2014
GROUPE LOGFI	variable	7 000	7 000	24/12/2015
FINANCIERE ORFEVRERIE D'ANJOU	fixe	1 900	1 377	20/03/2016
	fixe	2 540	1 720	44%-20/06/2012 44%-26/09/2020 12%-30/06/2014
		68 780	34 301	

Le Groupe Compagnie Lebon a accordé des garanties sur les emprunts bancaires, à savoir :

Compagnie Lebon

- Nantissement de 20 922 actions ESPRIT DE FRANCE auprès de OSEO FINANCEMENT et de la BANQUE POPULAIRE dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de ces établissements financiers tombant respectivement à échéance le 31 mars 2011 et le 30 janvier 2011.

Esprit de France

- En garantie des emprunts contractés auprès de Banque Populaire et de OSEO FINANCEMENT pour un montant à l'origine de 5 300 K€ et à échéance du 31/03/2011, 4 390 actions de l'Hôtel AIGLON d'une valeur nominale de 16 € ont été données en nantissement.

Foncière Champollion 21

- Nantissement de compte d'instruments financiers au profit de la SOCFIM.
- Cession Dailly des loyers de la société au profit de la SOCFIM.
- Privilège de prêteur de deniers 8 760 K€.

Foncière Champollion 24

- Nantissement des titres de la société au profit de la SOCFIM.
- Cession Dailly (non signifiée) des loyers de la société au profit de la SOCFIM.
- Privilège de prêteur de deniers à hauteur de 10 700 K€ (Citadines-Aix) et 7 700 K€ (Centaure-La Plagne)

Groupe Logfi

- Gage de compte d'instruments financiers pour un montant de 1,9 M€ en garantie d'un prêt bancaire.

Swap - Instruments de couverture

La société utilise des instruments dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux d'intérêt. Ces instruments, présentés à leur valeur notionnelle en hors bilan en normes françaises, constituent en normes IFRS des actifs et des passifs financiers et doivent être inscrits au bilan pour leur juste valeur.

Ces instruments doivent être qualifiés ou non d'opérations de couverture, dont l'efficacité doit être vérifiée.

Le Groupe Compagnie Lebon a développé une stratégie de couverture à base de swaps, afin de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêts de ses emprunts.

Dans les comptes consolidés, les contrats de swaps sont comptabilisés en valeur de marché. Lorsqu'une relation de couverture est établie (couverture de flux futurs de trésorerie ou couverture d'investissements), la variation de valeur de l'instrument, correspondant à la seule partie efficace de la couverture est enregistrée en capitaux propres. La variation de la part inefficace (qui correspond à la valeur temps) est toujours enregistrée en résultat.

S'agissant des swaps détenus par la société, la relation de couverture n'a pas été établie.

Ces swaps (20 M€ en valeur notionnelle et souscrits à des taux plafonds compris entre 2,38 % et 2,55 %) avaient une valeur négative de 340 K€ au 31 décembre 2009 avec une variation pour la part non efficace de - 340 K€.

Ces instruments de couverture ont été souscrits auprès d'établissements bancaires français de 1^{er} rang. S'agissant de produits standardisés, la juste valeur de ces instruments, aux dates d'arrêté comptable, retenue par la société, est celle communiquée par les contreparties bancaires correspondantes.

m) Provisions (à long terme et à court terme)

En KE	31/12/2008	Filiales PMC	Augmentations	Reprise pour utilisation	Autres reprises	31/12/2009
Engagements de retraite	321	73	53	7		440
Autres risques et charges	1 524	1 004	747	1 656		1 619
	1 845	1 077	800	1 663		2 059

Les engagements de retraite comprennent les indemnités de départ et les médailles du travail pour 440 K€.

Les provisions pour risques et charges comprennent des provisions sur l'activité des filiales PMC pour 796 K€, les travaux restant à engager sur les opérations immobilières pour 362 K€, une provision pour risque de non recouvrement de la quote-part de perte d'un minoritaire au groupe pour 430 K€ et une provision sur un litige pour 32 K€.

n) Analyse des actifs et passifs d'impôts différés (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
			Impact résultat	Autres
Charges à déductibilité différée	3 994	1 006	2 988	
Engagements de retraites	19	15	4	
Autres provisions non déduites fiscalement	-2 995	-241	-2 754	
Ecart entre les valeurs comptables et fiscales d'actif et de passif		-195	195	
Différences temporaires liées aux retraitements de consolidation				
<i>Sous-total des différences temporaires</i>	<i>1 018</i>	<i>585</i>	<i>433</i>	
Ecrêtement des différences temporaires				
<i>Différences temporaires après écrêtements</i>				
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés après écrêtements				
Compensation IDA / IDP	2 962	417	2 545	
Total Actifs d'impôt différé	3 980	1 002	2 978	
Ecart entre les valeurs comptables et fiscales d'actif et de passif				
Différences temporaires liées aux retraitements de consolidation	12 523	16 776	-4 253	
Autres différences temporaires taxables				
Compensation IDA / IDP	2 962	417	2 545	
Total Passifs d'impôt différé	15 485	17 193	-1 708	

o) Dettes sur immobilisations

Ce poste comprend les engagements de souscription non encore libérés dans les fonds de Capital Investissement souscrits par PALUEL-MARMONT FINANCE.

p) Echéances des créances et des dettes

Les créances et dettes à moins d'un an sont présentées dans les actifs et passifs courants.

Les créances et dettes à plus d'un an sont présentées dans les actifs et passifs non courants.

q) Produits des activités courantes

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires filiales PMC (biens et services)	80 419		
Prix de cession des biens immobiliers (neuf & marchand de biens)	11 043	11 879	36 374
Chiffres d'affaires Hôtels	13 722	14 438	14 064
Loyers et charges facturées sur patrimoine immobilier	2 552	2 791	3 063
Honoraires et divers	237	784	508
Autres produits (transferts de charges et divers)	600	227	125
Total	108 573	30 119	54 134

r) Charges des activités courantes

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Prix de revient des biens vendus filiales PMC	19 002		
Prix de revient des biens immobiliers (neuf & marchand de biens)	10 036	8 909	28 684
Charges externes	34 820	8 595	8 654
Salaires et charges sociales	30 392	6 305	6 242
Stock option	-62	5	80
Impôts et taxes	2 759	1 365	1 237
Amortissements et provisions	6 782	2 627	1 381
Autres produits et charges courantes	2	289	4
Total	103 731	28 095	46 282

s) Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent -62 K€ de charges de stock-options.

L'évaluation porte sur trois plans de stock-options :

- le premier porte sur 12 900 options d'achat voté en décembre 2003 mais attribuées au début de 2004, et partiellement souscrites en 2008. Le prix d'exercice est de 57,46 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Au cours de l'exercice, 11 900 actions ont été souscrites, il ne reste plus d'options d'achat au 31 décembre 2009. 1 000 options n'ayant pas été souscrites du fait du départ d'un salarié vont être réaffectées.
- le deuxième porte sur 11 500 options d'achat attribuées en avril 2005, le prix d'exercice est de 81,88 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} mai 2009 au 21 avril 2013. Aucune souscription n'est intervenue en 2009.
- le troisième porte sur 7 500 options d'achat attribuées en septembre 2007, le prix d'exercice est de 115,32 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} octobre 2011 au 30 novembre 2012.

La méthode choisie pour évaluer ces options d'achat (les titres correspondant aux stock-options étant détenus par la société) est la méthode de Black & Scholes.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- le dividende par action va progresser de 5 % par an (soit sous forme de dividende, soit sous forme de rachat d'actions en vue de leur annulation ce qui constitue une autre forme de distribution).
- toutes les options seront exercées à l'échéance. Cette méthode la plus conservatrice exclut l'exercice prématuré de l'option ou la perte du droit par certains titulaires. Cette solution a été retenue car la population concernée est trop faible en nombre pour pouvoir effectuer des calculs actuariels réalistes.
- la volatilité prise en compte est celle observée à la date de calcul et supposée constante pour le restant du plan. La volatilité a été calculée à partir de la base de données JCF.

Les données (1^{er} et 2^{ème} plan)

Au titre de Payé le	2003 01/06/2004	2004 01/06/2005	2005 01/06/2006	2006 01/06/2007	2007 01/06/2008	2008 01/06/2009
Montant unitaire en €	2,1	2,4	2,520	2,646	2,778	2,917
Variation		4,35%	5%	5%	5%	5%

Les données (3^{ème} plan)

Au titre de Payé le	2007 15/05/2008	2008 15/05/2009	2009 15/05/2010	2010 15/05/2011	2011 15/05/2012
Montant unitaire en €	3,3	3,465	3,638	3,820	4,011
Variation		5,00%	5,00%	5,00%	5,00%

Les dividendes sont supposés être payés le 15 mai ou le 1^{er} juin de chaque année.

Les cours retenus sont ceux à la clôture.

La volatilité est celle observée sur les six mois précédents la date de calcul.

Le taux sans risque est celui de l'OAT à 10 ans à la date de calcul.

	30/06/2004	31/12/2004	30/06/2005	25/09/2007
Taux sans risque	4,37%	4%	3,14%	4,34%
Volatilité 6 mois ou 1 an *(source JCF)	19,43%	15,17%	14,84%	(*) 14,83%
Cours (fin de journée)	68,50	77,50	85	121,10

t) Dotations aux amortissements et provisions et dépréciation des fonds de commerce et des goodwill.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux amortissements			
Immobilisations incorporelles			1
Immobilisations corporelles	2 247	1 207	1 240
Dotations aux provisions			
Engagements de retraite	52	115	45
autres charges (travaux et litige)	219	68	
stocks	3 143	470	
créances	1 120	767	95
Total	6 781	2 627	1 381

Le poste amortissements et provisions comprend la dépréciation sur l'immeuble LA PLAGNE pour 3 104 K€ et la dépréciation sur les créances liées à LA PLAGNE pour 810 K€.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dépréciation fonds de commerce	1 500		
Dépréciation des goodwill	1 582		
Dépréciation minoritaire	430		
Total	3 512	0	0

Le poste dépréciation des fonds de commerce et des goodwill comprend la perte de valeur sur le fonds de commerce de l'hôtel AIGLON pour 1 500 K€, les pertes de valeur sur les goodwill des filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL : Palolding pour 204 K€, Groupe Logfi pour 485 K€ et Financière Orfèvrerie d'Anjou pour 893 K€ et la dépréciation de la quote-part minoritaire de Columbus Europe Partners pour 430 K€.

u) Variation de la juste valeur des titres de capital investissement

Sur 2009, la juste valeur des titres en portefeuille de capital investissement diminue de 12 058 K€.

v) Variation de la juste valeur des immeubles de placement

Les patrimoines du 24 rue Murillo Paris 8^{ème} et du local commercial d'Orchies (59) évalués au 31 décembre 2009, sur la base des expertises immobilières réalisées par AD VALOREM EXPERTISES, n'ont pas varié au 31 décembre 2009.

La juste valeur de l'immeuble du 24 rue Murillo Paris 8^{ème} baisse de 49 K€ du fait du transfert en immobilisation corporelle d'une partie des bureaux, qui ne sont plus loués à l'extérieur du groupe.

La juste valeur du local d'Orchies s'apprécie de 175 K€ par rapport à son coût de construction, qui a varié en 2009 pour ce montant.

Le local d'activité situé à Compiègne, loué en 2008, au repreneur de l'activité, a fait l'objet d'un avenant fixant une période ferme de bail expirant le 31/12/2021.

w) Variation de la juste valeur des valeurs mobilières de placement

Sur 2009, la juste valeur des valeurs mobilières de placement augmente de 347 K€, majorée des cessions intervenues en 2009 à leur juste valeur pour 482 K€, soit un bénéfice net de 829 K€.

x) a) Produits financiers

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits (en KE)			
Dividendes	2 614	4 072	5 627
Intérêts perçus	530	1 449	571
Gains de change	19		69
Plus values nettes des cessions titres de capital investissement	2 076	-1 189	6 922
Plus values des cessions valeurs mobilières de placement	329	545	784
Reprise de provision sur engagements de retraite	7	49	64
Autres reprises de provision (travaux et créances)	661	291	37
Total	6 236	5 217	14 074

x-1) b) Coûts financiers

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Charges (en KE)			
Coûts d'emprunts	3 529	1 734	2 811
Pertes de changes	21	1	120
Moins values des cessions titres de capital investissement		75	156
Moins values des cessions valeurs mobilières de placement	716	415	26
Total	4 266	2 225	3 113

y) Impôts

En K€	31/12/2009			31/12/2008		
	base à 34,43%	base à 15%	base à 0%	base à 34,43%	base à 15%	base à 0%
Résultat consolidé avant impôt	-3 185			-4 075		
Régime des SCR (non imposable)	3 931			4 103		
Régime des plus-values à long terme	-286	-263		166	638	2 508
Plafonnement des provisions sur titres	-269			1 001		
Provisions non déductibles	-210			465		
Retraitement dividendes et cessions TIAP	406			-3 773		
Retraitement cession immeuble de placement	-8 978					
Réintégrations diverses	1 580			1 284		
Déductions diverses	-1 954			-4 754		
Base fiscale imposable	-8 965	-263	0	-5 583	638	2 508
Impôt calculé	-3 087	-39	0	-1 922	96	0
Charge d'impôt	-3 126			-1 827		

La société PALUEL-MARMONT CAPITAL ayant opté pour le régime de SCR, elle est totalement exonérée d'impôt sur les sociétés.

z) Intérêts minoritaires et résultat dilué par action

Les intérêts minoritaires dans le résultat s'élèvent à 971 K€ et correspondent aux parts minoritaires du Groupe PMC (comprenant 5 sous-groupes) (2 511 K€), du groupe Esprit de France (75 K€), de Paluel-Marmont Capital (- 122 K€) et des filiales immobilières Champollion I – Champollion II – Columbus Partners, Columbus Partners Europe, Foncières Champollion 21-22-23-24, Monceau Rénovation et Pythéas Invest (- 1 493 K€).

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par actions est calculé en prenant en compte, dans le nombre moyen d'actions en circulation, la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants, le cas échéant, et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque option d'achat d'actions.

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat part du groupe (en K€)	-1 030	-2 535	15 883
Calcul du résultat par action			
Nombre d'actions du capital	1 214 500	1 214 500	1 214 500
Titres en autodétention	-52 030	-42 633	-49 895
Actions prises en compte	1 162 470	1 171 867	1 164 605
Résultat par action (en €)	-0,89	-2,16	13,64
Calcul du résultat dilué par action			
Nombre d'actions du capital	1 214 500	1 214 500	1 214 500
Instruments dilutifs	0	0	0
Actions prises en compte	1 214 500	1 214 500	1 214 500
Résultat par action (en €)	-0,85	-2,09	13,08

7- Autres informations

a) Effectifs et rémunération des organes de Direction

L'effectif moyen du groupe s'établit à 560 salariés.

Les sommes allouées aux organes d'Administration et de Direction (refacturations du Cétig et jetons de présence) s'élèvent au titre de l'année 2009 à, 515 K€

Les refacturations du Cétig incluent la rémunération, au titre de leurs fonctions au sein de la Compagnie Lebon et dans les sociétés contrôlées, de Messieurs Jean-Marie Paluel-Marmont et Christophe Paluel-Marmont, en vertu d'une convention soumise aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

b) Exposition aux risques

- Risque de liquidité : La société ne présente pas de risque de liquidité.
- Risques actions : Il n'y a pas d'investissements en titres de sociétés cotées.
- Risque de change : le Groupe a contracté des engagements de souscription de TIAP en US \$ pour un montant de 110 K US \$ Ce risque n'est pas significatif.

c) Informations sectorielles

L'ensemble du périmètre de consolidation est situé en France et en conséquence dans la zone monétaire euro. Une information géographique ou monétaire à ce niveau ne serait pas pertinente.

Les résultats sont présentés par secteur d'activité :

A : Capital investissement

B : Hôtellerie

C : Patrimoine immobilier et divers

Du fait de la consolidation des filiales PMC, l'activité capital investissement présente en 2009 de fortes variations comparativement aux périodes antérieures (les variations sont présentées § 3).

Les principaux postes du bilan par secteurs se décomposent de la façon suivante :

En K€	31/12/2009				31/12/2008				31/12/2007			
	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL
Actifs corporels et incorporels	6 110	30 925	4 698	41 733	12	32 616	4 113	36 741	7	32 921	3 662	36 590
Ecart et immeubles de placement	51 204	10 142	6 492	67 838	13 600	10 142	13 963	37 705	8 400	10 142	15 222	33 764
Immobilisations Financières	56 537	323	23	56 883	118 398	312	23	118 733	85 855	307	24	86 186
Stocks et encours	40 103	82		40 185	29 029	73		29 102	28 258	60		28 318
Emprunts et dettes LT	43 703	212	635	44 550	35 851	1 042	1 072	37 965	24 653	1 844	1 735	28 232

Le chiffre d'affaires par secteurs se décompose de la façon suivante :

En K€	31/12/2009				31/12/2008				31/12/2007			
	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL
Chiffre d'affaires et produits	93 917	13 722	1 282	108 921	14 528	14 455	1 432	30 415	38 742	14 107	1 509	54 358
Produits inter secteurs				-948				-523				-349
Produits des activités ordinaires	93 917	13 722	1 282	107 973	14 528	14 455	1 432	29 892	38 742	14 107	1 509	54 009

Autres informations sectorielles :

En K€	31/12/2009				31/12/2008				31/12/2007			
	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL
Amortissements de la période	1 023	1 111	114	2 248	5	1 095	107	1 207	5	1 128	108	1 241
Produits et charges sans contrepartie en cash :												
- variation des justes valeurs	-12 058		-49	-12 107	-632		-8 137	-8 769	540		2 989	3 529
- reprise sur provisions	646	23		669	335	5		340	20	80	1	101
- impôts différés	3	-538	-4 151	-4 686	88	-5	556	639	-56	140	-2 869	-2 785

d) Contrats de location

Le montant total des paiements minimaux futurs sur les baux hôteliers des 3,5 hôtels s'élève à 2 414 K€. (dont 538 K€ à 1 an, 1 549 K€ entre 1 et 5 ans, 327 K€ à plus de 5 ans). Le montant payé durant la période est de 767 K€.

e) Autres engagements reçus

Néant

Il n'existe aucun autre engagement hors bilan.

f) Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes supportés par le Groupe peuvent se résumer ainsi :

En €	Mission légale	Autres missions
Mazars	154 000	6 000
Conseil Audit & Synthèse	110 650	NEANT
KPMG / Guy Stievenart	43 320	NEANT
Autres commissariats	71 490	NEANT
TOTAL	379 460	6 000

g) Perspectives d'avenir

L'année 2009 a été celle de la prise en compte, à travers les valorisations d'actifs, de la sévérité de la crise économique traversée.

En 2010, la stabilisation, voire le rebond espéré de la croissance économique, reste à être confirmé. De plus, les mesures de relance prises ont un coût de financement dont l'impact est à venir.

Toutefois, même dans un contexte général incertain, la valorisation des actifs et la possibilité de réaliser de nouveaux investissements devraient s'améliorer sensiblement et la crainte d'une récession mondiale s'estomper. Cet environnement sera favorable à la reprise de nos activités d'investissement

Rapports des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie Lebon, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Dans notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008, nous avons formulé une réserve sur l'application par le groupe Lebon de la norme IAS 27. Les holdings de cinq participations avaient été comptabilisés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés. Du fait du contrôle exclusif exercé en 2008, le Groupe Lebon aurait également dû consolider par intégration globale les sociétés opérationnelles détenues par ces holdings. En 2009, les sociétés opérationnelles ont été consolidées par intégration globale par le Groupe Lebon.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2c de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009 ;
- les notes 3a et 3b de l'annexe relatives à l'impact de la consolidation selon la norme IAS 27 des holdings et sociétés opérationnelles des groupes Logfi, Cesa Développement, Palolding, Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou et Paluel-Marmont Capital Santé.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un environnement marqué par la crise financière et économique qui perdure depuis 2008. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionnée dans la première partie de notre rapport, votre société a consolidé suivant la méthode de l'intégration globale les holdings et sociétés opérationnelles des groupes Logfi, Cesa Développement, Palolding, Financière de l'Orfèvre d'Anjou et Paluel-Marmont Capital Santé selon les modalités décrites dans les notes 3.a et 3.b de l'annexe. Nous avons vérifié les modalités de mise en œuvre de la méthode de consolidation et le caractère approprié de l'information présentée en annexe.
- Votre société procède à des estimations portant notamment sur l'évaluation des immobilisations financières et des immeubles de placement, selon les modalités décrites dans les notes 4.l et 4.g des états financiers. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans l'annexe.
- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 4.e et 4.i des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note 6.d de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Paris, le 20 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Franck BOYER
Associé

Benoît GILLET
Associé

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la COMPAGNIE LEBON

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Compagnie Lebon et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et Paris, le 20 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Franck BOYER
Associé

Benoît GILLET
Associé

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)

NATURE DES INDICATIONS	2009	2008	2007	2006	2005
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	13359500	13359500	13359500	13359500	13359500
b) Nombre d'actions émises	1214500	1214500	1214500	1214500	1214500
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires avant taxes et revenus du portefeuille	11677663	8040611	7871912	8844546	3986117
b) Résultat avant impôts amortissements et provisions	-157694	5653670	22371794	6164925	1124710
c) Impôt sur les bénéfices	-1418858	-2815671	7279988	1060132	20769
d) Résultat après impôts amortissements et provisions	1636807	2827048	14969480	4958980	1585095
e) Montant des bénéfices distribués [1]	1943200	1943200	3886400	3643500	3339875
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	1,04	6,97	12,43	4,20	0,91
b) Résultat après impôts amortissements et provisions	1,35	2,33	12,33	4,08	1,31
c) Dividendes versés à chaque action	1,60	1,60	3,20	3,00	2,75
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	9	8	9	10	10
b) Montant de la masse salariale	365448	359478	361512	501410	439123
c) Montant des sommes versées à titre de charges sociales	218903	198703	202747	286210	249964

[1] Montants diminués des dividendes attachés aux actions auto détenues.

Inventaire des valeurs détenues en portefeuille au 31 décembre 2009 (en euros)

Désignation	Valeurs nettes d'inventaire	Nombre de titres	%
TITRES DE PARTICIPATIONS			
<i>VALEURS FRANÇAISES</i>			
PALUEL-MARMONT CAPITAL	27 693 167	1 212 156	99,34
PMCGIE	10	1	N.S
ESPRIT DE FRANCE	21 965 769	128 584	95,00
SCI DU 24 RUE MURILLO	9 004 324	108 399	100,00
PALUEL-MARMONT ALORISATION	14 395 035	299 966	99,99
PALUEL-MARMONT FINANCE	19 999 101	1 311 863	100,00
FONCIER PARISIENNE PRIVÉE	22 852	1 499	99,93
MURILLO INVESTISSEMENTS	10	1	N.S
CHAMPOLLION PARTNERS	100	1	N.S
SEGIFIN	1	1	N.S
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS	93 080 369		
TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE (TIAP)			
SOFINNOVASA	543 727	217 491	28,58
SINO-FRENCH CAPITAL INVESTMENT	92 785	1 000 000	12,90
SOFINETI	56 531	64 935	7,98
TOTAL DES TIAP	693 043		
AUTRES TITRES IMMOBILISES ET AUTOCONTROLE	179 083		
I - TOTAL DES VALEURS A L'ACTIF IMMOBILISE	93 952 495		
TITRES DE PLACEMENT			
1 - TITRES DE PLACEMENT VALEURS COTEES FRANÇAISES ET FCP			
Actions destinées au plan de stock options			
COMPAGNIE LE BON	4 065 881	49 745	
Fonds Communs de Placement			
BOSCARY MONT-BLANC	250 000	250	
LUXALPHA	0	4 685	
Sicav			
CIC UNION CASH	2 033 056	4,00	
CIC UNION MONE PLUS	95 744	0	
UNION INTITUT	2 000 078	19	
CM-CICTRESORERIE	3 699 937	58	
NATIXIS SECURITE JOUR	38 686	1	
NATEXISEURIBOR	1 639 777	42	
CAAM TRESOR 6 MOIS LCL	11 395 154	53	
TOTAL DES VALEURS COTEES FRANÇAISES ET DES FCP	25 218 313		
2 - TITRES DE PLACEMENT VALEURS COTEES ETRANGERES ET FCP			
Actions étrangères			
INTEGRATED COMMUNICATIONS INDUSTRIE Snc	0	22 500	
TOTAL DES VALEURS COTEES ETRANGERES	0		
II - TOTAL DES TITRES DE PLACEMENT	25 218 313		
TOTAL GENERAL	119 170 808		

Compte de résultat au 31 décembre 2009

(en euros)

	2009	2008	2007
EXPLOITATION			
Produits			
Chiffred'affairesnet	728 517	696 430	799 683
Subventionsd'exploitation	0	1 500	3 330
Reprisesde provisionset transfertsde charges	1 577	4 450	5 086
Autresproduits	5	14	4
Charges			
Autresachatset chargesexternes	-1 633 624	-1 773 386	-1 343 248
Impôtstaxeset versementsassimilés	-70 643	-73 760	19 823
Salaireset traitements	-365 448	-359 478	-361 512
Chargessociales	-218 903	-198 703	-202 747
Dotationsaux amortissementset provisions:			
- sur immobilisations dotationsaux amortissements	-28 156	-26 679	-30 538
- sur actifcirculant: dotationsaux provisions			
- pourrisqueset charges: dotationsaux provisions	-7 803	-5 065	-942
Autrescharges	-100 002	-100 004	-90 002
Résultatd'exploitatio	-1 694 479	-1 834 680	-1 201 062
FINANCIER			
Produits			
De titresde participation	10 490 701	5 788 879	4 746 245
D'autresvaleursmobilièreset créancesde l'actifimmobilisé	458 445	1 555 302	2 325 984
Autresintérêtset produitsassimilés	23 397	322 862	136 911
Reprisesur provisionset transfertsde charges	5 752 039	206 012	0
Reprisesur provisionsur TIAP	2 523	84 717	0
Différencespositivesde change	0	7	14 564
Produitsnetsur cessionsde TIAP	0	0	0
ValeursMobilièresde Placement	293 912	481 558	318 443
Charges			
Dotationsaux provisionsdes ValeursMobilièresde Placement	-36 323	-5 812 855	-323 208
Mali de fusion	-8 974 625		
Dotationsaux provisionsur TIAP & participations	-5 358 522	-85 437	-655 274
Intérêtset chargesassimilées	-42 252	-465 761	-902 969
Différencesnégativesde change	-4	-7	-29
Chargesnettesur cessionsde TIAP	0	0	0
ValeursMobilièresde Placement	-716 457	-342 224	0
Résultatfinancier	1 892 834	1 733 053	5 660 667
Résultatcourant avant impôts	1 983 555	-1 016 287	4 459 605
EXCEPTIONNEL			
Produits			
Sur opérationsde gestion	0	32 828	
Sur opérationsen capital	40 133	37 118	24 035 971
Reprises sur provisions et transferts de charges	51 885		796 693
Charges			
Sur opérationsde gestion		173	-1 104
Sur opérationsen capital	-72 424	-106 191	-7 131 369
Dotationsaux amortissements et provisions		-612 484	-1 085 976
Résultatexceptionnel	1 9594	-64855	1 661 4215
Impôtssur lesbénéfices	1 41 8858	3 57 7230	-61 0 4340
RESULTA TNET	1 63 6807	2 82 7048	1 49 69480

Bilan au 31 décembre 2009 (en euros)

(avant affectation du résultat)

ACTIF		2009	2008	2007
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets et droits similaires	11 577	10 190	1 386	1 386
Immobilisations corporelles				
Terrains			0	0
Constructions	110 764	27 059	83 705	30 089
Autres immobilisations corporelles	390 815	227 163	163 652	188 822
Immobilisations financières				
Participations	102 068 241	8 987 873	93 080 368	103 270 584
Créances rattachées	4 041 890		4 041 890	3 866 732
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293	4 118 250	693 043	794 260
Autres titres immobilisés	179 083		179 083	256 047
Prêts	1 470		1 470	1 470
Autres immobilisations financières	668		668	320
TOTAL I	111 615 801	13 370 535	98 245 266	108 409 711
II - ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 714		3 714	3 745
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	19 110	15 245	3 865	2 988
Autres créances	14 297 439		14 297 439	3 464 584
Valeurs Mobilières de Placement				
Actions propres	4 079 707	13 826	4 065 881	2 790 525
Autres titres	26 418 682	5 266 250	21 152 432	18 531 050
Disponibilités	269 952		269 952	22 320
Charges constatées d'avance	9 508		9 508	7 573
TOTAL II	45 098 111	5 295 320	39 802 791	24 822 784
III - ECART DE CONVERSION ACTIF				
	0	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III	156 713 913	18 665 856	138 048 057	133 232 495

PASSIF	2009	2008	2007
I - CAPITAUX PROPRES			
Capital social	13 359 500	13 359 500	13 359 500
Prime d'émission			
Réserve légale	1 335 951	1 335 951	1 335 951
Réserve spéciale des plus-values à long terme	0	0	0
Autres réserves	100 000 000	100 000 000	88 325 380
Report à nouveau	11 409 674	10 446 930	10 907 062
Résultat de l'exercice	1 636 807	2 827 048	14 969 480
TOTAL I	127 741 932	127 969 429	128 897 373
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	186 855	142 729	796 906
TOTAL II	186 855	142 729	796 906
III - DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	875 895	1 559 185	2 194 128
Emprunts et dettes financières divers	462 213	207 860	8 504 116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 594	283 083	273 760
Dettes fiscales et sociales	3 834 797	114 086	9 110 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	4 657 771	2 956 122	5 326 327
Produits constatés d'avance			
TOTAL III	10 119 269	5 120 336	25 408 384
IV - ECART DE CONVERSION PASSIF	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III + IV	138 048 057	133 232 495	155 102 663

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)

	2009	2008	2007
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	1 637	2 827	14 969
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	-1 078	6 252	1 298
Fusion	4 341		
Résultats de cession, nets d'impôt	72	57	-17 125
Marge brute d'auto-financement	4 972	9 136	-857
Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	-4808	-14 623	1 076
Flux net de trésorerie généré par l'activité	166	-5486	9908
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisation	-1 347	-21 303	-17 844
Cessions d'immobilisation nettes d'impôt	1 225	25 080	52 170
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-122	3 777	3 432
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés	-1 864	-3 755	-3 539
Diminution des capitaux propres	0	0	0
Emission d'emprunts	0	0	0
Remboursement d'emprunts	-307	-8 943	-10 161
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-2171	-12 698	-1 370
VARIATION DE LA TRESORERIE	-2128	-14 407	3 053
Trésorerie d'ouverture	27 617	42 024	11 489
Trésorerie de clôture	25 488	27 617	42 024
VARIATION DE LA TRESORERIE	-2128	-14 407	3 053

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2009

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la cession, par la filiale Murillo 26, de l'immeuble du 26 rue Murillo, un dividende exceptionnel de 7,34 M€ a été perçu. La SAS Murillo 26 a été fusionnée dans les comptes de la Compagnie Lebon par transmission universelle de patrimoine, dégageant un mali de fusion et une reprise de provision sur titres.;

Cette opération a dégagé un bénéfice net avant impôts de 2,97 M€.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon les normes du Plan Comptable Général 1999 révisé, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont décrites dans les paragraphes ci-après.

III - NOTES SUR LE BILAN

a) Actif immobilisé :

Immobilisations Corporelles

La société applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants. Les composants sont amortis en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement retenues en fonction des durées probables d'utilisation sont les suivantes :

- 1 an pour les logiciels ;
- entre 3 et 10 ans pour les matériels et mobiliers de bureau ;
- 10 ans pour les gros équipements ;
- 30 ans pour le second œuvre ;
- 100 ans pour la structure.

Le mode linéaire d'amortissement a été pratiqué en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations.

Ce poste comprend principalement le patrimoine immobilier de la COMPAGNIE LEBON.

La valeur d'inventaire des immeubles est évaluée à la valeur locative de marché.

Tableau de variation des Immobilisations corporelles et incorporelles

POSTE	Valeurs brutes				Amortissements				Net
	Audébut de l'exercice	Augmen- tations	Dimi- nutions	A la fin de l'exercice	Cumulés audébut de l'exercice	Augmen- tations	Dimi- nutions	Cumulés à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Marques	2 193			2 193	806			806	1 386
Logiciels	9 384			9 384	9 384			9 384	0
Immobilisations corporelles									
Terrains	0			0	0			0	0
Constructions	33 996	76 768		110 764	3 907	23 152		27 059	83 705
Autres immobilisations corporelles	388 292	2 523		390 815	199 471	27 692		227 163	163 652
TOTAL	433 865	79 291	0	513 156	213 568	50 845	0	264 413	248 743

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire du portefeuille de titres, à la clôture de l'exercice, est déterminée selon les méthodes d'évaluation suivantes :

- Titres de participation évalués :

- à leur quote-part de situation nette ou de situation nette réévaluée, à l'exception des titres représentant le patrimoine immobilier,
- à la valeur locative de marché des immeubles.

- TIAP : l'activité des Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille peut être définie comme celle qui consiste à investir tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante ; elle s'exerce sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus. Les méthodes d'évaluation sont indiquées dans le tableau de la valeur estimative des TIAP. Les charges nettes et produits nets, ainsi que les provisions se rapportant aux TIAP sont comptabilisées dans le résultat financier.

- Autres titres du portefeuille :

- pour les valeurs cotées au cours de Bourse moyen du mois de clôture ou à leur valeur probable de négociation lorsque le cours de clôture n'est pas représentatif de la valeur intrinsèque du titre ;
- pour les titres non cotés, à la valeur probable de négociation.

- L'évaluation des titres est effectuée ligne à ligne sans compensation avec d'éventuelles plus-values latentes.

- Une provision pour risques d'évaluation du portefeuille est constituée lorsqu'une dépréciation ligne à ligne est préjudiciable à la société ou quand le titre présente des critères d'évaluation non vérifiables du fait de la jeunesse de la société.

- Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau de variation des immobilisations financières

POSTE	Valeurs brutes			
	Au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	à la fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Participations	1 116 174 05		9 549 163	1 020 682 41
Créances rattachées à des participations	3 866 732	1 045 160	870 002	4 041 890
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293			4 811 293
Autres titres immobilisés (1)	307 933	879 145	1 007 994	179 084
Créances rattachées aux autres titres				
Prêts	1 470			1 470
Autres Immobilisations Financières	320	348		668
TOTAL	1 206 051 52	1 924 653	11 427 160	1 111 026 646
Dont dividendes à recevoir		0		

(1) Les Autres titres immobilisés incluent 179,08K€ d'actions progressivité 2 285 actions représentant 0,19% du capital.

POSTE	Provisions				Net à la fin de l'exercice
	Cumulées au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Cumulées à la fin de l'exercice	
Immobilisations Financières					
Participations	8 346 820	5 254 782	4 613 729	8 987 873	93 080 368
Créances rattachées à des participations					4 041 890
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 017 033	103 740	2 523	4 118 250	693 043
Autres titres immobilisés (1)	51 885		51 885	0	179 084
Créances rattachées aux autres titres	0			0	0
Prêts	0			0	1 470
Autres Immobilisations Financières	0			0	668
TOTAL	12 415 738	5 358 522	4 668 138	13 106 123	97 996 523

Les variations des provisions sur les participations correspondent à la reprise de la provision sur la société MURILLO 26 qui a été absorbée dans l'exercice par transmission universelle de patrimoine, par expertise de l'immeuble détenu par la SCI 24 et par la dépréciation de la valeur des titres de la société Paluel-Marmont Valorisation.

Filiales et participations au 31 décembre 2009

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	(*) Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de notre Société					
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société) :					
- PALUEL-MARMONT CAPITAL 24, rue Murillo- 75008 Paris	19 695 969	26 142 130	99,34	27 693 167	27 693 167
- PALUEL-MARMONT FINANCE 24, rue Murillo- 75008 Paris	20 000 000	4 39 537	100,00	19 999 101	19 999 101
- ESPRIT DE FRANCE [1] 24, rue Murillo- 75008 Paris	10 000 000	18 412 587	95,00	21 965 769	21 965 769
- SCI DU 24, RUE MURILLO 24, rue Murillo- 75008 Paris	1 470 767	1 087	100,00	12 737 414	9 004 324
- PALUEL-MARMONT VALORISATION 24, rue Murillo- 75008 Paris	6 000 000	16 345 385	99,99	19 649 817	14 395 035
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société) :					
- SOFINNOVA SA 17, rue de Surène - 75008 Paris	228 310 (**)	1 407 688 (**)	28,58	3 821 027	543 727

(**) après assemblée du 31 mars 2009

(*) Les Réserves sont égales aux capitaux propres en fin d'exercice hors capital et résultat.

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Prêts et avances	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice	dividendes encaissés	observations
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de notre Société						
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société) :						
- PALUEL-MARMONT CAPITAL 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	1 625 982 [2]	2 064 424	993 967	Bilan 31/12/2009
- PALUEL-MARMONT FINANCE 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	14 572 [2]	-743 298	0	Bilan 31/12/2009
- ESPRIT DE FRANCE [1] 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	13 721 867	1 429 117	1 041 530	Etats contributifs 31/12/2009
- SCI DU 24, RUE MURILLO 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	741 968	723 349	604 866	Bilan 31/12/2009
- PALUEL-MARMONT VALORISATION 24, rue Murillo- 75008 Paris	4 000 000	-	879 298 [2]	-8 703 125	509 942	Bilan 31/12/2009
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société) :						
- SOFINNOVA SA 17, rue de Surène- 75008 Paris			589 301 [2]	291 265	173 993	Bilan 31/03/09

	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
II - Renseignements globaux				
Valeur comptable des titres détenus :				
- brute	22 852	-	121	-
- nette	22 852	-	121	-
Montant des prêts et avances accordés	0	-	-	-
Montant des cautions et avals donnés	0	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	0	-	-	-

[1] Chiffres consolidés ; [2] Chiffres incluant les revenus financiers.

Valeur estimative du portefeuille de TIAP (en millions d'euros)

DECOMPOSITION DE LA VALEUR ESTIMATIVE	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées						
- au coût de revient	-	-	-	-	-	-
- au cours de Bourse	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette réestimée	4,81	0,79	0,79	4,81	0,69	0,69
Valeur estimative du portefeuille	4,81	0,79	0,79	4,81	0,69	0,69

Variation de la valeur du portefeuille de TIAP (en millions d'euros)

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	0,79	0,79
Autres mouvements comptables		
Acquisition de l'exercice		
Cessions de l'exercice (VNC / Valeur estimative en prix de vente)		
Reprises de provisions sur titres cédés		
Résultat sur cession de titres		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice		
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	-0,10	-0,10
Autres variations de plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		
Montant à la clôture	0,69	0,69

b) Etat des créances

Echéance des créances

	Montant brut	Échéances			Dont produits à recevoir
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
De l'actif immobilisé :					
Créances rattachées à des participations	4 041 890	41 890	4 000 000	0	41 890
Prêts	1 470	0	1 470	0	-
Autres immobilisations financières	668	0	668	0	-
De l'actif circulant :					
Avances et acomptes versés / commandes	3 714	3 714			
Créances clients et comptes rattachés	19 110	877	18 233	0	-
Créances d'impôt	3 387 494			3 387 494	-
Autres créances	10 909 945	10 909 945	0	0	27 232
Charges constatées d'avance	9 508	9 508	0	0	-
Total	18 373 799	10 965 934	4 020 371	3 387 494	69 122
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		1 045 160			
Montant des prêts remboursés en cours d'exercice		870 002			

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans les Autres créances figure, pour un montant de 10,60 M€, un dépôt de trésorerie à court terme effectué auprès de la société MURILLO INVESTISSEMENTS, société centralisatrice de trésorerie du groupe.

Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute ne comprend pas les frais d'acquisition. Les obligations sont comptabilisées hors intérêts courus.

Les résultats sur cession de titres sont calculés en appliquant la méthode FIFO.

La valorisation du portefeuille de Valeurs Mobilières de Placement à la clôture de l'exercice a été calculée selon les méthodes d'évaluation suivantes :

- pour les valeurs cotées françaises, le cours de Bourse moyen du mois de clôture ;

- pour les titres cotés à l'étranger, la moyenne arithmétique des cours de Bourse en devises du 30 novembre et du 31 décembre 2009, convertie selon le cours de change du dernier jour de l'année ;
- pour les Sicav et Fonds Communs de Placement, la valeur liquidative à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valorisation est inférieure à la valeur comptable pour une catégorie de titres donnée, une provision pour dépréciation est constituée, sans compensation avec d'éventuelles plus-values latentes sur d'autres catégories de titres.

Ce poste, d'une valeur brute de 30,50 M€, ressort à 25,08 M€ en valeur nette, après déduction de la provision pour risque de 0,14 M€, qui se décompose comme suit :

Actions propres	3,93 M€	(dont 1,55 M€ d'actions réservés aux options attribuées)		
Sicav et FCP actions	0,25 M€		Sicav et FCP monétaires	20,90 M€
FCP diversifiés	0 M€			

La provision au 31 décembre 2009 s'élève à 5,42 M€.

La valeur probable de réalisation des titres (dont 3,93 M€ d'actions propres) serait de l'ordre de 25,42 M€.

c) Provisions

L'ensemble des provisions et de leurs variations est résumé dans le tableau ci-après :

POSTE	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées :					
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0
Total I	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges :	0				0
Pour risques de change	0				0
Pour risques du portefeuille	102 317	36 323			138 640
Pour charge d'impôts	0				0
Autres provisions pour charges	40 412	7 803			48 215
Total II	142 729	44 126	0	0	186 855

POSTE	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation :				
Sur immobilisations financières	12 415 738	5 358 522	4 668 138	13 106 123
Sur créances rattachées	0			0
Sur Valeurs Mobilières de Placement	6 418 385		1 138 310	5 280 075
Sur autres créances	15 244			15 244
Total III	18 849 368	5 358 522	5 806 447	18 401 443
Total I+II+III	18 992 097	5 402 648	5 806 447	18 588 298
Dont dotations et reprises				
- exploitation		7 803		
- financières		5 394 845	5 754 562	
- exceptionnelles			51 885	
- impôts				

d) Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 214 500 actions de même catégorie, d'une quotité de 11 €, entièrement libérées.

Les actions nominatives détenues depuis plus de 4 ans bénéficient d'un droit de vote double.

- Capitaux propres au 1^{er} janvier 2009 127 969 429 €
- Distribution de dividendes - 1 864 304 €
(Après annulation de 78 896 € de dividendes sur les actions auto détenues)

➤ Résultat de l'exercice	1 636 807 €
➤ Capitaux propres au 31 décembre 2009	127 741 932 €

Les actions auto-détenues

Montant à l'ouverture de l'exercice								Montant à la clôture	
Actions Compagnie Lebon affectation	Quantité	Valeur comptable nette	Augmentation		Diminution		Variation de Provisions	Quantité	Valeur comptable nette
			Quantité	Montant	Quantité	Montant			
STOCKOPTIONS	31 900	2 224 630			11 900	643 641	36 323	20 000	1 544 666
CROISSANCE EXTERNE	6 917	463 577	22 828	1 596 314			-322 683	29 745	2 382 575
CONTRAT DE LIQUIDITE	3 816	255 748	12 170	879 145	13 701	1 007 994	-51 885	2 285	178 784
Total actions auto-détenues	42 633	2 943 956	34 998	2 475 459	25 601	1 651 635	-338 245	52 030	4 106 025

Le montant total des provisions constituées sur les titres auto-détenus est 152 466 € au 31 décembre 2009.

e) Dettes

	Montant brut	Échéances		
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	875 895	698 490	177 404	0
Emprunt et dettes financières divers	462 213	462 213		0
Dettes fournisseur et comptes rattachés	288 594	288 594	0	0
Dettes fiscales et sociales	3 834 797	3 834 797		0
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes	4 657 771	1 937 722	2 720 049	0
Produits constatés d'avance		0	0	0
Total	10 119 269	7 221 816	2 897 453	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	668 459			

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 1,69 M€ contre 1,83 M€ en 2008. Il correspond aux frais généraux de la holding.

Le résultat financier de 1,89 M€ peut s'analyser principalement comme suit :

- des revenus des titres et créances en portefeuille au 31/12/09 pour 3,61 M€,
- des produits nets la gestion des Valeurs Mobilières de Placement pour 0,66 M€
- de la plus value réalisée sur Murillo 26 pour 2,98 M€
- des provisions sur titres pour 5,36 M€,

Un produit d'impôt sur les sociétés 1,42 M€ représentant les déficits fiscaux nets par de la Compagnie donnant droit à un remboursement pour 3,4 M€ sur l'ensemble du groupe

Le résultat net ressort à 1.64 M€ contre 2, 82 M€ en 2008.

V – AUTRES INFORMATIONS

1 - Les créances et les dettes sur les entreprises liées s'élèvent respectivement à 14 886 783 € et à 461 135 €, les produits et les charges respectivement à 16 047 610 € et à 5 637 934 €.

2 – Impôts sur les sociétés

A – Le produit d'impôt d'un montant de 1 418 858 € se décompose ainsi :	
-Perte sur intégration fiscale	1 970 303 €
- Carry back	3 387 494 €
- Remboursement de crédit apprentissage	1 667 €

B - Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

0	résultat courant	résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	198 355	19 594	217 949
Différences temporaires	307 058	0	307 058
Différences permanentes	-8 992 898	0	-8 992 898
Base imposable	-8 487 485	19 594	-8 467 891
- dont à 33,33 %	-4 075 893	19 594	-4 056 299
- dont à 15 %	0	0	0
- dont à 0 %	-4 411 592		
Imputation des déficits antérieurs de droit commun	-233 421	-19 594	-253 015
Base carry back imputée sur la base imposable	-4 309 314		-4 309 314
Impôt sur les sociétés théorique	-1 436 294	0	-1 436 294
- dont à 33,33 %	-1 436 294	0	-1 436 294
- contribution complémentaire	0		0
- Avoirs fiscaux	1 667	0	1 667
- dont à 15 %	0	0	0
Impôt sur les sociétés réel	-1 418 858	0	-1 418 858
- dont à 33,33 %	-1 437 961	0	-1 437 961
- dont à 15 %	0	0	0
- supplément d'IS	1 667	0	1 667
Gains et charges sur intégration	17 436		17 436
Reprise provisions pour impôt	0		0
RESULTAT NET APRES IMPOT	1 617 213	19 594	1 636 807

3 - Situation fiscale latente

DECA LA GES CERTAINS OU EVENTUELS	2009	2008
Base d'impôts latents sur différences temporaires :		
- payés d'avance à moins d'un an	307 093	312 407
- payés d'avance à plus d'un an	-	-
- à payer à moins d'un an	-	-
- à payer à plus d'un an	0	0
Eléments à imputer		
Déficit de droit commun	-	-

La situation fiscale latente résulte

- des décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal (différences temporaires).
- des impôts à payer sur des éléments de capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

4 – L'ensemble des participations détenues à plus de 95% par la COMPAGNIE LEBON y compris les filiales d'ESPRIT DE FRANCE à l'exception de PALUEL-MARMONT CAPITAL (SCR), de la SCI DU 24 RUE MURILLO (SCI) et du groupe SEGIFIN sont intégrées fiscalement au 31 décembre 2009. Les charges d'impôt sont comptabilisées par chacune des sociétés. L'économie d'impôt est appréhendée par la COMPAGNIE LEBON, dès prescription des déficits dans les filiales intégrées.

5 - Engagements reçus.

- Néant.

6 - Engagements donnés.

- Nantissement de 20 922 actions ESPRIT DE FRANCE auprès d'OSEO FINANCEMENT et de la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS pari passu dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de ces établissements financiers tombant respectivement à échéance le 31 mars 2011 et le 30 janvier 2011.

- Promesse de vente de 11 500 actions au prix de 81,88 € et de 7 500 autres au prix de 115,32 € dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions.
- Lors de la cession des actions LONTHENES une garantie de passif fiscal a été donnée pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2010.

7 - L'effectif moyen est de 9 personnes. Le volume d'heures de formation cumulé au titre du droit individuel à la formation est de 702 heures au 31 décembre 2009. Durant l'exercice, 7 heures ont été effectuées au titre des demandes individuelles.

8 - Les sommes allouées aux organes d'Administration et de Direction (refacturations du Cétig et jetons de présence) s'élèvent au titre de 2009 à 659 145 €.

9 – Honoraires des commissaires aux comptes : budget 2009

En €	Mission légale		Autres missions	
	2009	2008	2009	2008
Mazars	75 000	56 135	-	-
Conseil Audit & Synthèse	75 000	56 135	-	-
TOTAL	150 000	112 270	Néant	Néant

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COMPAGNIE LEBON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

▪ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un environnement marqué par la crise financière et économique qui perdure depuis 2008. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note III a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

▪ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

- Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
-
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
-
- Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.
-
- En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Courbevoie, le 20 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Franck BOYER
Associé

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Benoit GILLET
Associé

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- *Avec la société CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion)*

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 1^{er} décembre 2009, a ratifié la somme versée au titre de l'année 2009 au CETIG, ainsi que la modification pour l'année 2010 des tarifs horaires servant de base à la rémunération des services du CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion).

Les services du CETIG font l'objet d'une convention autorisée par le conseil d'administration dans sa séance du 17 février 1993, et modifiée lors de sa séance du 11 octobre 1994, qui prévoit :

- la rémunération de l'ensemble des services d'animation et d'assistance, rendus par la société CETIG au temps passé sur la base d'un taux horaire défini par le conseil d'administration,
- la possibilité, en cas d'opérations exceptionnelles, de déterminer une rémunération adaptée à ces opérations, après autorisation du conseil d'administration.

Modalités :

Au cours de l'exercice 2009, cette convention a fait l'objet d'une rémunération de 559 145 euros hors taxe dont 30 960 euros hors taxe au titre de la retraite dite de l'article 39 du CGI.

Les administrateurs concernés sont Monsieur Jean-Marie Paluel-Marmont et Monsieur Christophe Paluel-Marmont.

- *Avec la société PALUEL-MARMONT VALORISATION*

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 1^{er} décembre 2009, a ratifié la convention au titre du contrat de prêt avec la société PALUEL-MARMONT VALORISATION d'un montant maximal de 10 000 000 euros sur deux ans au taux fiscalement déductible.

Modalités :

Au 31 décembre 2009, le montant du prêt s'élevait à 4 000 000 euros. Le montant des intérêts comptabilisés en produits financiers au titre de ce prêt s'est élevé à 203 486 euros.

L'administrateur concerné est Monsieur Jean-Marie Paluel-Marmont.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- *Avec la société MURILLO INVESTISSEMENTS*

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 6 mars 2007, a autorisé la convention de trésorerie signée avec MURILLO INVESTISSEMENT, en date du 26 janvier 2007, pour une durée indéterminée.

Modalités :

Le montant de la créance s'élève à 10 600 000 euros au 31 décembre 2009 et les intérêts comptabilisés en produits financiers au titre de 2009 se montent à 80 830 euros.

- *Avec la société FINARENA*

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2008, a ratifié le renouvellement de la convention d'assistance, avec effet au 1^{er} mars 2008 et ce pour une durée de 2 ans, avec la société FINARENA qui assure notamment le développement du pôle COLUMBUS/ CHAMPOLLION.

Modalités :

Cette convention fixe le temps de mise à disposition de M. Guy GERVAIS à 6 jours par mois.

Le montant des honoraires versés en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 43 896 € HT.

Fait à Paris et Courbevoie, le 20 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Franck BOYER
Associé

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Benoit GILLET
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions (dix-septième résolution)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Compagnie Lebon et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs (16ème résolution) à l'approbation de votre assemblée générale.

Votre conseil d'administration vous demande de lui déléguer, pour une période de vingt quatre mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Paris et Courbevoie, le 20 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Franck BOYER
Associé

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Benoit GILLET
Associé

Résolutions

À caractère Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, ainsi que du rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et de celui des commissaires aux comptes sur le rapport précité du Président, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2009 tels qu'ils sont présentés et, en conséquence, arrête le bénéfice de l'exercice à la somme de 1 636 807 €.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2009.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actions auto détenues ne bénéficiant pas du droit à dividende versé au titre de l'exercice 2008, l'assemblée générale approuve l'affectation au Report à nouveau de la somme de 78 896 €. De ce fait, le report à nouveau au 31 décembre 2009 s'élève à 11 409 674 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les propositions du conseil d'administration concernant l'affectation et la répartition du résultat social.

Après prise en compte du nouveau Report à nouveau, le résultat distribuable s'élève à 13 046 481 €.

L'assemblée générale décide de distribuer aux actionnaires une somme de 1 943 200 € soit 1,60 € par action à chacune des 1 214 500 actions composant le capital social de la société, étant précisé que tous pouvoirs sont donnés au conseil d'administration pour faire inscrire au compte Report à nouveau la fraction du dividende correspondant aux actions auto détenues par la société.

L'intégralité du montant distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % en vertu de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 10 juin 2010.

Il est rappelé que le montant des dividendes versés aux cours des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice	Dividende distribué (*)
	(en €)
2006	3,00
2007	3,20
2008	1,60

(*)abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

L'assemblée générale décide également que le solde du montant distribuable, soit 11 103 281 € sera affecté au Report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui sont présentés et, en conséquence, arrête le résultat net part du groupe de l'exercice à la somme de -1 030 955 €.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes en exécution des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce et ratifie, le cas échéant, les conventions qui y sont énoncées.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Augustin PALUEL-MARMONT en qualité d'Administrateur, faite à titre provisoire lors de la séance du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2009 en remplacement de Monsieur Roger PALUEL-MARMONT.

En conséquence, Monsieur Augustin PALUEL-MARMONT exercera lesdites fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

SEPTIEME RESOLUTION

A sa demande, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Claude JANSSEN

HUITIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Marie PALUEL-MARMONT pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

NEUVIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Arnaud LIMAL pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

DIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Christian MAUGEY pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

ONZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Henri de PRACOMTAL pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

DOUZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la société FRANCE PARTICIPATIONS, représentée Monsieur Christophe PALUEL-MARMONT par pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

TREIZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la société GIGE, représentée par Monsieur Alain SOURISSEAU pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

QUATORZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de l'INPR, représenté par Monsieur Alain GIRARDIN pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

QUINZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'Administrateur Monsieur Pascal PALUEL-MARMONT pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

SEIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration autorise le conseil d'administration, dans les conditions prévues à l'article L.225-209 du Code de Commerce et des dispositions du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acquérir en une ou plusieurs fois, par tous moyens, par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, soit 121 450 actions, et d'un montant maximum de 7 781 040 € en vue par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AMAFI,
- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, et plus généralement dans le cadre d'une transaction,
- de l'annulation éventuelle des actions en vue d'optimiser la rentabilité des fonds propres sous réserve du vote de la dix-septième résolution soumise à cette Assemblée, statuant en matière extraordinaire et ce pendant une période de 24 mois,
- de l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Les achats ou ventes de titres pourront être réalisés en tout ou partie par intervention sur le marché ou hors marché, par achat éventuel de bloc de titres. Les acquisitions ou cessions de bloc pourront porter sur l'intégralité des titres détenus dans le cadre du programme.

Le prix maximum d'achat sera de 120 € par action, sous réserve des ajustements liés à des opérations sur le capital de la société. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, en cas de division ou de regroupement des titres, le prix unitaire maximum ci-dessus sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le conseil d'administration est expressément autorisé à déléguer au Président du conseil d'administration l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation, qui prive d'effet l'autorisation conférée aux termes de la neuvième résolution votée par l'assemblée générale mixte du 30 avril 2009 est donnée pour une durée qui ne pourra excéder 18 mois à compter de la présente assemblée soit jusqu'au 1^{er} décembre 2011.

À caractère Extraordinaire :

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, du projet de détail du programme de rachat d'actions, et du rapport des commissaires aux comptes :

- autorise le conseil d'administration à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions, par période de 24 mois, en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris en partie sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé,
- autorise le conseil d'administration à constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires,
- autorise le conseil d'administration à déléguer tous pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation,
- fixe à 24 mois à compter de la présente assemblée générale, soit jusqu'au 1^{er} juin 2012 inclus, la durée de validité de la présente autorisation.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'insérer dans les statuts un nouvel article 20 intitulé « censeurs » qui sera rédigé comme suit :

Article 20 – CENSEURS.

Le Conseil d'Administration peut nommer un ou plusieurs censeurs, personnes physiques ou morales sans que leur nombre soit supérieur à quatre. Les censeurs sont nommés pour une durée de trois années. Par année on entend le temps s'écoulant entre deux Assemblées Générales Ordinaires

Dans le cadre de leur mission, les censeurs peuvent présenter des observations au conseil d'administration lorsqu'ils l'estiment nécessaire pour l'aider dans sa réflexion.

Ils sont convoqués aux séances du Conseil d'administration. A cet effet, ils ont accès aux mêmes informations que les membres du conseil d'administration ou des comités issus dudit conseil.

Le conseil d'administration est seul compétent pour décider d'allouer une rémunération aux censeurs.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère, tant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Bilan au 31 décembre 2009 (en euros)

après affectation du résultat

ACTIF			2009	2008	2007
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concession, brevets et droits similaires	11 577	10 190	1 386	1 386	1 386
Immobilisations corporelles					
Terrains			0	0	0
Constructions	110 764	27 059	83 705	30 089	30 429
Autres immobilisations corporelles	390 815	227 163	163 652	188 822	206 165
Immobilisations financières					
Participations	102 068 241	8 987 873	93 080 368	103 270 584	85 780 583
Créances rattachées	4 041 890		4 041 890	3 866 732	25 799 099
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293	4 118 250	693 043	794 260	822 789
Autres titres immobilisés	179 083		179 083	256 047	241 756
Prêts	1 470		1 470	1 470	1 470
Autres immobilisations financières	668		668	320	320
TOTAL I	111 615 801	13 370 535	98 245 266	108 409 711	112 883 997
II - ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 714		3 714	3 745	14 031
Créances d'exploitation					
Clients et comptes rattachés	19 110	15 245	3 865	2 988	5 571
Autres créances	14 297 439		14 297 439	3 464 584	882 093
Valeurs Mobilières de Placement					
Actions propres	4 079 707	13 826	4 065 881	2 790 525	3 603 847
Autres titres	26 418 682	5 266 250	21 152 432	18 531 050	37 627 971
Disponibilités	269 952		269 952	22 320	12 564
Charges constatées d'avance	9 508		9 508	7 573	72 589
TOTAL II	45 098 111	5 295 320	39 802 791	24 822 784	42 218 666
III - ECART DE CONVERSION ACTIF	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III	156 713 913	18 665 856	138 048 057	133 232 495	155 102 663

PASSIF	2009	2008	2007
I - CAPITAUX PROPRES			
Capital social	13 359 500	13 359 500	13 359 500
Prime d'émission			
Réserve légale	1 335 951	1 335 951	1 335 951
Réserve spéciale des plus-values à long terme	0	0	0
Autres réserves	100 000 000	100 000 000	88 325 380
Report à nouveau	11 103 281	10 446 930	10 907 062
TOTAL I	125 798 732	125 142 381	113 927 893
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	186 855	142 729	796 906
TOTAL II	186 855	142 729	796 906
III - DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	875 895	1 559 185	2 194 128
Emprunts et dettes financières divers	462 213	207 860	8 504 116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 594	283 083	273 760
Dettes fiscales et sociales	3 834 797	114 086	9 110 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	6 600 971	2 956 122	5 326 327
Produits constatés d'avance			
TOTAL III	12 062 469	5 120 336	25 408 384
IV - ECART DE CONVERSION PASSIF	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III + IV	138 048 057	130 405 447	140 133 183

Renseignements de caractère général concernant la société et son capital

Dénomination

COMPAGNIE LEBON

Siège social

24, rue Murillo - 75008 Paris – 01 44 29 98 00

Registre du Commerce et des sociétés

B 552 018 731

Code NAF

7010 Z

Forme et constitution

Société anonyme de droit français.

La société a été constituée le 23 mars 1847 (LEBON & CIE Société en Commandite par Actions). Transformée en SA le 4 mai 1971. Prorogée jusqu'au 23 mars 2040.

Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet, en France et en tous autres pays :

- La participation directe ou indirecte à toute entreprise commerciale, financière ou industrielle, toutes acquisitions, sous quelque forme que ce soit, et gestion de toutes actions, obligations, parts, créances, effets ou autres titres et droits mobiliers, la réalisation de toutes opérations de financement.
- La gestion de tous intérêts ou biens quelconques autres que celle réglementée par la loi ; l'étude, la réalisation et la gestion de tous investissements mobiliers ou immobiliers et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus définis ou à des objets similaires ou connexes.

Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents peuvent être consultés au siège social de la Société.

Date de l'exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices (article 37 des statuts)

Le bénéfice net est constitué par le produit net de l'exercice, sous déduction des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions ainsi que, s'il y a lieu, toutes sommes revenant au personnel au titre de l'intéressement légal.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée peut prélever toutes sommes qu'elle jugera convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être affectées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux.

Le solde est réparti aux actionnaires à titre de dividende.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves.

Nomination et révocation des dirigeants (article 15 des statuts)

Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois ans.

Le Conseil se renouvelle partiellement tous les ans à l'Assemblée annuelle de telle manière que le renouvellement soit aussi régulier que possible et complet dans chaque période de trois années ; les premiers Administrateurs sortants seront désignés par tirage au sort.

Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur.

Une personne morale peut être nommée Administrateur. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était Administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le mandat du représentant permanent d'une personne morale lui est donné pour la durée du mandat de cette dernière. Il doit être confirmé lors de chaque renouvellement du mandat de la personne morale Administrateur.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société par lettre recommandée cette révocation, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Les Administrateurs sont indéfiniment rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'Assemblée, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Assemblées générales

Mode de convocation (article 25 des statuts)

Sauf exception prévue par la loi, les assemblées générales sont convoquées par le conseil d'administration, conformément aux dispositions légales en vigueur. Les convocations sont faites au moyen d'insertion dans les conditions prévues par la loi. En outre, les actionnaires titulaires d'un titre nominatif depuis un mois au moins à la date de la convocation, sont convoqués à l'assemblée par lettre ordinaire.

Parution au BALO d'un avis de réunion valant avis de convocation, trente cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Convocation par écrit pour les titulaires d'actions nominatives, quinze jours au moins avant l'assemblée sur première convocation et six jours sur deuxième convocation.

Conditions d'admission (articles 25, 32, et 33 des statuts)

Pour assister ou se faire représenter, ou voter par correspondance aux assemblées générales, les titulaires d'actions nominatives doivent être inscrits, 5 jours au moins avant la réunion, sur le registre spécial des actions nominatives, tenu par la société ou le mandataire désigné par la société.

Tout actionnaire a accès aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Droit de vote (article 26 des statuts)

Les propriétaires d'actions nominatives, inscrites à leur nom depuis 4 ans au moins et entièrement libérées, disposent dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de deux voix pour chacune desdites actions. En cas d'attribution gratuite d'actions nouvelles à titre d'augmentation de capital ces actions bénéficient également du droit de vote double. Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 1998. Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Franchissement de seuils (article 13 des statuts)

Tout actionnaire venant à franchir le seuil de 2 %, en capital ou droit de vote, puis chaque tranche de 5 % est tenu d'en informer la société dans un délai de 5 jours. Cette obligation supplémentaire cessera après franchissement de seuil de 33,33 % du capital. Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale mixte du 3 mai 2002.

L'actionnaire défaillant sera privé des droits de vote attachés aux actions excédant la fraction non déclarée, à condition que cette mesure fasse l'objet d'une demande, en assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital ou des droits de vote.

Capital social

Au 31 décembre 2009, le capital était composé de 1 214 500 actions représentant une quotité du capital de 11 € par action, entièrement libéré.

Les actions sont obligatoirement nominatives.

Il n'existe aucune clause d'agrément dans les statuts de la Société.

Le capital social n'est pas soumis à des dispositions statutaires particulières.

Capital autorisé non émis – Capital potentiel

- *Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux :*

Autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 7 mai 2008 pour une durée de 38 mois.

Maximum 3 % du capital.

Prix de souscription : ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant la décision du conseil d'administration fixant la date d'ouverture des souscriptions, ni inférieur de plus de 20 % à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant cette décision du conseil.

Il n'existe pas d'autres titres de capital potentiel à émettre ou en circulation.

Titres non représentatifs de capital

Néant.

Evolution du capital au cours des cinq dernières années

	Date de constatation du Conseil ou de décision de l'Assemblée	Augmentation Diminution	Prime d'émission d'apport ou de fusion	Nombre d'actions créées ou annulées	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale	Montant du capital social
au 31.12.2005	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 359 500 €
au 31.12.2006	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 359 500 €
au 31.12.2007	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 259 500 €
au 31.12.2008	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 259 500 €
au 31.12.2009	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 359 500 €

Actionnariat et droits de vote

Au 31 mars 2010, le capital social est de 13 359 500 €. Le nombre de droits de vote exerçables attachés à la totalité des actions est 2 103 523, compte tenu des 56 608 actions propres.

A la connaissance de la Société à la date du 31 mars 2010, le capital se répartissait comme suit :

	Actions	en %	Droits de vote	en %
FRANCE PARTICIPATIONS *	569 293	46,87%	1 115 354	53,02%
FAMILLE PALUEL-MARMONT	63 388	5,22%	115 184	5,48%
CETIG*	29 835	2,46%	50 670	2,41%
AUTODETENTION	56 608	4,66%	0	0,00%
TOTAL GROUPE PALUEL-MARMONT	719 124	59,21%	1 281 208	60,91%
INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS	53 344	4,39%	106 688	5,07%
MOURGUE D'ALGUE	50 648	4,17%	71 000	3,38%
M. JEANNIN-NALTET	35 882	2,95%	48 564	2,31%
AUTRES	355 502	29,27%	596 063	28,34%
TOTAL**	1 214 500	100,00%	2 103 523	100,00%

* Holdings financiers de la famille PALUEL-MARMONT, dont le principal actif est la détention d'actions COMPAGNIE LEBON. Le CETIG, société animatrice du Groupe, est contrôlée à 100 % par la famille PALUEL-MARMONT. France PARTICIPATIONS est contrôlée par la famille et le Cetig à 80 %.

** Dont 889 023 actions à droit de vote double.

Nombre approximatif d'actionnaires : 2 650

Sources : CIC – CM – Titres – Gilbert Dupont

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 2 % du capital ou des droits de vote.

La société est contrôlée par la famille Paluel-Marmont. Il n'existe pas de détenteur de titre comportant des droits de contrôle spécial, d'accord entre les actionnaires, d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil en cas de démission ou de licenciement ...) A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique..

Evolution des cours de bourse

Nombre de titres cotés au 31 décembre 2009 : 1 214 500

Cotation sur la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris - Compartiment C) - Code EUROCLEAR012129.
Code ISIN FR0000121295

Date	Cours le plus haut en €	Cours le plus bas en €	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés en M€	Capitalisation boursière en M€
août-08	97,50	96,31	2 787	0,270	117,81
sept-08	98,20	90,00	9 724	0,914	112,71
oct-08	93,00	76,00	20 009	1,691	97,17
nov-08	82,55	77,00	8 986	0,726	97,16
déc.-08	80,00	62,85	10 513	0,731	81,40
janv-09	68,25	58,50	5 918	0,378	74,01
février-09	60,95	58,49	2 144	0,465	70,07
mars-09	58,79	53,00	8 147	0,465	70,81
avril-09	61,85	57,20	6 697	0,397	75,12
mai-09	63,55	61,00	3 200	0,199	76,51
juin-09	67,20	63,56	4 812	0,318	79,73
juillet-09	66,5	65,53	2 932	0,193	80,52
août-09	78,51	66,30	7 563	0,519	95,35
septembre-09	92,00	78,53	12 394	1,0513	99,60
octobre-09	83,00	78,30	5 903	0,480	98,98
novembre-09	81,20	71,99	22 525	1,665	90,54
décembre-09	80,10	76,65	10 716	0,835	97,28
janvier-10	80,61	79,75	11 587	0,929	97,16
février-10	80,00	75,75	14 819	1,169	92,13

Source NYSE Euronext

Dividendes

Montant des dividendes versés au titre des 5 derniers exercices :

Exercice	Dividende net *	Nombre d'actions
2004	2,40 €	1 214 500
2005	2,75 €	1 214 500
2006	3,00 €	1 214 500
2007	3,20 €	1 214 500
2008	1,60 €	1 214 500
2009	1,60,€**	1 214 500

* abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

** Montant proposé à l'assemblée générale du 2 juin 2010.

Conformément à la loi, le délai de prescription des dividendes est de 5 ans, et ceux dont le paiement n'a pas été demandé sont attribués au profit de l'État.

Aucun dividende n'a été versé sous forme d'acompte.

Politique de distribution envisagée pour l'avenir :

La politique de distribution des dividendes de la COMPAGNIE LEBON est liée aux résultats et aux disponibilités de trésorerie. Le taux de distribution cherche un équilibre entre une juste rémunération des actionnaires et le financement du développement de la société.

Autorisations d'augmenter le capital social

L'assemblée générale mixte du 7 mai 2008 a approuvé les autorisations suivantes :

- Autorisation donnée au conseil d'administration dans le cadre de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, d'attribuer en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des actions ordinaires de la Société. Les bénéficiaires de ces options sont les salariés, ou certains d'entre eux, et les mandataires sociaux tels que définis par la loi, tant de la société que des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées par le conseil d'administration, en application de la présente autorisation, ne pourra excéder un nombre d'actions supérieur à 5 % du capital social. Dans ce cadre aucune action ordinaire n'a été attribuée.
- Autorisation donnée au conseil d'administration dans le cadre de l'article L.225-138 du Code de Commerce et des articles L.443-1 et suivants du Code du travail, de procéder, en une ou plusieurs fois, à une augmentation du capital de la société réservée aux salariés et mandataires sociaux, tant de la société que des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce. Le nombre total d'actions pouvant être émises, en application de la présente autorisation, ne pourra excéder un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social.

Renseignements concernant l'activité de l'émetteur

BREF HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE

Société en Commandite par Actions, LEBON & CIE a été créée le 23 mars 1847 pour produire du gaz d'éclairage et de l'électricité en France, en Algérie et en Égypte. La Société a été introduite en Bourse le 29 mars 1853. Le statut de SA de droit commun a été adopté le 4 mai 1971 et la dénomination sociale changée en COMPAGNIE LEBON.

A la suite des diverses nationalisations de son activité d'origine, LEBON & CIE s'était transformée en holding, gérant des participations industrielles ou commerciales ainsi qu'un portefeuille de titres de placement.

Puis, elle a décidé de se concentrer sur 2 métiers : le capital investissement et l'exploitation d'une chaîne hôtelière.

Au 31 décembre 2009, l'Actif Net Réévalué s'élève à 190,7 M€. Il est établi sur la base d'actifs qui ne sont pas tous de même nature : Titres de capital investissement, titres de sociétés dans lesquelles sont logées les immeubles d'exploitation et de bureaux (SCI DU 24 RUE MURILLO, FONCIERE CHAMPOLLION 21 et PEVELE PROMOTION) et les fonds hôteliers (voir liste des hôtels page 22).

L'Actif Net Réévalué (ANR) a été calculé en prenant en compte les méthodologies suivantes :

- les titres cotés sont évalués à leur valeur boursière en fin d'exercice ;
- les titres non cotés sont évalués à leur valeur probable de négociation ou sur un multiple représentatif de leur activité, investissement par investissement ;
- les immeubles de bureau sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers. Des expertises indépendantes sont effectuées par roulement sur l'ensemble des immeubles. Le taux de capitalisation est choisi immeuble par immeuble en fonction du taux moyen du marché applicable selon l'emplacement de l'immeuble ;
- les fonds de commerce hôteliers sont évalués sur un multiple du chiffre d'affaires ; les immeubles d'exploitation sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers théoriques ; conformément à la norme IAS 36, les tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés ;
- l'ensemble des plus-values latentes est minoré de l'impôt à payer en fonction de la situation fiscale latente.

Au cours des trois derniers exercices la COMPAGNIE LEBON a développé ses deux activités, essentiellement à partir de ses fonds propres.

Le capital investissement, organisé avec 3 filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL, PALUEL-MARMONT VALORISATION et PALUEL-MARMONT FINANCE.

- PALUEL-MARMONT CAPITAL développe le nombre de ses lignes pour gérer au 31 décembre un portefeuille de 20 participations pour une valeur de 39 M€, sous le régime fiscal des sociétés de capital risque.
- PALUEL-MARMONT VALORISATION a renforcé ses investissements dans des opérations de valorisation d'actifs immobiliers à travers la société COLOMBUS PARTNERS EUROPE qui participe, en minoritaire, à 12 opérations actives, et les sociétés CHAMPOLLION I, CHAMPOLLION II, les groupes « PEVELE » et « PYTHEAS » qui participent à 8 opérations portant sur des immeubles d'habitation et des ensembles industriels et commerciaux. L'investissement consolidé de cette activité est de 56,9 M€ financé par 19,3 M€ d'endettement bancaire.
- PALUEL-MARMONT FINANCE continue de participer à des fonds gérés par des tiers sur des secteurs spécifiques tels que les LBO sur de grandes entreprises ou l'immobilier. La valorisation au 31 décembre 2009 des fonds en activité s'élève à 23,3 M€.

L'Hôtellerie

ESPRIT DE FRANCE s'est spécialisée dans la rénovation et la gestion d'hôtels de caractère.

En 2007, elle a obtenu le classement en 4 étoiles de l'HOTEL BRIGHTON, 218 rue de Rivoli - Paris (1^{er}). Elle poursuit actuellement la rénovation progressive de L'HOTEL AIGLON.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous explique les investissements réalisés depuis 3 ans.

en M€	2009	2008	2007
PALUEL-MARMONT CAPITAL	6,90	8,80	22,30
VALORISATION D'ACTIFS IMMOBILIERS	7,30	9,43	10,00
FONDS D'INVESTISSEMENT	2,30	6,68	9,70
HOTELLERIE	0,90	0,80	0,70
PATRIMOINE IMMOBILIER ET DIVERS	0,00	0,00	0,00
TOTAL	17,40	25,71	42,70

L'ensemble de ces investissements a été financé par fonds propres.

Les investissements dans les PME consistent à développer des prises de participations dans des PME visant à constituer un portefeuille d'une vingtaine lignes. Cette année trois nouvelles prises de participations ont été réalisées.

Les opérations de valorisation d'actifs immobiliers ont consisté dans le renforcement de projets par COLOMBUS PARTNERS EUROPE et le suivi des opérations en cours. Les investissements de CHAMPOLLION, PEVELE et PYTHEAS ont consisté dans le financement des travaux sur les projets en cours et dans l'acquisition de nouvelles opérations.

Les participations à des fonds d'investissement de type LBO ont été augmentées par la souscription des engagements déjà donnés. Sur l'ensemble du pôle "fonds", les engagements restant à verser sont de 12,3 M€ ; les appels se sont élevés à 6,7 M€.

Les investissements hôteliers représentent les travaux de rénovation des hôtels.

La COMPAGNIE LEBON entend continuer à privilégier le développement de ses deux métiers en allouant des capacités de financement à ses équipes. Toutefois, consciente de la nécessité de rechercher de nouveaux investissements à fort potentiel de croissance, elle réservera des financements à l'étude de nouvelles activités.

PALUEL-MARMONT CAPITAL

Avait comme objectif d'atteindre un nombre d'environ 20 lignes de portefeuille ce qui est aujourd'hui réalisé. Cette activité s'enrichira pour dans l'année d'une société de gestion pour permettre une éventuelle gestion pour compte de tiers.

PALUEL-MARMONT VALORISATION

Continuera de développer ses investissements en France.

PALUEL-MARMONT FINANCE

Compte tenu des engagements en cours et de l'incertitude existant sur le type de financement des fonds, pas de nouveaux investissements sont prévus. Des revues approfondies des portefeuilles sont systématiquement organisées avec les équipes de gestion.

ESPRIT DE FRANCE

En fonction des opportunités, de nouveaux hôtels pourront être acquis et des nouveaux partenariats noués.

FACTEURS DE RISQUE

La volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des participations présentes ou à venir, et sur les conditions de sortie.

En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises et la volatilité de cet environnement est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui résultent de modèles de valorisation.

La société a procédé à une revue de ses risques ; Les principaux risques identifiés et significatifs sont ceux présentés ci-dessous.

Compte tenu de l'activité financière de la COMPAGNIE LEBON, le facteur de risques prédominant est celui de *l'évaluation des titres de capital investissement* (en juste valeur par résultats).

La sensibilité aux risques des différents actifs consolidés est expliquée dans l'annexe consolidée :

- immeubles de placement : note 6-b
- actifs incorporels : note 6-d
- titres de capital investissement : note 6-e
- stocks : note 6-h
- valeurs mobilières de placement : note 6-j

Risques de liquidité

Il existe peu de risques de liquidité sur le groupe consolidé car la probabilité d'occurrence des faits générateurs des clauses d'exigibilité par anticipation des emprunts ci-dessous est faible puisque ces clauses sont un défaut de remboursement d'une échéance et un changement d'actionnariat. La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les emprunts sont constitués dans le cadre de l'acquisition de participations par les filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL et des biens immobiliers. Le remboursement de ces emprunts est effectué au prorata des cessions réalisées. Le détail figure dans l'annexe consolidée page 66. Les risques de taux portent principalement sur les emprunts à long terme à taux fixe ou variable ; au 31 décembre 2009, ces emprunts représentent 39,7 M€ à plus d'un an et 11,8 M€ à moins d'un an. Une augmentation de taux de 100 points augmenterait la charge d'emprunt de 0,4 M€, soit environ 11 % de plus que la charge actuelle.

Les Risques portant sur les actions cotées du portefeuille (3,9 M€ d'actions auto détenues)) et de change (0,1 M\$ US) ne sont pas significatifs.

Risques juridiques

Différents litiges liés à la commercialisation et à l'exploitation de l'immeuble d'Aix en Provence ont été analysés et le cas échéant provisionnés. Les créances liées aux indemnités et pénalités dues par l'exploitant et le commercialisateur de la résidence ont été totalement provisionnées, soit 5,9 M€.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Aucune provision n'est donc dotée.

Risques industriels et liés à l'environnement

En raison de son activité financière, la Société n'est pas concernée par les risques industriels et liés à l'environnement. Les analyses sur les immeubles et sur les hôtels, réalisées par des organismes de contrôle spécialisés, n'ont pas révélé à ce jour de risques importants, notamment concernant l'amiante et le plomb. Aussi, aucune provision n'a été passée dans les comptes à ce titre.

Autres

En ce qui concerne les filiales consolidées de PALUEL-MARMONT CAPITAL, L'intervention de celle-ci se fait dans le cadre du fonctionnement propre à la filiale. PALUEL-MARMONT CAPITAL est presque toujours présente au conseil d'administration, ou de surveillance. Son intervention se fait hors immixtion directe dans la gestion opérationnelle des sociétés et à ce titre ne nous semble pas à même de générer des risques sociaux, juridiques ou environnementaux.

Risques de marché

la Société n'est pas exposée aux risques de marché à l'exception de 3 swaps souscrits.

Environnement social

Sur un effectif de 560 personnes :

17 sont salariées de la COMPAGNIE LEBON. Elles ne relèvent d'aucune convention collective et bénéficient d'un Plan d'Epargne Entreprise et d'une mutuelle complémentaire santé.

429 sont salariées des filiales opérationnelles des participations de PALUEL-MARMONT CAPITAL.

114 sont salariées du pôle hôtelier, et relèvent de la convention collective nationale dans les HCR (Hôtels, cafés, restaurants). Ils bénéficient d'un Plan d'Epargne Entreprise et d'une mutuelle complémentaire santé.

INFORMATIONS SOCIALES

Effectifs

L'effectif moyen consolidé du groupe intégré est de 560 personnes contre 128 personnes en 2008 et 127 personnes en 2007, répartis de la façon suivante :

	2009		2008		2007	
	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres
Capital Investissement	134	303	6	2	6	2
Hôtellerie	11	103	10	102	11	100
Holding	4	5	4	4	4	4
	149	411	20	108	21	106

Au niveau des holdings :

Pour l'activité hôtelière, la rotation est de 8,77 % et la moyenne d'âge de l'effectif est de 48 ans.

Recrutements

Embauches en CDI : 6

Embauches en CDD (Extras dans les hôtels) ramenés équivalent permanents : 12

Licenciements

Il n'y a pas eu de licenciement.

Temps de travail

Pour le groupe, l'accord sur l'aménagement du temps de travail prévoit deux modes d'organisation :

Un horaire hebdomadaire de 35 heures pour la COMPAGNIE LEBON, PALUEL-MARMONT CAPITAL, PMC GIE et CHAMPOLLION PARTNERS. Il n'est pas comptabilisé d'heures supplémentaires.

Un horaire hebdomadaire de 38 heures avec récupération d'1 heure par RTT et 2 heures payées en heures supplémentaires défiscalisées dans les hôtels ESPRIT DE FRANCE.

Quelques salariées bénéficient d'un temps partiel à 80 %.

Absentéisme

L'absentéisme et ses motifs font l'objet d'un suivi dans l'ensemble du groupe.

Pour la COMPAGNIE LEBON, PMC GIE et CHAMPOLLION PARTNERS, le taux est de 0,80% dont les principaux motifs sont la maladie.

Pour les hôtels ESPRIT DE FRANCE, le taux est de 1,35 % pour l'exercice 2009. Les principaux motifs sont la maladie, la maternité et les congés parentaux.

Evolution des rémunérations

Pour la COMPAGNIE LEBON, PMC GIE et CHAMPOLLION PARTNERS : - 3,7 %.

Pour les hôtels ESPRIT DE FRANCE: 3 %.

Charges sociales

L'ensemble des entités respecte ses obligations en matière de paiement des charges sociales.

Formation

En 2009, la COMPAGNIE LEBON, PMC GIE et CHAMPOLLION PARTNERS ont versé 7 822 € aux organismes de formation, contre 7 914 € en 2008.

De plus, la PALUEL-MARMONT CAPITAL et CHAMPOLLION PARTNERS ont financé pour 7 386,50 € des formations d'anglais. L'ensemble de ces formations représente 0,55 % de la masse salariale. Le montant des droits individuels à la formation s'élève à 1 448 heures dont 35 heures ont été utilisées.

En matière hôtelière, certains salariés des hôtels ESPRIT DE FRANCE ont bénéficié de formations d'un montant global de 24 724,30 €, financées essentiellement par la FAFIH et le FONGECIF, soit 0,82 % de la masse salariale. Cette année, les formations ont essentiellement porté sur les langues (anglais, allemand et alphabétisation), l'informatique, le « Yield management ». Le montant des droits individuels à la formation s'élève à 8 057 heures, dont 2 072 ont été utilisées.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La COMPAGNIE LEBON est une société de 17 personnes à Paris qui sont sensibilisées aux problèmes environnementaux.

Dans les filiales contrôlées, notamment les hôtels ESPRIT DE FRANCE, une attention particulière est portée aux différents équipements de climatisation et aux consommations d'eau et d'électricité. Les hôtels s'efforcent également de participer à des actions de protection de l'environnement en visant à diminuer les quantités d'eau et de détergent utilisées.

Dans les sociétés industrielles dont les filiales sont actionnaires, les équipes attirent régulièrement l'attention des dirigeants sur l'ensemble des problèmes d'environnement.

Le groupe n'a fait l'objet d'aucune condamnation judiciaire en matière environnementale.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la COMPAGNIE LEBON et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par expert à la demande de l'émetteur, et tous autres documents prévus par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

Résultat global et par action

	2009	2008	2007
Résultat social			
Résultat courant (en M€)			
Avant impôt	0,20	-0,10	4,46
Après impôt	1,62	3,47	5,70
Résultat courant par actions			
Avant impôt	0,16	-0,08	3,67
Après impôt	1,33	2,86	4,69
Résultat net (en M€)			
Avant impôt	0,22	-0,75	21,07
Après impôt	1,64	2,83	14,97
Résultat net par action			
Avant impôt	0,18	-0,62	17,35
Après impôt	1,35	2,33	12,33
Dividende			
Montant global (en M€)	1,94	1,94	3,89
Montant par action (en euros ajustés)	1,60	1,60	3,20
Résultat consolidé	2009	2008	2007
Résultat courant (en M€)			
Avant impôt	1,33	2,02	7,85
Après impôt	0,89	1,35	5,23
Résultat global net (en M€)			
Avant impôt	-3,19	-4,36	25,89
Après impôt	-4,06	-2,54	17,40
Résultat global net par action (1)			
Avant impôt	-2,74	-3,72	22,23
Après impôt	-3,49	-2,16	14,94
RESULTAT NET APRES IMPOT			
Part du Groupe (en M€)	-1,03	-2,54	15,88
RESULTAT NET APRES IMPOT			
Part du Groupe par action	-0,89	-2,16	13,64
(1) Nombre d'actions prises en compte	1 162 470	1 171 867	1 164 605

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du Document de référence

Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Président et Directeur général de la COMPAGNIE LEBON

Commissaires aux comptes titulaires

MAZARS

Franck BOYER

Exaltis – 61, rue Henri Régnault – 92075 LA DEFENSE Cedex

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Benoît GILLET

5, rue Alfred de Vigny

75008 - Paris

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014.

Commissaires aux comptes suppléants

Hervé HELIAS

MAZARS

Exaltis – 61, rue Henri Régnault – 92075 LA DEFENSE Cedex

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014.

Ste COEXCOM

40, avenue Hoche

75008 Paris

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014.

Nom de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

Jean-Marie PALUEL-MARMONT, Président et Directeur général

Ses informations sont communiquées sous la seule responsabilité du dirigeant de la société.

Attestation de la personne assumant la responsabilité du document de référence

J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables, que les informations contenues dans le présent document de référence sont à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en pages 24 et suivantes présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant pages 75 et 94.

Le rapport général sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009 comprend les observations suivantes :

« Dans notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008, nous avons formulé une réserve sur l'application par le groupe Lebon de la norme IAS 27. Les holdings de cinq participations avaient été comptabilisés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés. Du fait du contrôle exclusif exercé en 2008, le Groupe Lebon aurait également dû consolider par intégration globale les sociétés opérationnelles détenues par ces holdings. En 2009, les sociétés opérationnelles ont été consolidées par intégration globale par le Groupe Lebon.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2c de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009 ;
- les notes 3a et 3b de l'annexe relatives à l'impact de la consolidation selon la norme IAS 27 des holdings et sociétés opérationnelles des groupes Logfi, Cesa Développement, Palolding, Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou et Paluel-Marmont Capital Santé. »

Par ailleurs, la société a obtenu de ses contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Paris, le 21 avril 2010
Le Président et Directeur général
Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Responsable de la communication financière

Frédérique DUMOUSSET

Tél. : 01 44 29 98 05

Fax : 01 47 64 35 07

E-mail : f.dumousset@lebon.fr

TABLE DE CONCORDANCE

REGLEMENT EUROPEEN	CONCORDANCE AVEC LE PRESENT DOCUMENT DE REFERENCE
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1. Personnes responsables des informations	118
1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	117-118
2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES	
2.1. Nom et Adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	117
2.2. Contrôleurs légaux démissionnaires, écartés ou non re-désignés	na
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	5 à 7
3.2. Informations financières comparatives des périodes intermédiaires	na
4. FACTEURS DE RISQUE	59-62-65-66-73-113-114
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
5.1. Histoire et évolution de la société	
5.1.1. Raison sociale et le nom commercial de l'émetteur	105
5.1.2. Lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur	105
5.1.3. Date de constitution et la durée de vie de l'émetteur	105
5.1.4. Siège social, forme juridique, législation régissant ses activités, et coordonnées de l'émetteur	105
5.1.5. Evènements importants dans le développement des activités	9 à 22-24 à 27- 111-112
5.2. Investissements	
5.2.1. Principaux investissements	9 à 22 – 88 - 112
5.2.2. Principaux investissements en cours et méthode de financement	112
5.2.3. Principaux investissements à l'avenir et engagements fermes	11 – 18 -20 – 26
6. APERCU DES ACTIVITES	
6.1. Principales activités	
6.1.1. Nature des opérations et principales activités	4
6.1.2. Nouveau produit et/ou service important	4 - 6 à 22
6.2. Principaux marchés	na
6.3. Evènements exceptionnels ayant influencé les activités et les marchés	na
6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	na
6.5. Source des positions concurrentielles	na
7. ORGANIGRAMME	
7.1. Descriptif du Groupe et place de l'émetteur	4
7.2. Liste des filiales importantes	5 – 56 – 57 -88

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	
8.1. Immobilisation corporelle et toute charge majeure pesant dessus	43 - 51
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation de ses immobilisations corporelles	115
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	
9.1. Situation financière	24 à 27 – 42 à 74
9.2. Résultat d'exploitation	24 à 26 - 42 à 74
9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	na
9.2.2. Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	42 à 74
9.2.3. Facteurs ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	9-24 59-62-65-66-73-113-114
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	
10.1. Capitaux de l'émetteur	45 - 90
10.2. Flux de trésorerie	44 - 84
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	67
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	na
10.5. Sources de financement attendues pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. et 8.1.	96 – 97
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	na
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	
12.1. Principales tendances récentes	112
12.2. Élément susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	na
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	
13.1. Principales hypothèses de prévision	na
13.2. Rapport des contrôleurs légaux indépendants sur la prévision	na
13.3. Base comparable aux informations financières historiques	na
13.4. Déclaration de validité des prévisions pendantes	na
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTEUR ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	
14.1. Coordonnées des dirigeants, liens familiaux, expérience et condamnations le cas échéant	34 à 38
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	38
15. REMUNERATION ET AVANTAGES	
15.1. Rémunérations versées	37 - 38
15.2. Pensions, de retraites et autres avantages	38 - 96
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1. Date d'expiration du mandat	34 à 36
16.2. Contrats de service liant le groupe aux membres des organes d'administration, de direction	38
16.3. Comité d'audit et comité de rémunération	30
16.4. Gouvernement d'entreprise	29 à 34

17. SALARIES	
17.1. Nombre de salariés	73 -114
17.2. Participations et stock options	38 à 39 – 107
17.3. Participation des salariés dans le capital	na
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1. Nom des principaux actionnaires non membres des organes d'administration et de direction	108
18.2. Droits de vote des principaux actionnaires	108
18.3. Nature du contrôle du Groupe	108
18.4. Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	na
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	na
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
20.1. Informations financières historiques	111-112
20.2. Informations financières pro-forma	48-49
20.3 Etats financiers	42 à 74 – 79 à 93
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	75 à 76 – 94 à 95
20.4.1. Attestation des informations financières historiques vérifiées	
20.4.2. Vérification des autres informations par les contrôleurs légaux	
20.4.3. Source et vérifications des états financiers	
20.5. Date des dernières informations financières	40
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	na
20.6.1 Publication des dernières informations financières.	
20.7. Politique de distribution des dividendes	109
20.7.1. Montant du dividende par action	7 - 27 – 79 - 99 -109
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	113
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	na
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
21.1. Capital social.	
21.1.1. montant du capital souscrit	107
21.1.2. Actions non représentatives du capital	na
21.1.3. Actions auto détenues	28 – 53 – 66 – 108
21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	na
21.1.5. Droit d'acquisition non libéré	na
21.1.6. Options	38-39 - 70
21.1.7. Historique du capital social	81
21.2. Acte constitutif et statuts	
21.2.1 Objet social de l'émetteur	105
21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	106
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions	na
21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	107
21.2.5. Convocation et admission des assemblées générales	106
21.2.6. Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	na
21.2.7. Seuil de participation	107

21.2.8. Conditions strictes de modification du capital	na
22. CONTRATS IMPORTANTS	na
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	
23.1. Qualités et coordonnées des experts	na
23.2. Attestation des données des tierce-parties	na
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	115
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	10 à 22 - 27 – 56 à 57



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 avril 2010 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.